

428



Bibliothèque
nationale

Québec





*SAINT-HENRI DES TANNERIES
DE MONTRÉAL*

SAINT-HENRI DES TANNERIES DE MONTRÉAL

par

L'ABBÉ ÉLIE-J. AUCLAIR

DOCTEUR EN THÉOLOGIE ET EN DROIT CANONIQUE

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE
DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE MONTRÉAL ET DE RIGAUD



IMPRIMERIE DE-LA-SALLE

959, RUE CÔTÉ,

MONTRÉAL

1942

Nihil obstat,

Marianopoli, die 15 Octobris 1942

LAURENTIUS MORIN,

cursor ad hoc.

Imprimatur,

† J.-C. CHAUMONT, v.g.

évêque d'Aréna,
auxiliaire de Montréal,

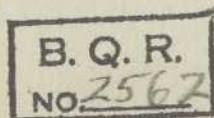
Montréal, 15 octobre 1942.

BX

1424

M9A83

FS



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR



La foi et la raison, plaquette	1898
Le mariage clandestin, plaquette	1901
Articles et études - in - 8	1903
Vie de Mère Caron - in - 8	1908
Les fêtes de l'Hôtel-Dieu - in - 8	1909
Le 75e de la Saint-Jean-Baptiste	1909
Saint-Jacques d'Embrun	1910
Prêtres et religieux du Canada - deux volumes	1914
Pau, Fayolle et Foch, plaquette	1922
Les Sœurs de Sainte-Anne - in - 8	1922
Amédée Derome, plaquette	1922
Mère Catherine-Aurélie - in - 8	1923
Lettres de Catherine-Aurélie - 3 vols. dact.	1924
Saint-Jean-Baptiste de Montréal - in - 12	1924
Noces d'or de S. J.-Baptiste de Montréal, plaquette	1924
Verdun de Montréal - in - 8	1925
Les Cèdres - in - 12	1927
Les Sœurs de Miséricorde - in - 8	1928
Mgr John Forbes - in - 8	1929
Histoire de Gravelbourg (manuscrit)	?
Le curé Labelle - in - 8	1930
Les de Jordy de Cabanac - in - 8	1930
Figures canadiennes, 2 vols - in - 8	1933
Saint-Jérôme de Terrebonne - in - 12	1934
Histoire de Châteauguay - in - 8	1935
Histoire de Sainte-Rose (Laval) - in - 8	1940
Saint-Henri des Tanneries	1942

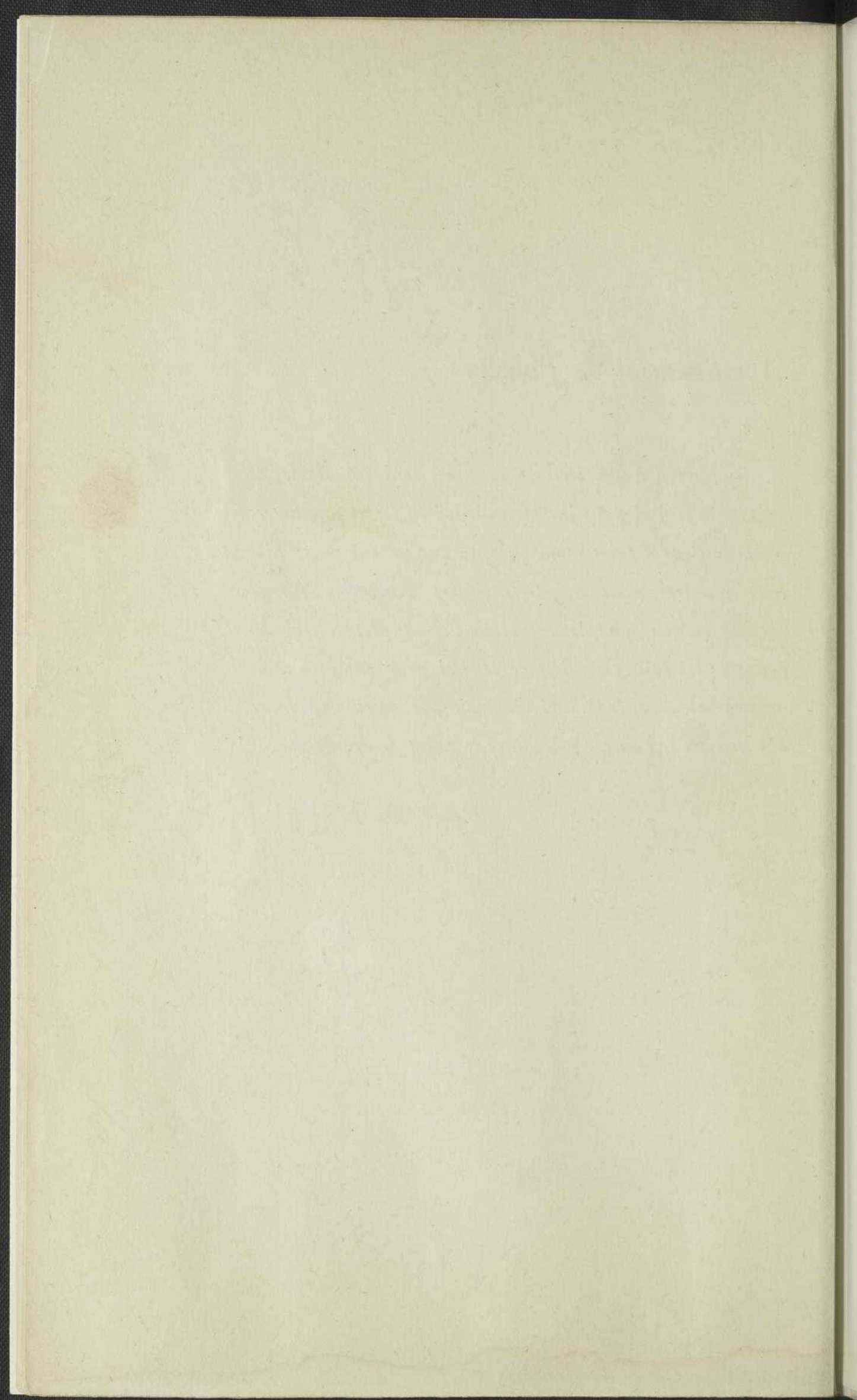
ÉTUDES PRÉSENTÉES A LA SOCIÉTÉ ROYALE

Saint-Vincent-de-Paul (île Jésus) — Saint-Polycarpe (Soulanges) — L'Ecole Victoria de Montréal — La femme canadienne-française — Sainte-Rose (Laval) — Sainte-Thérèse (Terrebonne) — Rigaud de Vaudreuil — Une dizaine d'autres études historiques.

Avertissement de l'auteur

Le premier chapitre de ce livre peut lui servir de préface et je n'ai pas l'intention de lui en écrire une autre. Mais je tiens à faire remarquer au lecteur que c'est l'histoire paroissiale de Saint-Henri des Tanneries que je raconte et non son histoire civile. Sans doute, j'ai dû rappeler les faits essentiels de celle-ci pour que l'on comprenne mieux celle-là. Il n'entrait pas dans mon cadre d'y insister et l'on est prié de ne le point perdre de vue.

L'abbé AUCLAIR.





M. Sylvio Clouthier
curé actuel



Place Saint-Henri — Façade de l'église

CHAPITRE PREMIER

AVANT L'ÉRECTION DE LA PAROISSE

Saint-Henri de Montréal, qui s'est longtemps appelée Saint-Henri des Tanneries, fut érigée en paroisse au mois de juillet 1867. L'abbé Pierre-Larcille Lapierre a été son premier curé de 1867 à 1875. On se propose de célébrer le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation au cours de 1943, avec un an de retard, parce qu'on a jugé préférable d'attendre que les trois quarts de siècle soient entièrement révolus. C'est à cette occasion que M. le curé Sylvio Clouthier et MM. les marguilliers m'ont demandé d'écrire une monographie de leur belle et florissante paroisse.

Je réponds tout de suite à une question qui se pose souvent. Doit-on prononcer Saint-Henri en faisant sonner le t ou Sain-Henri en ouvrant la bouche grande ? Pour l'euphonie et afin d'éviter l'hiatus, il me semble qu'il est mieux d'appuyer sur le t, mais il me faut admettre que l'une et l'autre manières de dire sont courantes.

On se demande aussi pourquoi la paroisse porte le nom de Saint-Henri ? Voici. Le saint dont il s'agit, c'est Henri II, né en 972, mort en 1024, marié à la vertueuse sainte Cunégonde, qui fut roi de Bavière et empereur d'Allemagne de 1014 à 1024, voulut se faire moine dans un monastère, mais par obéissance à son Père Abbé continua de régner et se sanctifia sur le trône.

Ce nom d'Henri fut dans la suite celui de plusieurs rois de France ou d'Angleterre. Par une conséquence toute naturelle, nombre de Français se sont prénommés Henri, comme en Angleterre on s'appelait Henry. Or, en 1810, quand les sulpiciens de Notre-Dame, la seule paroisse de notre ville jusqu'en 1866, décidèrent d'avoir une chapelle filiale dans la banlieue ouest de Montréal, c'est M. Auguste-Henri Roux qui se trouvait supérieur de Saint-Sulpice et curé en titre de Notre-Dame (1798-1831), tandis que M. Michel LeSaulnier en était le curé d'office. Tous les deux étaient des Français de France, que la Révolution de 1789 avait exilés de leur pays, et ils jouissaient à Montréal d'une haute considération. On mit la nouvelle chapelle de l'ouest de la ville sous le vocable de l'un des patrons du supérieur-curé de Notre-Dame. Dès lors, le « village » dont elle était le centre s'appela Saint-Henri. Un acte notarié le prouve. En janvier 1813, devant le notaire Delisle, le Père Louis (Demers), notre dernier récollet, mort en septembre de la même année, faisait un don au curé LeSaulnier « pour la chapelle du village de Saint-Henri ». Plus tard, en 1867, le nom passa à la paroisse qui se fondait. La paroisse voisine, à l'est, établie en 1874, prit le nom de la digne épouse de l'empereur canonisé, et c'est Sainte-Cunégonde.

Ces deux points éclaircis, il convient maintenant, pour mieux délimiter ou préciser ce que j'ai à raconter dans ce livre, de remonter un peu plus haut dans l'histoire. Je vais, pour m'y aider, puiser largement dans la substantielle étude sur Saint-Henri des Tanneries, qu'a publiée en 1936, dans le *Cahier des Dix*¹, le diligent

1. Le *Cahier des Dix* paraît tous les ans depuis 1936. Dix écrivains de chez nous, unis entre eux par le goût ou le culte de l'histoire, y publient chacun une étude historique.

archiviste judiciaire de Montréal, M. Édouard-Zotique Massicotte, qui m'y a d'ailleurs bienveillamment autorisé.

« La section du grand Montréal, écrit en substance M. Massicotte, sise à l'ouest de la rue Fulford et au sud de la côte Saint-Antoine, occupe presque toute l'étendue des anciens fiefs de l'île ainsi dits de Saint-Joseph et de Saint-Augustin. Ce coin de la ville fut connu, dès le dix-huitième siècle (et même avant) sous le nom des Tanneries ou des Tanneries du coteau Saint-Pierre, puis des Tanneries des Rollands et ensuite de Saint-Henri des Tanneries. Un document judiciaire, du 27 novembre 1686, nous apprend que, à cette date, « il y avait une manufacture ou tannerie de cuir sur le bord et coteau de la rivière Saint-Pierre », c'est-à-dire là où sont situées maintenant les paroisses Saint-Henri, Saint-Zotique et Sainte-Clotilde. L'établissement appartenait à Jacques Baillet. Il le vendit, le 26 septembre 1687, aux marchands tanneurs Jean Dedieu et Jean Mouchère. Ceux-ci, à leur tour, le cédèrent, le 15 juin 1691, aux sieurs Jacques Baillet (le même que ci-dessus) et François Cibardin, cordonnier. Ce dernier ayant été tué à La Prairie dans un combat contre les Anglais de la Nouvelle-York en août 1691, Baillet remplaça son associé défunt par Pierre du Roy. En septembre 1695, la manufacture ou tannerie fut achetée par Charles de Launay, marchand de cuir de la rue Saint-Paul. C'est chez ce M. de Launay que vint vivre peu après, et que mourut en février 1710, le fameux explorateur et coureur des bois DuLuth, fondateur de la ville de Duluth aux États-Unis (Minnesota), qui légua en grande partie ses biens aux enfants de Charles de Launay. En 1713, au printemps, Gabriel LeNoir - Rolland entra en service

chez de Launay, devint presque tout de suite son associé et épousa sa fille Marie-Joseph en avril 1714. Ce Rolland mourut en janvier 1751, laissant après lui de nombreux enfants. Ce sont ceux-ci qui ont attaché leur nom aux Tanneries de la banlieue ouest de Montréal. »

Ces précisions de M. Massicotte, très intéressantes, nous amènent à peu près à la fin du régime français au Canada. Quelle était à ce moment la situation à Montréal ? Il importe, il me semble, de le rappeler brièvement pour mieux faire comprendre ce qui va suivre. A la capitulation de Montréal en 1760 (8 septembre), dernier acte de la conquête anglaise que rendit définitive le traité de Paris de 1763, la ville, resserrée entre les murs de ses fortifications, qui ne furent démentelées que quarante ans plus tard (de 1804 à 1817), comptait une population qui ne dépassait guère les trois mille âmes. On y pouvait dénombrer une trentaine de rues et environ huit cents maisons de bois ou de pierre à un ou deux étages, que dominaient les tours du séminaire de Saint-Sulpice et les clochers de trois églises. Le large Saint-Laurent était là sans doute, en face, comme le Mont-Royal, à l'arrière, et c'étaient, ainsi que toujours, les grandes beautés de Montréal. Mais le port n'existait pas. Une grève bourbeuse en tenait lieu. Les premiers quais ne furent construits qu'en 1815. Quand même, à cause de son avantageuse position géographique, la ville d'alors ne manquait pas de promesses d'avenir. Les nouveaux maîtres, que la force du nombre avait fait triompher, ne s'y trompèrent pas.

Les marchands anglais n'avaient pas tardé à suivre, à Montréal comme ailleurs et peut-être davantage, les habits rouges des soldats de Amherst et de Haldimand. En ce pays conquis, ils entendaient bien tout mener et

tout régenter. Ils n'y mirent guère de ménagements et l'on sait avec quelle sévérité leurs gouverneurs, par exemple Murray et Carleton, ont jugé leur âpreté au gain et leurs mesquineries. Mais ils durent compter avec les premiers occupants du sol qui s'obstinaient à vivre et à se multiplier. Leur propre intérêt du reste les y contraignit. Avant tout ils voulaient s'enrichir et n'avaient en vue que le commerce. Or le commerce de l'heure, c'était celui des fourrures. On avait besoin, pour s'y livrer, de guides et d'interprètes. Les descendants des Français, voyageurs entendus et intrépides, étaient les seuls qui s'offraient. On eut donc recours à eux. D'autre part, Montréal se trouva être tout de suite le centre naturel du lucratif commerce. Les grands marchands, les frères McGill, les frères Forbisher, les magnats de la compagnie du Nord-Ouest et de sa rivale la compagnie de la Baie d'Hudson s'en rendirent compte. C'est ce qui améliora la situation. On ne s'aimait pas beaucoup, mais on se supportait. Montréal en profita, grandit et prospéra. De trois mille qu'elle était en 1760, sa population atteignit les vingt mille vers 1815 ou 1820. En 1832, au lieu et place des juges de paix qui administraient jusque-là au civil, elle aurait son premier conseil municipal et son premier maire, Jacques Viger. L'élément français dominait. Entre temps, il avait fallu subir deux invasions américaines, celle de 1774 et celle de 1812. Nos Canadiens, sous la direction de leur clergé, s'étaient montrés loyaux à la couronne. En fait, l'Angleterre leur devait en grande partie d'avoir pu garder sa colonie. Cela encore n'avait pas peu contribué à la bonne entente relative. N'eussent été les vexations et les tyrannies de l'oligarchie bureaucrate qui entourait le gouverneur, la paix se serait maintenue, que hélas ! les événements de 1837 allaient « troubler ».

Pendant ce temps-là, que devenait l'Église au Canada et à Montréal en particulier ? Vers 1820, Mgr Plessis, un fils illustre de Montréal qui gouverna de 1806 à 1825 le diocèse de Québec, le seul alors existant au pays, avait obtenu, par ses activités et sa diplomatie, d'avoir des évêques auxiliaires ou coadjuteurs à Halifax, à Kingston, à Saint-Boniface et à Montréal. A Montréal, c'est Mgr Jean-Jacques Lartigue, en résidence dans notre ville, sous le titre d'évêque de Telmesse, mais comme auxiliaire de Québec et relevant de sa juridiction, qui administra en fait notre région de 1821 à 1836 et devint ensuite évêque titulaire de Montréal de 1836 à 1840. A sa mort en avril 1840, son secrétaire depuis 1822 et son coadjuteur depuis 1837, Mgr Ignace Bourget lui succéda. Ce deuxième évêque de Montréal, qui administra le diocèse de 1840 à 1876 et mourut neuf ans plus tard, en juin 1885, dans sa retraite de Sault-au-Récollet, a été pour notre ville l'homme d'œuvres par excellence. Mon cadre ne me permet pas d'y insister et je ne fais que l'indiquer au passage.

C'est en 1810, nous l'avons vu, que, par l'initiative des Messieurs de Saint-Sulpice, avec bien entendu l'approbation de Mgr Plessis, les Tanneries des Rollands avaient été pourvues d'une chapelle-école, filiale de Notre-Dame. « De 1798 à 1831, écrit M. Massicotte dans l'étude que j'ai déjà citée, le quartier des Tanneries se développa et prit l'apparence d'un village. On y trouvait des tanneurs, des corroyeurs, des cordonniers et aussi des jardiniers. En 1825, dans ses « Observations pour l'amélioration des chemins », l'érudit Jacques Viger parle de Saint-Henri. Il constate que la construction du canal Lachine (1821-1825) et les concessions de terrains du fief Saint-Joseph, faites par MM. Guy et

Quesnel pour établir un nouveau chemin, « ont rendu le village de Saint-Henri beaucoup plus rapproché de la ville de Montréal », et il ajoute que, avant peu d'années, ce chemin « deviendra une véritable rue ». Il ne se trompait pas, c'est maintenant la partie ouest de la rue Notre-Dame. En 1828, le recensement des écoles de Montréal nous fournit des renseignements qui sont à retenir. Il y avait alors dans Saint-Henri une école paroissiale française pour garçons et filles, que dirigeait une demoiselle Rolland, avec trente élèves, et une école anglaise pour garçons et filles, que dirigeait un monsieur Moriarty, avec vingt-cinq élèves. » Sautant brusquement de 1828 à 1862 — les archivistes qui ne s'en tiennent qu'aux faits ont de ces audaces — M. Massicotte écrit tout de suite après : « *La Minerve* du 27 septembre 1862 parle du progrès rapide du joli village des Tanneries des Rollands, qui est traversé par deux lignes de chemin de fer, le Grand-Tronc et le Chemin de fer de Lachine (1847), et qui possède aussi un « dépôt ».

Notons ici, toujours d'après notre érudit archiviste, qu'il y eut jadis, à Saint-Henri, un moulin à vent pour la mouture du grain. Il était bâti, au sud de la gare actuelle, sur la petite côte, là où le Canadien National passe au-dessus de la rue Notre-Dame, près de la rue Saint-Augustin.

Cependant, Montréal prospérait toujours et les fidèles de l'unique paroisse de Notre-Dame se multipliaient. Vers 1865, on en comptait pas moins de quatre-vingt mille. En décembre de cette année-là, Mgr Bourget, évêque depuis 1837 et *Ordinaire* de Montréal depuis 1840, obtint de Rome le décret apostolique qui l'autorisait à diviser ou à « démembrer », le mot est consacré

par l'usage, l'immense paroisse. Cette affaire de la division des paroisses dans la grande ville occasionna bien des difficultés. Ce n'est pas ici le lieu de les raconter toutes. Bornons-nous à constater que les Messieurs de Saint-Sulpice avaient des droits acquis considérables, que des décrets de Rome et des concessions de l'autorité royale de France reconnues plus tard par le pouvoir anglais assuraient pour l'avenir. Ces droits, il leur était légitime de les soutenir. D'autre part, l'évêque de Montréal estimait que le bien des âmes exigeait une modification de ce qui avait cours jusqu'alors. Il était, lui aussi, dans son droit en demandant au Saint-Père — c'était alors Pie IX — l'autorisation de diviser Notre-Dame. Après soixante-quinze ans, on compte aujourd'hui cent-vingt paroisses dans Montréal et l'on comprend plutôt difficilement comment on a pu s'opposer à la division à laquelle tenait tant Mgr Bourget.

A propos de l'ancienne chapelle-école de Saint-Henri, qui était située à peu près à l'endroit où se voit maintenant l'église Sainte-Élisabeth, M. Massicotte évoque des souvenirs que je me reprocherais de ne pas rappeler aux lecteurs de cette étude. « Le bâtiment était en pierre, écrit-il, et les gens aimaient leur petit temple, qui avait l'apparence extérieure de celui de Notre-Dame des Neiges qui existe encore. Au rez-de-chaussée, on avait l'école bilingue. M. La Motte, M. Bellerose (le futur sénateur de Saint-Vincent-de-Paul) et une demoiselle Clarke y ont fait la classe. A l'étage au-dessus, c'était la chapelle. On avait là un autel, un rétable et divers articles qui provenaient de l'ancienne église des récollets (dons du Père Louis). Quant aux desservants, on a gardé longtemps souvenance de M. Benoît Granjon et de M. Antoine Mercier, prêtres de Saint-Sulpice,

qui venaient présider aux offices religieux. A la belle saison, ces messieurs voyageaient à cheval. L'hiver, l'un des villageois allait chercher le prêtre (à Notre-Dame) dans un « berlot rouge » connu de tout le monde. Le dimanche ou les jours de fête, lorsque passait le traîneau à couleur voyante, on se disait : « Tiens, v'là le curé qui passe ! »

« Avant 1875, écrit encore M. Massicotte, Saint-Henri des Tanneries comprenait, au nord, une partie de la ville de Westmount d'aujourd'hui ; au sud, elle s'étendait jusqu'au fleuve Saint-Laurent ; à l'est, elle s'arrêtait à la rue Fulford, limite de la grande ville ; à l'ouest elle était bornée par la paroisse de Lachine... Pour se reconnaître, les gens du peuple donnaient un nom à chaque endroit où les habitations étaient groupées. Ainsi on parlait couramment du coteau Saint-Pierre, de la côte Saint-Antoine, de Notre-Dame de Toutes-Grâces, de Saint-Henri des Tanneries, du coteau Saint-Augustin, du village Delisle, de la ferme Saint-Gabriel, de la côte Saint-Paul... »

Ce groupe de petits centres à l'ouest de Montréal, dont parle M. Massicotte, faisait partie depuis 1845 de la municipalité d'Hochelaga, plus communément appelée la municipalité de la *paroisse* de Montréal, différente de la municipalité de la *ville* de Montréal. L'on sait que, le 1er juillet 1845, le gouverneur sir Charles Metcalfe faisait de toutes les paroisses du Bas-Canada autant de municipalités civiles. Le territoire de Saint-Henri (qui n'était pas encore érigé en paroisse) se trouva compris dans la municipalité d'Hochelaga. « Dans la proclamation du gouverneur en date du 18 juin 1845, prenant effet le 1er juillet suivant, me communique M. Lucien Brault, archiviste d'Ottawa, « il est stipulé

que la municipalité d'Hochelaga, comprenant la partie de la *paroisse* de Montréal qui se trouve hors des limites de la *cité* de Montréal, est incorporée ». C'est pourquoi, plus tard, quand, par proclamation du lieutenant-gouverneur de Québec, en date du 21 décembre 1874, prenant effet le 1er juillet 1876, la municipalité de la Ville de Saint-Henri fut constituée, elle a été détachée de la municipalité d'Hochelaga. Mais, d'une façon générale et même dans les actes notariés, on dénommait municipalité de la *paroisse* de Montréal ce qui officiellement devait s'appeler la municipalité d'Hochelaga. On y payait les taxes depuis 1846, m'assure M. l'abbé Camille Poisson, chapelain du couvent de la Congrégation de l'Ile-des-Sœurs ou Ile-Saint-Paul.

Cette municipalité de la paroisse de Montréal ou d'Hochelaga se composait, m'écrivit M. le notaire Victor Morin — et cela concorde avec ce qu'en dit M. Massicotte — « de la côte Sainte-Catherine (Outremont), de la côte Saint-Luc (qui existe encore), de la côte Saint-Pierre (ville Saint-Pierre), de la côte Saint-Antoine (Westmount), du village Delisle (Sainte-Cunégonde), du village Saint-Henri (ville de Saint-Henri) du village Saint-Augustin (région de côte Saint-Paul et de Verdun)... »

J'emprunte une fois de plus, pour terminer ce chapitre, qui est une sorte d'avant-propos, à l'étude de M. Massicotte, cette description, jolie et typique, de l'ancienne diligence et de son conducteur, qui faisaient la navette, au temps jadis, entre Montréal, Saint-Henri et Lachine. « En été, le véhicule était un *omnibus*. En hiver, c'était un traîneau fermé et à compartiments. Le point de départ à Montréal se trouvait l'*Hôtel de la Cité*, rue Notre-Dame, côté sud, près de la rue Dupré.

Cet hôtel fut rasé par l'incendie en 1892. Entre 1880 et 1885, c'est un nommé Deschamps qui conduisait la diligence. C'était un gaillard à l'allure décidée, qui avait voyagé dans les pays d'en haut et à qui une longue chevelure noire et un teint basané donnaient l'apparence d'un aborigène. Jamais automédon n'a conduit un charriot avec une plus parfaite maestria. Les anciens le voient encore trônant sur le siège de sa lourde voiture et débitant à ses chevaux des kyrielles de ... mots sonores. De temps à autre, pour stimuler leur ardeur, il s'armait d'un fouet à lanière interminable. Sous l'effort de son bras robuste et habile, la lanière décrivait dans l'air des courbes ou zigzags qui finissaient en claquements secs comme des coups de pistolet. A des distances fixes, afin de racoler la clientèle, Deschamps déposait son fouet et son brûle-gueule pour emboucher une trompette dont il sonnait aussi bruyamment que les lévites à Jéricho, surtout avant l'arrêt obligatoire à Saint-Henri chez l'hôtelier Pierre Larante... A moins d'être sourd comme deux pots, nul ne pouvait ignorer le passage de la diligence Montréal-Saint-Henri-Lachine. »

CHAPITRE II

LES DÉBUTS DE SAINT-HENRI SOUS LE CURÉ LAPIERRE (1867-1875)

Jusqu'en 1865, nous l'avons vu, Notre-Dame était la seule et unique paroisse de la ville de Montréal. Elle comptait pourtant, à l'époque, environ 80,000 âmes. Les Messieurs de Saint-Sulpice avaient établi plusieurs chapelles filiales à divers endroits, dont celle de Saint-Henri en 1810. Ils estimaient que cela suffisait. Mais Mgr Bourget se convainquit que le bien des âmes exigeait davantage. Il demanda à Rome, et obtint, l'autorisation de diviser ou de « démembrer » la trop grande paroisse. Le décret du pape Pie IX lui accordant cette autorisation est daté du 22 décembre 1865. En vertu de ce décret, l'évêque commença en 1866 son délicat et laborieux travail de « démembrement ». Les paroisses ainsi créées en 1866 furent celles de Saint-Jacques et de Saint-Patrice, qui devaient rester, toutes les deux, et sont encore, sous la direction sulpicienne. En 1867, l'évêque établit cinq ou six autres paroisses, qui seraient desservies, celles-ci, par « des prêtres de Monseigneur » comme on disait : Saint-Enfant-Jésus (Mile-End) par décret du 10 mars 1867, Saint-Henri des Tanneries par décret du 2 juillet 1867, La Nativité d'Hochelaga par décret du 10 septembre 1867, Saint-Vincent de Paul par décret également du 10 septembre 1867 et Sainte-Brigide par décret du 7 décembre 1867. Notre-Dame de Grâce, qui avait sa chapelle filiale sulpicienne depuis

plusieurs années, fut aussi érigée en paroisse et passa « aux prêtres de Monseigneur », en cette même année 1867. Plusieurs autres paroisses, au cours des années suivantes, seraient établies de la même manière.

Ces paroisses, on les appela des paroisses canoniques, parce qu'elles n'étaient établies qu'au spirituel et que, selon l'expression de Mgr Bourget lui-même, « elles continueraient au civil à demeurer dans l'enceinte de Notre-Dame ». La loi de Québec du 23 février 1875, qui leur donnerait plus tard leur *status* légal, spécifierait exactement « qu'elles n'étaient érigées que pour les fins religieuses, vu que leur érection civile aurait eu pour effet de créer de nouvelles municipalités et que cela n'avait pas paru opportun ».

Les paroisses canoniques ne furent pas tout de suite pourvues d'une Fabrique ou d'un corps de marguilliers, et il y eut, semble-t-il, quelque flottement pour en organiser l'administration temporelle, qui releva tout d'abord à peu près uniquement de Mgr l'évêque. De fait, mais en 1873 seulement, en attendant la constitution d'une Fabrique, l'évêque établit, pour chaque paroisse, un comité composé de deux chanoines de son évêché et du curé ou desservant local pour voir aux affaires. A Saint-Henri, il nomma, pour faire partie de ce comité, les chanoines Moreau et Plamondon ainsi que le curé Lapierre. La Fabrique ne fut constituée que le 19 octobre 1874 et les marguilliers, élus six jours après, le 25, n'entrèrent en fonction que le 1er janvier 1875.

Tout en se soumettant temporairement au décret papal et aux décrets épiscopaux, les sulpiciens de Notre-Dame ou leurs « fabriciens » firent appel à l'autorité suprême de Rome en lui demandant de reconsidérer la

question. Par suite, les décrets de l'évêque ne furent publiés qu'en 1874 et non sans avoir été amendés quelque peu par le Saint-Siège. En effet, la loi de Québec du 23 février 1875, que j'ai déjà citée, dit expressément ce que voici : « Les paroisses ci-après décrites (ce sont celles que j'ai nommées plus haut), érigées pour les fins religieuses seulement par l'autorité ecclésiastique, avec leurs limites et étendues à elles désignées par les décrets canoniques qui les concernent (amendés et publiés en 1874), sont déclarées et reconnues paroisses catholiques et cela aussi complètement que si elles eussent été érigées, reconnues et rectifiées pour toutes les fins civiles en vertu du chapitre 18 des statuts refondus pour le Bas-Canada... » Et, au sujet de Saint-Henri spécialement, le texte légal porte : « La paroisse de Saint-Henri, érigée par décret de Mgr Bourget en date du 2 juillet 1867, amendé et publié en 1874, comprend les villages Delisle, Saint-Augustin et Saint-Henri de la côte Saint-Paul, la ferme Saint-Gabriel, partie de la côte Saint-Paul et de la rivière Saint-Pierre, (le tout) borné au sud par le fleuve Saint-Laurent, à l'est par la limite actuelle de la cité de Montréal (c'est-à-dire par le rue Fulford), au nord partie par la côte Saint-Antoine (incluse) se poursuivant vers l'ouest jusqu'à la terre de Joseph Décarie (excluse) et de là vers le sud et l'ouest par une ligne passant sur l'extrémité du coteau Saint-Pierre jusqu'aux bornes de Lachine, à l'ouest par la dite paroisse de Lachine... »

Lors de l'érection de Saint-Jacques et de Saint-Patrice, les sulpiciens de Notre-Dame ou leurs « fabri-ciens » avaient respectueusement mais fermement protesté. Ils le firent également, et pour les mêmes raisons, quand l'évêque créa Saint-Henri et les autres paroisses canoniques. Monseigneur, soutenaient-ils, était mal

venu à procéder ainsi quand la cause se trouvait en appel à Rome. D'ailleurs, ajoutaient-ils, les paroisses nouvelles ne pourraient pas subsister par elles-mêmes faute de ressources financières suffisantes, ce qui laissait clairement entendre que Saint-Sulpice ne les aiderait pas.

Voici, en bref, ce qui se passa pour Saint-Henri. Le 13 février 1867, une année révolue après avoir reçu son décret papal de décembre 1865, Mgr Bourget, qui avait pris le temps de réfléchir, délégua son vicaire général, M. Truteau, pour présider sur place l'enquête canonique, ainsi dite de *commodo et incommodo*, qui se devait régulièrement tenir, afin qu'on pût se rendre compte, en sondant l'opinion, des avantages et des désavantages de la fondation de la paroisse projetée. Le lendemain, 14 février, M. Truteau convoqua tous les intéressés à une assemblée publique, qui aurait lieu à la chapelle de Saint-Henri le 28 du même mois. La convocation fut lue, les dimanches 14 et 21 février, à Notre-Dame et à Saint-Henri, comme en témoignent les certificats du curé Rousselot de Notre-Dame et du desservant de Saint-Henri Louis Bertin prêtre de Saint-Sulpice. A l'assemblée du 28, on signifia au délégué de Monseigneur, M. Truteau, plusieurs protêts officiels : celui de M. Bayle, supérieur de Saint-Sulpice et curé en titre de Notre-Dame, celui de M. Rousselot, curé d'office de Notre-Dame, celui de la Fabrique, signé par le curé Rousselot et son marguillier en charge Victor Hudon et celui enfin de 275 tenanciers de Saint-Henri que présenta Alexandre Desève. Toujours ferme dans ses décisions, Mgr Bourget n'en émit pas moins, le 2 juillet suivant, son décret d'érection. La paroisse créée, Monseigneur en offrit la direction aux Messieurs de Saint-Sulpice qui refusèrent, le 11 juillet, d'en prendre charge. Un mois

plus tard, le 12 août, l'évêque nommait l'un de ses prêtres, M. Lapierre, premier curé de Saint-Henri. Celui-ci arriva dans la paroisse au commencement de septembre.

Je n'ai pas connu personnellement ce premier curé de Saint-Henri. Mais, en causant avec cinq ou six anciens de la localité, qui l'ont connu dans leur jeunesse ou en ont beaucoup entendu parler, j'ai pu me procurer des renseignements assez précis à son sujet, ce qui me permet de le faire connaître à mon tour.

Pierre-Larcille Lapierre est né à Montréal, le 27 décembre 1835, d'une humble et modeste famille. Vraisemblablement (je n'en suis pas sûr), il fit ses études classiques au Collège de Montréal. Ce qui est certain, c'est qu'il fut ordonné au sacerdoce, à Montréal, par Mgr Bourget, le 25 mai 1861. Il est d'abord aumônier à l'asile Saint-Antoine dans la ville, puis vicaire à Verchères et à Sault-au-Récollet. De 1862 à 1866, il fait partie du personnel de l'évêché. Après ensuite quelques mois de vicariat à Laprairie, il devient curé de Hemmingford pour un peu moins d'un an. De 1867 à 1875, il est curé de Saint-Henri des Tanneries. A son départ de cette paroisse, il voyage un certain temps. Enfin, de 1876 à 1888, il est curé de L'Acadie, où il meurt, le 14 janvier 1888, à 52 ans d'âge et 26 de prêtrise.

M. Lapierre avait 32 ans d'âge et 6 de sacerdoce quand il devint curé de Saint-Henri en 1867. C'était donc un jeune curé. Mais il avait vécu quatre ans à l'évêché auprès de Mgr Bourget, ce qui lui valait beaucoup. On en peut conclure, en tout cas, qu'il était bien au courant des difficultés que les circonstances imposaient à Mgr Bourget. Il s'efforça le mieux qu'il put de suivre ses directions et ses conseils.

Au dire des anciens, le curé Lapierre était un bel homme au physique, plutôt grand, bien découplé et d'apparence robuste, à figure toujours animée et joyeuse. De tempérament sanguin, vif en ses allures et très actif, il pouvait avoir comme tous les mortels ses sautes d'humeur et ses moments de faiblesse. Mais il était bon, charitable, prévenant et affable pour tous. Homme d'un grand cœur, sensible et tendre, il s'attachait vite et se montrait fidèle à ses amis. Il a été beaucoup aimé à Saint-Henri et il y a laissé, comme plus tard à L'Acadie, d'excellents souvenirs. Il n'était pas très entendu en affaires, nous le constaterons plus loin. Il faut convenir toutefois, à ce propos, qu'il ne fut jamais bien à l'aise à la tête de sa paroisse canonique. Au fond, il agissait comme mandataire immédiat de Monseigneur et c'est l'évêché surtout qui dirigeait l'administration. Quand même, il s'affirma riche de zèle et de dévouement.

Curé sans Fabrique et sans marguilliers, sans comité d'administration non plus jusqu'en avril 1873, M. Lapierre, sous la direction de son évêque, a mené à bonne fin une œuvre d'organisation paroissiale considérable. Il présida d'abord aux exercices du culte dans l'ancienne chapelle, que desservaient les sulpiciens depuis 1810, sise à l'angle des rues Bonaventure et Sainte-Élisabeth, aujourd'hui les rues Saint-Jacques et DeCourcelles. Mais il ne tarda pas à entreprendre la construction d'une église. Le 27 octobre 1867, Mgr l'évêque venait désigner l'endroit où elle s'élèverait. Ce fut pour les paroissiens l'occasion d'une superbe manifestation de foi et de soumission à Monseigneur dont les vieux cahiers parlent longuement. Le 11 janvier 1869, la Corporation Épiscopale achetait du sieur Hugh Brodie, un protestant aux vues larges, au prix de \$10,000.00, le terrain du

site désigné par l'évêque. C'est là où se trouve l'église actuelle. Le 17 mars suivant, les entrepreneurs maçons Jean-Baptiste Payette et Antoine Perrault s'engageaient par contrat à bâtir, d'après les plans de l'architecte Adolphe Lévesque, et à livrer le 1er septembre 1869, le temple projeté, pour la somme de \$9,500.00. C'est, par suite, à l'automne de 1869 que l'église fut ouverte au culte. M. Lapierre y a exercé les fonctions du saint ministère de 1869 à 1875.

Dès le mois de janvier 1868, le curé avait commencé, selon l'usage et la discipline, à tenir les registres paroissiaux. Régulièrement, on n'avait pas de sépultures à Saint-Henri. En autorisant la division de Notre-Dame, Rome avait réservé le droit d'inhumer les défunts à la Fabrique ou aux Messieurs de Saint-Sulpice dans leur cimetière de la Côte-des-Neiges. Mais on eut des baptêmes et des mariages en grand nombre. Le premier baptême enregistré, celui de Marie-Marguerite-Henriette Martin dit Versailles, est du 19 janvier 1868. Au cours de cette année 1868, on eut 180 baptêmes et 33 mariages, l'année suivante en 1869, 260 baptêmes et 48 mariages, en 1870, 317 baptêmes et 68 mariages, et en 1871, 348 baptêmes et 79 mariages. Par ces chiffres l'on voit aisément que la population de la paroisse augmentait constamment. En 1874, elle compterait près de 7,000 âmes. Naturellement, le curé ne pouvait suffire seul à un pareil ministère. Il lui fallait des vicaires. Pendant les sept ans qu'il a passés à Saint-Henri, il en eut un bon nombre. J'ai relevé, dans les registres, en suivant l'ordre du temps de leur séjour, les noms de MM. Brien, Barrett, Charbonneau, Salmon, Paré, Séguin, Bourget, Martineau, Bonin, Valois et Sauvé. Quelques notes brèves sur chacun d'eux sont, me semble-t-il, ici à leur place.

M. Aristide Brien, né à Saint-Jacques de l'Achigan le 16 février 1841, a été ordonné prêtre à Montréal le 23 décembre 1867. Longtemps curé de Sainte-Élisabeth de Joliette et chanoine de Joliette, il est mort à l'hôpital Saint-Eusèbe de cette ville le 20 octobre 1917.

M. Barthélemy Barrett, né à Saint-Anicet de Huntingdon le 13 décembre 1840, a été ordonné prêtre à Montréal, le 21 septembre 1867. Il est mort aumônier à l'hospice Bethléem à Montréal, après seulement trois ans de prêtrise, le 10 mars 1870.

M. Alfred-Louis Charbonneau, né à Saint-Vincent-de-Paul (île Jésus) le 28 août 1843, a été ordonné prêtre à Montréal, le 8 septembre 1867. Curé successivement de Côte-Saint-Paul (Montréal), de Saint-Côme (Joliette), de Saint-Alphonse (Joliette), de Saint-Lazare (Vaudreuil), de Lacolle (Saint-Jean) et de Saint-Timothée (Beauharnois), il est mort dans cette dernière paroisse le 12 décembre 1902.

M. John-James Salmon, né à Montréal, nommé premier curé de Saint-Gabriel (Montréal) le 11 décembre 1875, est mort dans cette paroisse en 1886.

M. Louis-Hubert Paré, né à Montréal le 15 janvier 1845, a été ordonné prêtre à Montréal le 28 novembre 1868. Vicaire à Saint-Henri un peu plus d'un an, il fut ensuite vicaire aux Cèdres de 1869 à 1874, puis aumônier des Sœurs de Miséricorde (Montréal), où il est mort, le 6 octobre 1883, à 38 ans. C'était le neveu du chanoine Paré, longtemps secrétaire de Mgr Bourget.

M. Alphonse Séguin (frère du curé Joseph Séguin, de Verchères), né à Rigaud le 28 octobre 1842, a été ordonné prêtre à Montréal, le 8 septembre 1867. Premier curé de Sainte-Cunégonde (Montréal) de 1874 à 1893, il y est mort, le 19 mai 1893, à 50 ans.

M. Jean-Baptiste Bourget (neveu de Mgr Bourget), né le 21 novembre 1840, a été ordonné prêtre à Montréal, le 8 septembre 1867. Il a été curé de Saint-Janvier, puis de Sainte-Geneviève (Jacques-Cartier). Il est mort à Viauville (Montréal), où il était à sa retraite depuis quelques années, le 7 avril 1915, à 74 ans.

M. Marcel Martineau, né à Montréal le 16 janvier 1847, a été ordonné prêtre à Montréal le 3 septembre 1871. Entré chez les jésuites en 1874, il a été le premier curé de Nominigüe (1883-1887). Longtemps missionnaire, il est mort à l'Immaculée-Conception (Montréal), le 26 avril 1923, à 76 ans.

M. Joseph Bonin, né à Lanoraie le 6 janvier 1845, a été ordonné prêtre à Montréal, le 22 novembre 1868. Curé de Saint-Charles de Montréal de 1893 à 1906, retiré ensuite à Berthierville, il y est mort, le 26 décembre 1917, à 72 ans.

M. Norbert-Alphonse Valois, né à l'Ile-Dupas le 2 août 1848, a été ordonné prêtre à Joliette le 16 janvier 1872. Curé à Saint-Joseph-du-Lac de 1878 à 1889, puis à Saint-Bruno (Chambly) de 1889 à 1906, il est mort à Saint-Bruno, le 20 novembre 1906, à 58 ans.

M. Oscar Sauvé a été vicaire à Saint-Henri en 1877-1878. Je n'ai point trouvé de notes précises à son sujet. L'abbé Allaire dans son *Dictionnaire du clergé* et le Père Alexis dans son *Histoire du diocèse d'Ottawa* ne font que le mentionner sans donner les dates de sa naissance, de son ordination et les autres. En quittant Saint-Henri, le 13 octobre 1878, il passa à Ottawa et y fut curé une couple d'années, dans la ville, à Saint-Jean-Baptiste, paroisse maintenant desservie par les Pères Dominicains. Il y est décédé le 26 août 1880 et il a été

inhumé, le 28, à Saint-Henri de Montréal, dans le caveau de l'église.

C'est avec l'assistance de ces différents vicaires, qui se succédèrent à Saint-Henri de 1867 à 1875, quelques-uns plus longtemps encore et après son départ, que M. Lapierre a administré la paroisse au spirituel pendant ses sept années de séjour.

Outre qu'il s'est toujours montré assidu et dévoué aux tâches du saint ministère, dans ses prédications en chaire, au tribunal de la pénitence et pour les visites aux malades, le curé Lapierre s'est aussi fortement intéressé à l'œuvre importante de la formation de la jeunesse. C'est à lui que Saint-Henri doit son premier couvent des Sœurs de Sainte-Anne et son collège des Frères des Écoles chrétiennes. Et il en suivit avec attention les premiers développements. Actif, zélé, d'âme compatissante, bon prédicateur et excellent catéchiste, il s'entendait à merveille à stimuler et à encourager tout le monde et peut-être plus spécialement les jeunes.

Depuis 1861, au temps des sulpiciens, il existait à Saint-Henri, une maison des Sœurs Grises, dont Sœur Dupuis, future supérieure générale, avait été la fondatrice. Elle se trouvait sur la rue Saint-Joseph (aujourd'hui Notre-Dame ouest) en gagnant vers Lachine. On y recevait les jeunes enfants pour leur faire la classe et on allait au dehors visiter les pauvres et les malades. Après son arrivée et pendant trois ans, M. Lapierre eut naturellement à s'en occuper et il le fit avec entrain jusqu'en 1870. Cette année-là, comme le curé jugeait nécessaire d'établir une maison d'enseignement plus importante et que les filles de Mère d'Youville ne pouvaient guère s'en charger, puisque, à Montréal du moins, ce

n'est pas exactement le but de leur œuvre, les Sœurs qui étaient en mission à Saint-Henri furent rappelées à la maison-mère et l'institution de la rue Saint-Joseph ferma ses portes. Disons tout de suite, en attendant d'en parler plus au long en son lieu, que les Sœurs Grises reviendraient à Saint-Henri, en 1885, à la demande du curé Décarie, reprendre leur noble besogne d'assistance ou de charité pour les orphelins et les vieillards, dans une petite maison en briques contigüe à l'église, qu'a remplacée en 1930 le vaste édifice d'hospitalisation qu'on admire de nos jours.

En 1870, ce sont les Sœurs de Sainte-Anne qui prirent la direction du couvent que voulait établir M. Lapierre. C'est maintenant l'école ou académie dite de Sainte-Mélanie, du nom d'une de ses anciennes supérieures devenue dans la suite supérieure générale de l'institut de Sainte-Anne. L'année d'avant, en 1869, le curé avait acheté des Messieurs de Saint-Sulpice, rue Saint-Pierre ou du Collège, à l'arrière de l'église, un assez grand terrain et il y avait fait bâtir une jolie maison en briques de 100 pieds par 60, à trois étages, au coût total, terrain et bâtisse, de \$18,000.00. Une fois l'immeuble construit, il y fallait des Sœurs institutrices, et même il en fallait plus que pour une seule maison, car le curé, vu l'étendue de sa paroisse et le grand nombre d'enfants à éduquer, se proposait de leur confier trois autres écoles en plus de celle de la rue Saint-Pierre : l'école de Saint-Augustin, rue Turgeon, l'école du village Delisle, plus tard Sainte-Cunégonde, et l'école de l'ancienne chapelle, rue Sainte-Élisabeth. Il s'adressa aux Sœurs de Lachine, dont la supérieure générale était alors Mère Marie-Jeanne de Chantal, et sa proposition fut acceptée. Sœur Marie-Herman fut nommée supérieure

de la nouvelle mission et, le 5 septembre 1870, seize religieuses venaient avec elle prendre possession du couvent de la rue Saint-Pierre.

Par contrat signé le 12 août précédent, la communauté, à qui le curé cédait la propriété, s'engageait à rembourser le prix de la maison et à payer les intérêts de la somme due pour l'achat du terrain. Toutes les Sœurs logeraient au couvent de la rue Saint-Pierre et celles qui seraient désignées pour cette fonction iraient chaque jour faire les classes aux autres écoles. M. Lapierre, au nom de la Corporation Épiscopale, retint, pour l'enseignement dans les quatre écoles, les services de huit religieuses à raison de cent dollars chacune annuellement. A la rue Saint-Pierre, on avait une bonne maison, mais rue Turgeon, au village Delisle et même à l'ancienne chapelle de la rue Sainte-Élisabeth, on ne pouvait disposer que de locaux de fortune qui laissaient plutôt à désirer. On s'en accommoda le mieux possible. Les enfants vinrent en si grand nombre que, en juin 1871, à la première distribution des prix, dans le sous-sol de l'église, on en compta pas moins de 1100 pour les quatre écoles. Au couvent même de Saint-Henri, on en avait 200 à l'externat et 80 au pensionnat. Mgr Bourget ne voulait pas d'abord qu'on eut là un pensionnat, à cause du voisinage dans la ville des Sœurs de la Congrégation. Mais, sur les instances de plusieurs citoyens notables, il le permit « pour les enfants de Saint-Henri seulement ». Dans la suite, la permission devint générale. Nous verrons plus loin jusqu'où l'œuvre a heureusement progressé à Saint-Henri.

En attendant, on aimera, j'en suis sûr, à trouver ici quelques notes générales sur l'histoire de cet institut canadien des Sœurs de Sainte-Anne, qui a fait tant de



La Place Saint-Henri



Intérieur de l'église

bien, depuis trois-quarts de siècle, à Montréal, par toute la province et jusque dans l'Ouest et aux États-Unis. Il est né à Vaudreuil en 1850. C'est l'une de ces fondations, entre 1840 et 1850, au début de son épiscopat, de Mgr Bourget, qui ont étonné tant de gens, à cause de leur hardiesse, et qui ont toutes si merveilleusement prospéré. Le grand évêque estima en effet, ce que tous ne comprirent pas, que, pour le progrès de la vie catholique en son diocèse, aux instituts et communautés qui existaient déjà, il importait d'en ajouter d'autres, qu'il fit venir de France ou qu'il créa sur place. Une humble institutrice de campagne, Esther Blondin, faisait l'école en ce temps-là à Vaudreuil depuis quinze ans. Elle s'était convaincue, par sa propre expérience, qu'une toute modeste congrégation, qui se dévouerait à la formation des jeunes filles pauvres des campagnes éloignées des centres, ferait un bien considérable, et elle se sentit inspirée du ciel de l'établir. Elle s'ouvrit de son projet au curé de la paroisse, M. Paul-Loup Archambault, qui était aussi vicaire général pour sa région. Celui-ci, naturellement, l'envoya s'éclairer auprès de Mgr Bourget. Après l'avoir écoutée, Monseigneur voulut bien l'approuver et la bénir, en lui disant simplement : « Essayez, nous verrons si Dieu le veut. » A l'été de 1848, Esther Blondin réunissait, à Vaudreuil, quelques compagnes en communauté et, après deux ans de probation sous la direction du curé Archambault, l'œuvre se trouva à point. Le 8 septembre 1850, Mgr Bourget présidait en personne à Vaudreuil la première profession des pieuses filles. Elles étaient cinq qui émirent leurs vœux ce jour-là. Monseigneur publia à Vaudreuil même le décret d'érection des « Filles de Sainte-Anne » qu'il plaçait ainsi sous la protection comme sous le vocable de sainte

Anne, nom admirablement choisi, puisque c'est celui de la mère et éducatrice de la Vierge Marie, mère elle-même de notre divin Sauveur. Comme tout ce que Mgr Bourget a fondé et béni, la communauté des Sœurs de Sainte-Anne ne tarda pas à prendre de l'extension. Les *vocations* affluèrent. Les fondations succédèrent aux fondations. Elles sont aujourd'hui 2,000 qui donnent l'éducation et l'instruction à 30,000 jeunes filles au Canada et aux États-Unis. De Vaudreuil, la maison-mère se transporta à Saint-Jacques de l'Achigan en 1853 et à Lachine en 1864. C'est, par suite, de Lachine, ainsi que je l'ai déjà noté, que se fit la fondation de Saint-Henri en 1870. C'était, si je ne me trompe, la seizième en date de la communauté et la première dans la grande ville ou plus exactement à l'époque dans sa banlieue. L'avenir allait démontrer que cet établissement était des plus opportuns et des plus heureux. C'est, assurément, l'un des beaux succès de l'administration du curé Lapierre à Saint-Henri des Tanneries.

L'actif et diligent curé ne réussit pas moins la fondation du collège qu'il projetait et dont il avait à cœur de confier la direction à des religieux enseignants. L'ancienne chapelle de la rue Sainte-Élisabeth, où, avant et pendant la construction de l'église de la rue Saint-Jacques, il avait rempli les fonctions de son ministère, c'était, on s'en souvient, depuis 1810, une chapelle-école. En 1871, on la transforma en école des garçons uniquement. En 1871-1872, un instituteur laïque distingué, M. Doré, le père de M. Victor Doré actuellement surintendant de l'Instruction publique, y fit la classe aux élèves les plus avancés, tandis que les Sœurs de Sainte-Anne s'occupaient des plus jeunes. L'année d'ensuite, toujours par l'initiative du curé, les Frères des Écoles

chrétiennes, qui sont à Montréal depuis 1837, en prirent la gouverne, avec le frère Elphinien comme directeur ou supérieur. Dès 1872-1873, on eut 200 élèves. Cinq ans plus tard, aux vacances de 1877, après le départ du curé Lapierre par conséquent, les Frères et leurs enfants prenaient possession, à l'angle de la rue Saint-Jacques et de la rue Saint-Pierre, de l'immeuble, considérablement agrandi dans la suite, qui prit dès lors le nom de collège de Saint-Henri et où ils sont encore en 1942 après soixante ans écoulés. Leur compétence, leur zèle et leurs activités ont assuré à l'institution une rapide et remarquable prospérité. On eut là 500 élèves en 1880, 800 en 1900 et plus de 1000 en 1920. Simple école élémentaire dans les premiers temps, c'est aujourd'hui une école primaire supérieure de tout premier ordre. Il sera question, en son lieu, de ses développements et de ses progrès. Il suffit pour l'instant d'avoir noté que sa fondation a été, comme celle du couvent, l'un des succès de l'administration du curé Lapierre.

Ainsi que je l'ai fait pour la communauté des Sœurs de Sainte-Anne, il convient à la précision de ce récit, me semble-t-il, que je rappelle succinctement l'histoire de cet admirable institut des Frères des Écoles chrétiennes, auquel le premier curé de Saint-Henri confiait en 1872 l'œuvre de l'instruction et de l'éducation des jeunes garçons de sa paroisse. Fondé à Reims en France, par saint Jean-Baptiste de La Salle, en 1681, l'institut des "Chers Frères", comme on les appelle toujours, a connu, tous le savent, une merveilleuse expansion. Ils sont à l'heure actuelle, dans le monde entier, 19,000 religieux qui donnent l'instruction à 300,000 enfants en pas moins de 1,400 collèges ou écoles. En 1837, sur l'appel de

M. Quiblier, supérieur de Saint-Sulpice, et avec l'approbation de Mgr Lartigue, quatre d'entre eux arrivaient à Montréal. En peu d'années, ils se multiplièrent et se virent confier la direction d'un grand nombre de nos écoles dans la ville et au dehors. A juste titre, on appréciait leur valeur et leurs mérites comme éducateurs et on les estimait hautement. Pour tout dire en deux mots, à Montréal et au Canada, aussi bien qu'en France et en Europe, le succès le plus complet devait couronner leur zèle et leurs labeurs. Dans notre seule province, ils comptent aujourd'hui plus de 60 établissements, collèges ou écoles, dont celui de Saint-Henri n'est pas le moins important, ni le moins progressif.

Eglise, couvent, collège, tout était donc sur pied, et d'une façon fort convenable, à Saint-Henri des Tanneries. La population de la paroisse atteignait en 1874 tout près de 7,000 âmes réparties en 1,800 familles environ. On avait une grosse dette, c'est vrai. Mais l'organisation paroissiale était au complet et riche de promesses pour l'avenir. Jusque-là, à cause des circonstances que j'ai précisées, le curé Lapierre avait assumé presque seul, sous la direction immédiate de l'évêché, les responsabilités de l'administration de Saint-Henri. En 1874, Mgr Bourget décida, par ordonnance épiscopale, de constituer une Fabrique et de faire élire un corps de marguilliers pour assister régulièrement le curé dans la gestion des affaires temporelles. Aux termes de cette ordonnance, on devait choisir, dans une assemblée de paroisse, douze citoyens propriétaires, qui formeraient ce qu'on appelait, peut-être improprement puisqu'ils étaient tous nouveaux, le corps des anciens et nouveaux marguilliers. Ceux-ci éliraient à leur tour les trois marguilliers du banc. L'ordonnance épiscopale fut émise le

19 octobre 1874, et le choix des douze comme aussi l'élection des trois se firent le 25 du même mois. Mais il fut réglé que les uns et les autres n'entreraient en fonction que le 1er janvier 1875. Deux actes officiels, l'un du choix des douze, l'autre de l'élection des trois, sont consignés au registre des délibérations en date du même jour, 25 octobre 1874. Les douze citoyens propriétaires choisis en assemblée publique pour former le corps des anciens et nouveaux marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de Saint-Henri, furent, selon l'ordre de leur inscription au registre des délibérations, les suivants : Narcisse Trudel, Jean-Baptiste Cazalais, Eugène Trudel, Joseph Lupien, Grégoire Bleault, Ferdinand Faure, Alexis Loriault, Ferdinand Fichaud, Moïse Trudeau, Octave Gauthier, Marcel Lymburner et Casimir Beauvais. Ces Messieurs élirent le même jour, pour occuper le banc d'œuvre, Eugène Trudel comme premier marguillier, Ferdinand Faure comme deuxième marguillier et Ferdinand Fichaud comme troisième marguillier. Ceux-ci entrèrent en fonction le 1er janvier 1875. Le 1er août de la même année, pour remplacer Ferdinand Faure, qui partait en voyage pour la France, on dut élire un autre marguillier, et ce fut Émery Fauteux que l'on choisit.

C'est au temps du curé Lapierre, en février 1874, que Côte-Saint-Paul eut son premier desservant, M. Alfred Charbonneau, jusque-là vicaire à Saint-Henri. Il continua, au dire de la tradition, à résider à Saint-Henri, mais il se rendait à Côte-Saint-Paul pour les offices et les besoins du ministère. Le premier curé de Côte-Saint-Paul, en 1875, a été M. Charles Beaubien, plus tard curé de Sault-au-Récollet.

A l'été de 1874, au temps encore de M. Lapierre, le village Delisle eut son premier desservant, M. François

Prud'homme. L'année suivante, en 1875, le village Delisle était érigé en paroisse sous le vocable de Sainte-Cunégonde et M. Alphonse Séguin, vicaire à Saint-Henri, en était nommé le premier curé. Il y est décédé le 19 mai 1893.

Le 20 septembre 1875, Mgr Bourget nommait M. Isidore Gratton, alors en charge de Saint-Henri de Mascouche, curé de Saint-Henri des Tanneries. Peu après, M. Lapierre quittait la paroisse, pour bientôt devenir curé de L'Acadie.

Ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, la paroisse canonique de Saint-Henri, érigée par le décret de Mgr Bourget en date du 2 juillet 1867 et que le curé Lapierre dirigea de 1867 à 1875, ne fut pas dès ses commencements constituée en municipalité civile distincte. Elle ne l'a été, sous le nom de Ville de Saint-Henri, que par la proclamation du lieutenant-gouverneur de Québec, en date du 21 décembre 1874, qui fixait au 1er janvier 1876 le « détachement » de son territoire d'avec celui de la municipalité d'Hochelaga ou de la *paroisse* de Montréal. Dans son décret du 2 juillet 1867, Mgr Bourget dit expressément que la nouvelle paroisse de Saint-Henri « continuera au civil à demeurer dans l'enceinte de Notre-Dame ». D'autre part, la loi de Québec du 23 février 1875 explique que les paroisses canoniques de Montréal ou de sa banlieue « ont été érigées pour les fins religieuses seulement » et « qu'il n'a pas paru opportun de créer de nouvelles municipalités ».

La première séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Henri eut lieu cependant le 20 mars 1875, dans le bas de l'église là où siégeait précédemment — dit le procès-verbal — le conseil municipal d'Hochelaga ou de la

paroisse de Montréal. C'était plusieurs mois avant la date du 1er janvier 1876, fixée par la Législature, et comme une séance préparatoire. A cette réunion du conseil municipal du 20 mars 1875, Narcisse Trudel fut élu maire. Il devait être réélu le 16 janvier 1876 et le 10 janvier 1877. Nous y reviendrons au chapitre suivant.

Il existait à Saint-Henri une Commission des Écoles dès le temps des sulpiciens et ses bons offices ont puissamment aidé le curé Lapierre dans les fondations du couvent et du collège dont il a été question ci-dessus. Les plus anciens documents que nous ayons au sujet de cette Commission — on me les a obligeamment communiqués à l'ancienne École du Plateau — remontent à 1848. Les 8 et 9 août de cette année-là, des assemblées ont lieu dans la maison de Paul Deschamps. Félix Gougeon est élu président et A.-N. Lamothe secrétaire. Le texte des résolutions adoptées laisse entendre que la Commission existait précédemment. Mais on n'en avait pas conservé les minutes.

Pour les années suivantes, les présidents sont : en 49-50, Félix Gougeon ; en 50-51, Charles Turcot ; en 51-52, Charles Lenoir-Rolland ; les trois années suivantes, Joseph Lenoir ; en 55-56, Pierre Saint-Germain ; en 56-57 et 57-58, François Payette ; les trois années d'ensuite, Adolphe Wilscam ; en 61-62, Félix Gougeon et Alexis Payette ; en 62-63 et 63-64, Alexis Payette ; en 64-65 et 65-66, Adolphe Wilscam.

Pour la première fois, le 5 octobre 1865, un sulpicien, M. Louis Colin (futur supérieur à Notre-Dame), signe les minutes de l'assemblée, bien qu'il ne soit pas commissaire, fait-on remarquer. Mais dès 1848, et même auparavant, « nos Messieurs », on le comprend aisément,

s'intéressaient à la Commission et à ses écoles. De 1866 à 1871, c'est Alexandre-Eugène Trudel qui est président, et, en 1871-1872, c'est François Brouillet. De 1872 à 1875, Joseph Brosseau leur a succédé. De 1867 à 1875, l'instituteur Hilaire Doré signe les minutes. De même, de 1871 à 1875, le curé Lapierre, apparemment commissaire, signe les minutes.

Pour l'instant, cela suffit. Je continuerai, en son lieu, aux chapitres suivants, à donner au moins les noms des présidents de la Commission. Sous la direction des Messieurs de Saint-Sulpice de 1848 à 1867 et sous celle du curé Lapierre de 1867 à 1875, ces anciens présidents et leurs collègues, en s'occupant des écoles, ont rendu de précieux services à la paroisse. Il convenait de le signaler pour l'histoire.

CHAPITRE III

*Les développements de Saint-Henri
sous le curé Gratton, le desservant Décarie
et le chanoine-curé Lussier (1875-1882)*

M. Joseph-Isidore Gratton, le successeur de M. Lapierre, était un prêtre de haute valeur intellectuelle et de vertus solides, qui ne manquait ni d'habileté, ni d'expérience. A son arrivée à Saint-Henri, il avait 46 ans d'âge et 23 de sacerdoce. Du 20 septembre 1875 au 15 novembre 1877, il a vécu un peu plus de deux ans aux Tanneries. Il s'y est fait remarquer par ses beaux talents, son aisance de parole et sa dignité de vie. Il importe à la clarté de mon récit de rappeler tout d'abord quelles ont été sa vie et sa carrière.

Il est né à Montréal le 23 février 1829. Ayant perdu sa mère quand il n'avait encore que 3 ans, il a passé son enfance et sa première jeunesse chez ses grands-parents à Sainte-Thérèse de Blainville. C'est là que, en 1825, le curé Ducharme avait jeté les bases de son collège-séminaire en fondant une école latine dans son presbytère. En 1837, à 8 ans, Joseph-Isidore devenait élève de cette école latine. En 1842, cinq ans plus tard, il fut du groupe des vingt-cinq écoliers que le curé-fondateur présenta à Mgr Bourget comme prémices du petit séminaire selon la norme du concile de Trente et de saint Charles Borromée qu'il avait rêvé et qu'il désirait établir, à qui Monseigneur permit de prendre la

soutane à 12 ou 13 ans. Ainsi qu'on sait, ce séminaire de tout jeunes lévites n'a pas duré longtemps, les exigences de notre vie sociale canadienne ne le permettant pas. Mais le collège-séminaire de Sainte-Thérèse, où l'on s'occupe, comme dans tous nos collèges classiques, de former ensemble les futurs prêtres du sanctuaire et les futurs laïcs des professions libérales s'est heureusement maintenu. Le jeune Gratton, ses classes de lettres terminées, y fut six ans professeur et surveillant, tout en suivant ses cours de philosophie et de théologie. Il vint ensuite quelques mois au grand séminaire de la ville se préparer immédiatement au sacerdoce. Ordonné prêtre à Montréal, le 3 août 1851, il retourna à Sainte-Thérèse et il y a été professeur encore deux ans. De 1853 à 1858, il est curé de Sherrington. De 1858 à 1863, il est curé de Saint-Jérôme, où viendra le curé Labelle en 1868. De 1863 à 1871, M. Gratton est curé de Terrebonne et en même temps supérieur du collège Masson. De 1871 à 1875, il est curé à Saint-Henri de Mascouche en continuant de remplir la charge de supérieur du collège Masson à Terrebonne. Le 11 janvier 1875, le collège Masson est rasé de fond en comble par un désastreux incendie. Aux vacances suivantes, M. Gratton, devenu relativement plus libre, est nommé à la cure de Saint-Henri de Montréal. De septembre 1875 à novembre 1877, je l'ai dit, il y passe un peu plus de deux ans. De 1877 à 1884 il redevient curé de Saint-Henri de Mascouche. De 1884 à 1892 enfin, il est curé de Sainte-Rose de Laval. Il meurt dans cette dernière paroisse, le 8 août 1892, à 71 ans.

Feu Mgr Nantel a écrit, dans les *Annales térésiennes* d'octobre 1892, un fort bel article à la mémoire du curé Gratton, dont je me plais à citer un large extrait, qui

le peint sur le vif mieux que je ne saurais le faire. « Un curé, écrit l'ancien supérieur de Sainte-Thérèse, est placé dans une paroisse comme une lumière sur le chandelier. Il faut que les hommes voient ses œuvres. Ce que les paroissiens de M. Gratton voyaient en lui, c'était une haute intelligence de leurs besoins, un entier dévouement à tous leurs intérêts, un zèle infatigable contre l'erreur et le vice, l'esprit d'ordre et de méthode dans les affaires, une charité compatissante à toutes les misères, une régularité constante dans l'accomplissement de ses devoirs, une ponctualité à fendre une minute en quatre. Non pas que tout fut douceur et suavité dans sa manière de traiter les hommes et les choses ! Mais, dans l'ensemble de qualités et de vertus qui distinguaient le prêtre, les imperfections de l'homme disparaissaient ou étaient à peine visibles. Aussi, malgré une certaine raideur de forme et de langage, M. Gratton sut se gagner partout et garder toujours le respect, l'estime et la confiance de ses paroissiens, qui se disaient heureux et fiers de posséder un tel pasteur. Cet ascendant, le curé Gratton le dut surtout à sa parole. Avec sa belle intelligence et une science sans cesse renouvelée aux meilleures sources, il prêchait selon le conseil de l'apôtre à temps et à contre-temps, en toute patience et doctrine. Soit qu'il exposât les vérités du salut, soit qu'il stigmatisât les erreurs et les vices, sa parole lumineuse, pressante, incisive, pénétrait les esprits et les cœurs... »

A Saint-Henri de Montréal, l'administration curiale de M. Gratton, au temporel, a été plutôt laborieuse. En somme, il n'a pas réussi à régler les difficultés financières avec lesquelles la paroisse se trouvait aux prises. Ce n'est certes pas parce que le zèle lui ait fait défaut.

Mais les circonstances étaient adverses. Là comme ailleurs dans la ville, les paroissiens hésitaient à accepter les responsabilités d'affaires que la fondation de la paroisse canonique avait nécessitées et au sujet desquelles ils n'avaient pas été consultés au préalable. On n'a qu'à parcourir le cahier des délibérations de la Fabrique ou de la paroisse pour s'en convaincre. On y constate les faits suivants.

Le 27 novembre 1875, deux mois après l'arrivée de M. Gratton, MM. les chanoines de l'évêché Séguin et Mongeau, qui ont par ordre de l'évêque examiné l'état des affaires de Saint-Henri, présentent à Mgr Bourget un bilan de la situation qui n'est pas brillant. L'actif, je veux dire les biens et propriétés de l'église, dépasse un peu \$98,000.00, mais le passif est d'un delà de \$100,000.00. Le lendemain, 28 novembre, dans une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux tenue sous la présidence du curé Gratton, l'Oeuvre et Fabrique accepte courageusement de prendre charge de l'administration. Effectivement, le 12 décembre, à une assemblée subséquente, on règle la question des salaires des employés de l'église. A plus de soixante ans de distance, le détail en est intéressant. On alloue, par année, \$425.00 au bedeau, \$200.00 aux Sœurs sacristines et \$25.00 au connétable chargé de maintenir l'ordre pendant les offices. Il n'est pas question des chantres.

Le 9 avril 1876, le curé et les marguilliers se rendent auprès de Mgr Bourget pour tenir sous sa présidence une assemblée régulière. Monseigneur, qui va démissionner comme évêque de Montréal le mois suivant, a déjà pris logis à l'hospice du Sacré-Cœur, dans le voisinage du palais épiscopal. C'est là qu'on se réunit. Les chanoines Séguin et Mongeau sont présents, comme aussi

l'ancien curé Lapierre et l'ancien vicaire Salmon, curé de Saint-Gabriel depuis décembre 1875. Il s'agit d'étudier le bilan présenté en novembre par MM. les chanoines et de parer aux légers embarras créés par les redditions de compte de M. Lapierre. L'état des affaires tel que condensé par MM. Séguin et Mongeau est trouvé parfaitement exact et tout s'arrange avec M. Lapierre. Mais ce n'est pas là ce qui importe davantage. L'Oeuvre et Fabrique de Saint-Henri doit s'occuper surtout de voir à prendre les moyens de mettre ordre à la situation plutôt compromise des affaires en général. On va d'abord au plus pressé. Le 23 avril 1876, la Fabrique emprunte \$60,000.00 de la succession Masson, avec laquelle M. Gratton, qui venait de Terrebonne, avait des relations. Le 21 mai suivant, on emprunte encore \$10,000.00, de la Corporation Épiscopale cette fois. Mgr Bourget, qui a démissionné le 11 du même mois, mais qui administre encore le diocèse en attendant que son successeur Mgr Fabre prenne possession en septembre, signe l'acte de prêt au nom de la susdite Corporation Épiscopale. La Fabrique dispose donc de \$70,000.00. Cette somme, on la doit et il faudra la payer. On ne saurait y arriver, pense-t-on, sans avoir recours à une répartition légale. Je vois au cahier des délibérations que, sous la présidence du curé Gratton, on eut pas moins de quatre assemblées des francs-tenanciers de la paroisse au sujet de cette répartition légale à percevoir pour un montant de \$65,000.00. Elles eurent lieu le 18 juin 1876, le 2 juillet 1876, le 9 juillet 1876 et, plus d'un an après, le 7 octobre 1877. Dans ces diverses assemblées, on avait admis en principe qu'il fallait une répartition légale. En pratique toutefois, on n'avait abouti à rien de définitif. Le 15 novembre 1877, M. Gratton quittait la

paroisse. Entre temps, deux élections de marguilliers s'étaient faites sous sa présidence. Le 28 décembre 1875, on avait choisi Alexis Loriault pour remplacer Eugène Trudel et, le 10 décembre 1876, on avait choisi Alexandre Desève, pour remplacer Ferdinand Fichaud.

Au spirituel, les choses avaient beaucoup mieux prospéré qu'au temporel. M. Gratton s'était généreusement dépensé pour ses paroissiens, il leur avait rendu de précieux services et il s'était paternellement attaché à eux. Ceux-ci, de leur côté, l'estimaient hautement et son départ causa de vifs regrets dans tous les foyers.

C'est au temps de l'administration du curé Gratton que, le 11 décembre 1875, Sainte-Cunégonde fut définitivement et complètement séparée de Saint-Henri. M. François-Joseph Prud'homme, né à L'Assomption en 1824, ordonné prêtre à Montréal en 1860 et qui est mort curé de l'Épiphanie en février 1904, a bien été desservant de Sainte-Cunégonde en 1874. Mais, remarque l'archiviste Massicotte dans son intéressante plaquette *La Cité de Sainte-Cunégonde*, tous ses actes de baptême et de mariage sont datés de Saint-Henri. Au reste, le décret de Mgr Bourget, érigeant canoniquement Sainte-Cunégonde est exactement du 11 décembre 1875. Or, au cours de 1874, M. Alphonse Séguin avait remplacé M. Prud'homme et il est en fait considéré comme le premier curé de Sainte-Cunégonde.

C'est M. Remi Décarie qui remplaça en novembre 1877 M. Gratton, mais à titre seulement de desservant, et il fut là au même titre jusqu'en juin 1879, soit environ un an et demi. Il devint ensuite curé à Redford aux États-Unis pour trois ans. En août 1882, il revint aux Tanneries, comme curé cette fois, pour près de quarante

ans, jusqu'à sa mort en août 1920. Je lui consacrerai plus loin tout un chapitre. Pour l'instant, je me borne à signaler son passage comme desservant. En juin 1879, M. Décarie fut remplacé par M. le chanoine Eucher Lussier, de l'évêché, d'abord comme desservant lui aussi jusqu'à mai 1880, puis comme curé jusqu'à la fin de septembre 1882.

Les changements de curés se font pour toutes sortes de raisons qu'il n'est pas facile souvent de démêler, surtout à distance et après soixante ans écoulés. Parce que l'évêque le juge opportun pour le bien des âmes ou pour l'administration des affaires, ou, d'autre part, parce que le curé le demande à cause de son état de santé ou pour quelque autre motif, le changement a lieu et les paroissiens n'ont qu'à s'incliner. Mais au départ de M. Gratton des Tanneries, où il était curé, M. Décarie lui succéda à titre de desservant pour un peu plus d'un an, et, après lui, M. Lussier fut aussi desservant pendant un an. Pourquoi un desservant au lieu d'un curé ? Il faut, je crois, en chercher la raison dans les circonstances difficiles où se trouvait l'évêché en 1877 au point de vue financier. A ce propos qu'on me permette une digression, comme entre parenthèse, sur l'état des affaires du diocèse de Montréal à l'époque dont il s'agit, qui me paraît nécessaire pour bien faire comprendre les choses à Saint-Henri comme ailleurs à cette époque.

Mgr Bourget, coadjuteur de Mgr Lartigue de 1837 à 1840, et évêque titulaire de Montréal de 1840 à 1876, avait démissionné le 11 mai 1876. Mgr Fabre, son coadjuteur depuis 1873, lui succéda de droit, ce 11 mai, mais, ce qui est déjà significatif, il ne prit possession que le 19 septembre. Il voulut sans doute se rendre

compte de l'état des affaires. Dès l'automne de 1876, il appela à l'évêché M. Médéric Lesage, à ce moment curé de Albany et ancien professeur de sciences à L'Assomption, en le chargeant de vérifier la comptabilité en cours. Peu après, en janvier 1877, il appelait aussi M. Eucher Lussier, alors à Boucherville, auprès de lui, pour l'aider. Le 10 juin 1879, les comptes de l'évêché ayant été mis à jour, Mgr Fabre écrivait dans une lettre à son clergé : « La crise financière qui sévit à Montréal depuis quelques années a affecté considérablement l'évêché. Les dépenses nécessaires sont restées les mêmes, mais les revenus, qui proviennent en grande partie des loyers des maisons que nous possédons, ont diminué d'un tiers... En outre, nous avons dû contracter une dette considérable pour la construction des églises des paroisses nouvellement érigées dans la ville ou la banlieue (il y en avait plus d'une douzaine, dont celle de Saint-Henri) ... Nous avons résolu d'abandonner, après notre retour de Rome (Monseigneur partait en visite *ad limina*), notre palais épiscopal, pour aller fixer notre résidence à Saint-Henri des Tanneries... » A son retour de Rome cependant, dans une lettre en date du 12 mars 1880, Mgr Fabre annonçait qu'il avait renoncé à ce projet. Le 2 mars 1880, Monseigneur avait constitué un comité, dit de l'évêché, qu'il chargeait de voir à équilibrer la situation compromise. Ce comité se composait de cinq prêtres et de deux laïcs.¹ Le président de ce comité,

1. Ce comité de l'évêché était ainsi composé : M. Isidore Gravel, curé de Laprairie, M. Joseph Séguin, curé de Verchères, M. Stanislas Tassé, curé de Sainte-Scholastique, M. Jean-Baptiste Champeaux, curé de Berthier, M. Nazaire Piché, curé de Lachine, M. Barbeau, président de la Banque d'Épargne, et M. Édouard Murphy. Ajoutons que, vers ce temps, les anciens chanoines, sauf deux M. Hicks et M. Leblanc, furent nommés curés en diverses paroisses, ce qui allégea le fardeau de l'évêché, en leur procurant, à ces vénérables chanoines, une retraite honorable à chacun.

le curé Isidore Gravel, fut nommé procureur temporaire, avec M. Joseph Vaillant, appelé de L'Assomption, comme assistant-procureur. Les affaires furent stabilisées et Mgr Fabre ne quitta pas l'évêché. Mais il avait pensé à prendre pour lui la cure de Saint-Henri et c'est ce qui explique, je pense, que M. Décarie, de 1877 à 1879, et M. Lussier, de 1879 à 1880, n'y furent assignés qu'à titre de desservants.

De novembre 1877 à juin 1879, M. Décarie ne fut donc que desservant à Saint-Henri, et pareillement M. Lussier de juin 1879 à mai 1880. Il paraît bien qu'ils étaient chargés surtout du spirituel et que l'évêque, c'était maintenant Mgr Fabre depuis septembre 1876, ou le comité de l'évêché après mars 1880, voyait au temporel, en retirant les revenus de la cure. Ce qui est certain, c'est que sous M. Décarie desservant, on ne voit pas au cahier des délibérations qu'il y eut aucune assemblée de marguilliers ou de paroisse où l'on se soit occupé d'affaires et de répartition. Le 16 décembre 1877, on élit Moïse Trudeau troisième marguillier, pour remplacer Émery Fauteux, sortant de charge, et, le 15 décembre 1878, on élit Claude Turcot, qui remplace Alexis Loriault. Le 21 juin 1879, le desservant Décarie, inscrit dans le cahier officiel l'état de compte qu'il vient d'adresser à Mgr Fabre avant de quitter la paroisse. Le 21 décembre 1879, le desservant Lussier préside à l'élection comme marguillier de Louis Sénécal, qui remplace Alexandre Desève. Mgr Fabre est en voyage à Rome, on est dans l'expectative, on attend les événements. A son retour de Rome en mars 1880, Monseigneur constitue le comité de l'évêché. Les activités vont reprendre. Le 25 avril et le 2 mai 1880, M. Lussier, encore desservant, préside deux assemblées de paroisse où l'on parle

de répartition légale et où l'on décide (114 *pour*, 29 *contre*) de payer à l'évêché les \$40,000.00 que Monseigneur demande pour lui permettre de sortir d'embarras. Chaque paroisse est appelée à faire sa part. Le vénérable Mgr Bourget, à 80 ans passés, sort de sa retraite du Sault et entreprend une tournée de quêtes par tout le diocèse. En mai 1880, M. Lussier est nommé curé de Saint-Henri. La période d'attente est finie.

Comme je l'ai fait précédemment pour M. Lapierre et pour M. Gratton, et comme je le ferai plus loin pour M. Décarie, il me convient ici d'exposer brièvement ce qu'ont été la vie et la carrière de M. le chanoine-curé Lussier. Né à Boucherville, le 20 octobre 1835, d'une modeste famille de cultivateurs, Pierre-Eucher Lussier eut une enfance calme et heureuse en sa paroisse natale. Le curé d'alors à Boucherville, c'était M. Thomas Pepin, qui fut là trente-six ans, de 1840 à 1876. Il ne tarda pas à discerner dans le jeune Lussier de belles aptitudes intellectuelles et il se fit son protecteur. Grâce à sa bienveillance, Pierre-Eucher put entreprendre, à 13 ou 14 ans, son cours d'étude à Saint-Hyacinthe. Il y remporta de beaux succès. Il vint dans la suite au grand séminaire de Montréal, et c'est là qu'il fut ordonné prêtre le 2 septembre 1860. Il a été deux ans vicaire à Laprairie et six ans à Boucherville. Il avait 32 ans d'âge et 8 de sacerdoce quand, en février 1868, le premier détachement de nos zouaves pontificaux partit pour Rome, avec M. Edmond Moreau comme aumônier. M. Lussier partit avec eux. Il allait à Rome pour étudier d'abord et, de fait, il s'inscrivit au cours de droit canonique à l'Apollinaire, où il prit son doctorat en août 1870. Il remplit aussi les fonctions d'assistant-aumônier des zouaves canadiens. Entre temps, il fit le voyage de Terre-Sainte.

Il se trouvait à la Porta Pia lors de la prise de Rome le 20 septembre 1870. Le chevalier Drolet raconte, dans ses *Zouaviana*, que c'est M. Lussier qui rapporta au pays le drapeau des zouaves pontificaux, qu'on a conservé longtemps, sous une vitrine, dans l'une des chapelles latérales de la cathédrale de Montréal, et qui est maintenant au musée du château de Ramezay. Revenu au Canada, M. Lussier a été, de 1871 à 1876, comme précédemment, vicaire à Boucherville, chez son protecteur M. Thomas Pepin, à qui il ferma les yeux le 29 décembre 1876. Appelé à l'évêché en janvier 1877, il fut créé chanoine, en même temps que M. Lesage, par Mgr Fabre, le 1er mars 1878. Le 18 juin 1879, on l'a vu, il devenait desservant et, le 21 mai 1880, curé de Saint-Henri de Montréal. Le 28 août 1882, Mgr Fabre le nommait curé de Contrecoeur et, le 30 octobre 1886, quatre ans plus tard, curé de Beauharnois. Il a administré cette paroisse pendant dix-huit ans et s'est trouvé en 1892, à la création du diocèse de Valleyfield, à faire partie du clergé de Mgr Émard. Le 30 octobre 1904, M. le chanoine Lussier démissionnait comme curé et prenait sa retraite à l'hospice des Sœurs Grises de Beauharnois. C'est là qu'il est mort, le 24 décembre 1911, à 76 ans. Homme doué de beaux talents, prêtre instruit et dévoué, prêcheur éloquent, administrateur sage et prudent, le chanoine Lussier se distinguait surtout par sa piété, sa charité et sa belle simplicité. Il dirigeait et enseignait par l'exemple de sa vie tout autant que par la force de sa parole. Partout où il a passé, il a laissé des souvenirs bienfaisants.

De juin 1879 à août 1882, M. Lussier n'a été desservant ou curé de Saint-Henri qu'un peu plus de trois ans. Nous avons vu qu'avec lui, quand en mars 1880

Mgr Fabre décida de rester à l'évêché et de ne pas s'en aller à Saint-Henri, les activités paroissiales reprirent aux Tanneries. Le 21 novembre 1879, Louis Sénécal fut élu marguillier pour remplacer Alexandre Desève. Aux assemblées de paroisse du 25 avril et du 2 mai 1880, que M. Lussier présida en qualité de desservant, on parla d'affaires et on décida d'entreprendre des démarches pour se faire autoriser par le gouvernement de Québec à décréter une répartition légale. Le gouvernement exigea, selon la loi, qu'on choisit deux marguilliers spéciaux ou syndics chargés de surveiller la mise en force de cette répartition. Le 22 août 1880, sous la présidence de M. Lussier, maintenant curé en titre depuis le 21 mai précédent, l'assemblée de paroisse élut, pour cette fonction de marguilliers spéciaux ou syndics, Joseph-Narcisse Camiré et Alphonse Charlebois. A l'automne, deux ou trois autres assemblées se tiennent. On cherche à emprunter de l'argent à meilleur compte. On décide de s'adresser au Crédit foncier canadien. Le 19 décembre 1880, Narcisse Trudel est élu marguillier pour remplacer Moïse Trudeau. En mars 1881, on retient les services de l'avocat Jean-Baptiste Lafleur comme secrétaire-trésorier de l'Oeuvre et Fabrique de Saint-Henri, en lui allouant des honoraires annuels de \$200.00, avec en plus un bonus de \$500.00 pour préparer la répartition projetée. En juin 1881, le 23 et le 28, deux assemblées de la Fabrique ont lieu, sous la présidence du curé Lussier, auxquelles sont présents les marguilliers du banc Trudel, Turcot et Sénécal, les deux marguilliers spéciaux ou syndics Camiré et Charlebois et le secrétaire-avocat Lafleur. On décide de négocier un emprunt, au Crédit foncier canadien, pour quarante-cinq ans, de \$111,000.00. Il faut, d'après la loi, se faire autoriser par les Commissaires

civils. En novembre suivant, à l'assemblée de Fabrique du 3 de ce mois, on décide de se faire autoriser par les Commissaires civils à emprunter du Crédit foncier \$120,000.00 plutôt que \$111,000.00. Les choses traînent en longueur, c'est évident. Il semble bien qu'il y a des opposants qu'il faut calmer. Le 11 décembre 1881, Joseph Lenoir est élu marguillier. De janvier à octobre 1882, on tient trois ou quatre assemblées de l'Oeuvre et Fabrique où il est question de la répartition. En fait, les procédures suivent leur cours. Le 1er février 1882, la répartition est homologuée, ce qui veut dire qu'elle devient légale. Mais il faut la mettre à exécution, ce qui n'est pas commode. On patiente et on attend. Le 28 août 1882, M. Lussier est nommé curé de Contrecoeur et, le 28 septembre, il quitte Saint-Henri. M. Remi Décarie, qui a déjà été desservant, arrive dans la paroisse, comme curé cette fois, le 29 septembre.

Si M. Lussier n'est pas parvenu à régler la question financière, on constate qu'il y a beaucoup travaillé. Pour lui, comme précédemment pour M. Gratton, les circonstances étaient difficiles. Le poids des obligations contractées était trop lourd. Il avait fallu recourir à l'imposition d'une répartition légale et cette mesure compulsive était loin d'être populaire. Evidemment, on hésitait à l'appliquer. Mais, ces années de labeur et d'indécision, de 1875 à 1882, n'avaient pas été sans produire des résultats appréciables vers une solution heureuse du problème. Dans le public, on s'était habitué à la pensée que, pour rétablir l'ordre dans les affaires, on devait s'imposer des sacrifices. C'était le seul moyen d'assurer l'avenir. La vie spirituelle s'était développée, l'esprit paroissial s'était affermi. Les exercices du culte

avaient pris du lustre et de l'ampleur. Les anciens collègues de M. Lussier dans le chapitre de la cathédrale, les chanoines de l'évêché, le visitaient volontiers. On voit souvent les noms de M. Moreau, de M. Hicks, de M. Plamondon, d'autres chanoines encore, paraître dans les registres de Saint-Henri. Un ancien me disait : « C'était au temps des chanoines, nos offices étaient beaux. » M. Lussier d'ailleurs, je l'ai dit plus haut, était un prêtre distingué, qui jouissait d'un prestige considérable, dont la vie sans tache était un modèle et la parole éloquente un puissant stimulant pour la pratique des vertus chrétiennes. Les *vieux* de Saint-Henri ne l'ont pas oublié et ils en parlent encore avec vénération.

De 1875 à 1882, plusieurs vicaires, en plus de ceux qui étaient là du temps de M. Lapierre, comme M. Charbonneau et M. Bourget par exemple, se sont succédé, à qui il n'est que juste de consacrer au moins quelques lignes : M. Chaput, M. Collin, M. Lafortune, M. Lorrain, M. Brisset, M. Reid, M. Roussin et M. Bisson.

M. Isaïe-Remi Chaput, né à L'Assomption le 7 mai 1849, a été ordonné prêtre à Montréal le 7 juin 1873. Professeur deux ans au collège de Terrebonne, il fut ensuite vicaire, de 1875 à 1883, aux Cèdres, à Saint-Constant, à Saint-Paul-L'Ermite et à Saint-Henri de Montréal. En 1883, il alla faire du ministère à Oswégo dans l'État de New-York. Aumônier de la maison-mère de la Providence à Montréal de 1884 à 1886, il devint curé de Saint-Lazare de Vaudreuil de 1886 à 1892 et curé de Châteauguay de 1892 à 1916. Il prit enfin sa retraite chez son neveu, le curé Contant, à Maisonneuve, et c'est là qu'il est décédé, le 13 juillet 1924, à 75 ans. Mgr Émard l'avait créé chanoine de Valleyfield en 1921.

M. Charles-Alphonse Collin, né à Longueuil le 5 avril 1843, zouave pontifical en 1868, a été ordonné prêtre à Montréal le 10 septembre 1871. Vicaire à Saint-Henri en 1877-1878, il fut ensuite curé, de 1878 à 1893, à Saint-Augustin, à Emmingford, à Saint-Lin, à Saint-Hubert et enfin à Saint-Jean de 1893 à 1916. Ayant pris alors sa retraite à Saint-Jean, il y est mort, le 28 octobre 1930, à 87 ans.

M. Louis-Joseph (Tellier) Lafortune, né à L'Assomption le 28 août 1849, a été ordonné prêtre à Montréal le 17 janvier 1875. Vicaire dans plusieurs paroisses de la ville, dont Saint-Henri en 1877, Mile-End en 1878 et Saint-Jean-Baptiste en 1880-1884, aumônier à Lachine en 1884-1887, puis curé à Lachenaie (1887-1891), à Saint-Jérôme (1891-1901) et à Boucherville (1901-1928), il fut créé chanoine honoraire de Montréal en 1925, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales. Il est mort, dans un hôpital de Montréal, le 21 juin 1928, à près de 79 ans.

M. ou Mgr Narcisse-Zéphirin Lorrain, né à Saint-Martin (Laval) le 13 juin 1842, a été ordonné prêtre à Montréal le 4 août 1867. Professeur et directeur à Sainte-Thérèse de 1867 à 1869, il passa ensuite au diocèse d'Ogdensburg et fut curé de Redford, dans le Vermont, de 1869 à 1879. Mgr Fabre le rappela à Montréal dans l'intention, mais sans le lui dire pour respecter le secret de Rome, de le faire élire évêque dans le haut d'Ottawa. En attendant, il le nomma vicaire de Saint-Henri, puis vicaire général du diocèse en août 1880. Le 21 septembre 1882, le vicaire général était sacré dans l'église de Notre-Dame à Montréal, sous le titre d'évêque de Cythère avec charge du nouveau vicariat apostolique de Pontiac. Premier évêque de Pembroke en mai 1898, il est décédé dans sa ville épiscopale, à l'hôpital, le 18 décembre 1915.

M. Hyacinthe Brisset, né à Berthierville le 17 mai 1851, a été ordonné prêtre à Montréal le 23 décembre 1876. Vicaire ou aumônier de 1876 à 1892 (vicaire à Saint-Henri en 1880-1881), il devint ensuite curé d'Hochelaga de 1892 à 1898 et de Côte-Saint-Paul de 1898 à 1924. Il est décédé, le 14 avril 1924, à 73 ans.

M. François Reid, né à Sainte-Philomène (Châteauguay) le 25 septembre 1851, a été ordonné prêtre le 20 décembre 1870. Il fut vicaire à Saint-Henri de 1880 à 1882, puis assistant-aumônier chez les Sourdes-Muettes à Montréal de 1882 à 1892. A la création du diocèse de Valleyfield en 1892, étant originaire de la région, il se fit incardiner au diocèse de Mgr Émard. Après quelques mois de ministère à la cathédrale, il fut curé de Saint-Télesphore (Soulanges) de 1893 à 1898, puis curé de Rigaud de 1898 à 1908. Il est mort à Rigaud, le 21 janvier 1908, à 56 ans.

M. Joseph-Octave Roussin, né aux Cèdres le 13 janvier 1855, a été ordonné prêtre le 21 décembre 1878. Il fut d'abord vicaire, de 1878 à 1881, à Beauharnois, à Saint-Louis (Beauharnois) et à Huntingdon. Il devint ensuite vicaire à Saint-Henri de Montréal de 1881 à 1890. Curé de Valleyfield, en attendant la création du diocèse, un peu plus d'un an, il redevint vicaire à Saint-Henri pour encore un an. En 1892, il fut nommé curé à Sainte-Adèle et, en 1899, à Pointe-aux-Trembles, jusqu'en 1937. Cette année-là, après l'incendie de l'église, il prit sa retraite aux Buissonnets à Montréal. Il est décédé, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 19 novembre 1937, à 82 ans.

M. Martial Bisson, né le 8 juin 1850, a été ordonné prêtre le 23 décembre 1876. Il fut vicaire à Saint-Henri un peu plus d'un an et, avant ou après, dans deux ou trois autres paroisses du diocèse. Aumônier à l'hospice

de Laprairie en 1887-1888, il prit ensuite sa retraite à la maison Sainte-Thérèse de Longue-Pointe, où il est décédé, le 11 novembre 1892, à 42 ans.

En 1874, deux paroisses s'étaient détachées de celle de Saint-Henri : Sainte-Cunégonde, avec M. Alphonse Séguin comme premier curé, et Côte-Saint-Paul, avec M. Alfred Charbonneau comme premier desservant. En 1883, Pointe-Saint-Charles deviendrait aussi paroisse autonome, avec M. Siméon Rouleau comme premier curé. Nonobstant la diminution de fidèles qui en résultait pour la paroisse-mère, Saint-Henri maintenait le chiffre de sa population et mieux encore l'augmentait. On y comptait 7,000 âmes en 1874. On atteindrait presque les 9,000 en 1886.

Dans ces nouvelles paroisses, on eut bientôt collège, couvent ou écoles. Quand même, le couvent des Sœurs de Sainte-Anne de la rue Saint-Pierre (aujourd'hui rue du Collège) voyait graduellement s'élever le nombre de ses élèves. En 1888, on aurait 215 pensionnaires et 610 externes. A la supérieure de 1870, Sœur Marie-Herman, avaient succédé : en 1875, Sœur Marie-Mélanie, future supérieure générale ; en 1878, Sœur Marie de l'Ange-Gardien, elle aussi future supérieure générale ; en 1881, Sœur Marie-Stanislas ; en 1882, Sœur Marie de l'Ange-Gardien, une deuxième fois.

D'autre part, de leur première école (en 1872) de la rue Sainte-Élisabeth (l'ancienne chapelle-école des sulpiciens), les Frères des Écoles chrétiennes avaient émigré, en 1877, à leur collège de la rue Saint-Jacques, alors une modeste construction en brique, à deux étages, avec mansardes. Le frère Elphinien était toujours directeur ou supérieur. On comptait 200 élèves en 1872. On en aurait 500 en 1881. Convaincus que la jeunesse est la portion choisie du troupeau des enfants de Dieu, le curé

Gratton, le desservant Décarie et le chanoine-curé Lussier avaient su entourer leurs jeunes garçons et leurs jeunes filles d'attentions paternelles et, de ce côté, tout allait bien.

A l'église paroissiale, on avait établi de pieuses congrégations ou confréries pour les hommes, pour les femmes, pour les jeunes gens et pour les jeunes filles. La vie spirituelle progressait constamment. Pas plus qu'ailleurs sans doute on était parfait à Saint-Henri, puisque la perfection n'est pas de ce monde. Mais, d'une façon générale, on vivait chrétiennement et pieusement. Malheureusement, au temporel, les affaires de la Fabrique ne s'amélioraient pas beaucoup, et c'était vraiment dommage.

De 1875 à 1882, au temps du curé Gratton, du desservant Décarie et du curé Lussier, la paroisse au civil s'était naturellement développée. Les maires de Ville de Saint-Henri avaient succédé aux maires et les conseillers aux conseillers. Je n'y insisterai pas beaucoup, parce que c'est l'histoire de la paroisse comme telle que j'écris. Mais il convient au moins de faire connaître les maires qui se sont succédé pendant ces sept ans.

En 1875, 1876 et 1877, c'est Narcisse Trudel qui avait été le premier magistrat de la cité. Les maires qui ont suivi ont été : Joseph Lenoir, élu le 23 janvier 1878 et réélu le 28 janvier 1879 ; Alphonse Charlebois, élu le 22 janvier 1880 et réélu le 24 janvier 1881 et le 23 janvier 1882.

A la Commission des Écoles, de 1876 à 1882, ont été présidents : en 1876-1877, Jean-Baptiste Cazalais ; de 1877 à 1880, Louis Dépocas ; de 1880 à 1884, Pierre Chicoine.

CHAPITRE IV

Les grands progrès de Saint-Henri sous le curé Décarie (1882-1920)

Le 28 septembre 1882, M. Lussier quittait la cure de Saint-Henri pour aller prendre celle de Contrecoeur. Le lendemain 29, M. Décarie, nommé cette fois curé de Saint-Henri le 28 août précédent, arrivait dans la paroisse et prenait possession. Avec lui, l'expérience de ses prédécesseurs aidant, les affaires allaient s'arranger et Saint-Henri des Tanneries connaîtrait une ère de grands progrès. Nous le constaterons aisément dans les pages qui vont suivre. Mais, selon la méthode que j'ai adoptée, il importe d'abord à l'histoire que je raconte de rappeler brièvement ce qu'ont été la vie et la carrière du nouveau curé.

Marie-Remi Décarie est né, le 5 août 1845, à Saint-Laurent, dans l'île de Montréal, de l'une de nos bonnes vieilles familles terriennes issues des premiers colons de Ville-Marie. Son père, Gervais Décarie, et sa mère, Suzanne Bert, étaient de ces croyants sincères qui pratiquent fièrement leur religion et ne lésinent pas dans l'accomplissement des devoirs qu'elle commande. Aussi élevèrent-ils leurs nombreux enfants dans la crainte de Dieu et la fidélité à son service. Marie-Remi fit ses études au collège de Montréal sous la direction des sulpiciens et au collège Sainte-Marie sous celle des jésuites. Le 10 septembre 1871, à 26 ans, il était ordonné

prêtre à Lachine par Mgr Bourget. Il fut vicaire à Saint-Polycarpe (Soulanges) de 1871 à 1873 et à Saint-Clément (Beauharnois) de 1873 à 1875. Sur l'avis des médecins, il partit ensuite pour l'Ouest, où il séjourna deux ans, dans le but, tout en faisant un peu de ministère, d'améliorer, sous un climat plus doux, sa santé à ce moment assez compromise. Revenu à Montréal plus vigoureux en 1877, il fut vicaire à Saint-Jean-Baptiste, dans la ville, pendant quelques mois, puis desservant de Saint-Henri de novembre 1877 à juin 1879. Il a été ensuite curé de Redford (Ogdensburg) aux États-Unis de 1879 à 1882. Enfin, de 1882 à 1920, M. Décarie, que Mgr Bruchési créa chanoine en 1897, a été curé, trente-huit ans, de Saint-Henri des Tanneries. Il est décédé, le 20 août 1920, à Saint-Henri, à 75 ans d'âge et tout près de 49 de sacerdoce, et il a été inhumé dans le caveau de l'église.

De haute taille, bien musclé, apparemment robuste en dépit de sa faiblesse de santé des débuts, de figure calme et reposée, avec des traits réguliers, des yeux vifs et pénétrants, un front large où l'on sentait la pensée se mouvoir à l'aise, presque entièrement chauve et n'ayant plus qu'une couronne de cheveux blancs quand il eut vieilli, le chanoine-curé Décarie inspirait tout ensemble le respect et la confiance. Visiblement, il était bon. Mais il était ferme et énergique aussi, de caractère fortement trempé. Il savait vouloir et il savait agir. Richement doué, instruit, ayant vécu dans plus d'un milieu, très entendu dans les choses de la finance et de l'administration, entreprenant et actif, il ne tarda pas à s'affirmer un chef de premier ordre dans la conduite de sa paroisse. D'autre part, d'esprit large et bien équilibré, pas trop sévère par conséquent, il ne négligeait pas ce qui peut

rendre la vie agréable ici-bas et savait se montrer aimable et avenant. Mais, prêtre d'abord, il n'oubliait pas non plus que l'éternité et les jugements de Dieu nous attendent tous, ce qui est encore le moyen le plus sûr de dominer son temps. Ce sont toujours, en effet, les hommes de foi éclairée, sages et pondérés, qui font les meilleurs chefs et les meilleurs guides du peuple.

M. Décarie avait 37 ans d'âge et 11 de prêtrise quand il devint curé de Saint-Henri. C'est l'âge où la vraie carrière d'un homme résolu commence. A la première page de l'un des vieux cahiers que l'on conserve aux archives paroissiales, je lis ces lignes qui sont de la main du nouveau curé de 1882 : « En arrivant à Saint-Henri, je commençai à m'occuper de la meilleure manière de payer l'énorme dette de \$60,000.00 qui pesait sur la Fabrique avec intérêts à 7%. Après avoir bien étudié la question, j'en suis venu à la conclusion qu'il valait mieux laisser de côté la répartition et recourir à des moyens non compulsoires. Je convoquai une assemblée de paroisse. Il y fut résolu de faire appel à la bonne volonté et à la générosité de chacun. On procéda aussitôt à la formation d'un comité chargé de prélever au moyen de quêtes à domicile le montant nécessaire pour, chaque année, payer les intérêts et amortir le capital dû par la Fabrique. » Comme programme, voilà qui est net et clair.

Une période de trente-huit ans d'administration curiale, c'est un assez long espace de temps. Aussi, me paraît-il utile, pour la clarté de ce récit d'histoire, de fractionner en trois phases l'administration de M. Décarie à Saint-Henri : soit de 1882 à 1892, de 1892 à 1902 et de 1902 à 1920.

Première phase de l'administration du curé Décarie
(1882-1892)

Voyons d'abord, au livre ou cahier des délibérations, ce qui s'est passé à Saint-Henri du 29 septembre 1882 au 25 mai 1892, c'est-à-dire de l'arrivée de curé Décarie à la fondation de la desserte de Sainte-Élisabeth.

En octobre 1882, à la première assemblée sous le nouveau curé, l'Oeuvre et Fabrique ou les marguilliers anciens et nouveaux arrêtent les décisions que voici : « 1- Tout en se réservant d'utiliser l'arme légale de la répartition existante depuis le 2 février 1882, on la mettra en partie de côté et on organisera des quêtes à domicile — 2- On empruntera aux conditions les plus avantageuses qu'il sera possible à pas plus que 6% — en fait se devait être surtout à 4% — l'argent dont on a besoin de ceux des paroissiens qui voudront bien en déposer dans les mains de M. le curé — 3- On s'appropriera les fonds de l'Union de Prières en se chargeant des obligations contractées en faveur des défunts. » Le 7 novembre suivant, Mgr Fabre, évêque de Montréal — il ne sera archevêque qu'en juin 1886 — approuve ces décisions et signe son approbation dans le livre des délibérations. A une autre assemblée de l'Oeuvre et Fabrique, le 18 février 1883, on retient les services d'Alphonse-Clovis Décarie, comme secrétaire-trésorier, moyennant \$200.00 par année, avec en plus 3% sur tout montant par lui collecté. Disons tout de suite que ces dispositifs d'affaires devaient produire d'excellents résultats, nous le verrons plus loin.

Notons en passant que, en 1883, la paroisse de Pointe-Saint-Charles fut détachée de Saint-Henri, avec M. Siméon Rouleau comme premier curé.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, car c'était inévitable, quelques paroissiens se firent un peu tirer l'oreille pour donner aux quêtes à domicile, mais dans l'ensemble en recueillait de \$4,000.00 à \$5,000.00 par année et ce fut un succès. D'autre part, certains propriétaires de Saint-Henri, qui résidaient en dehors de la paroisse, ne se pressèrent pas pour payer ce qu'ils devaient d'après le rôle de la répartition. Je vois au livre des délibérations de la Fabrique que, le 2 mars 1884, on retient les services d'un avocat pour contraindre par la force de la loi les récalcitrants à s'exécuter.

En octobre 1884, l'Oeuvre et Fabrique décide de bâtir, en arrière de l'église, un asile pour les orphelins des deux sexes au-dessous de 7 ans. Cet asile serait confié aux Sœurs Grises, mais la Fabrique en garderait la propriété et la direction des affaires au moins temporairement.

Deux ans après, en mars 1886, l'Oeuvre et Fabrique décide d'agrandir l'église d'un portique et d'une façade et d'ajouter des jubés de chaque côté de l'autel principal. A l'extérieur, l'église aura ainsi plus belle apparence, et, à l'intérieur, on disposera d'un plus grand nombre de bancs, tandis que, au-dessus du sanctuaire, on logera les Sœurs et leurs élèves. Mgr Fabre, qui vient d'être promu archevêque le 6 juin, approuve cette décision le 19 juin.

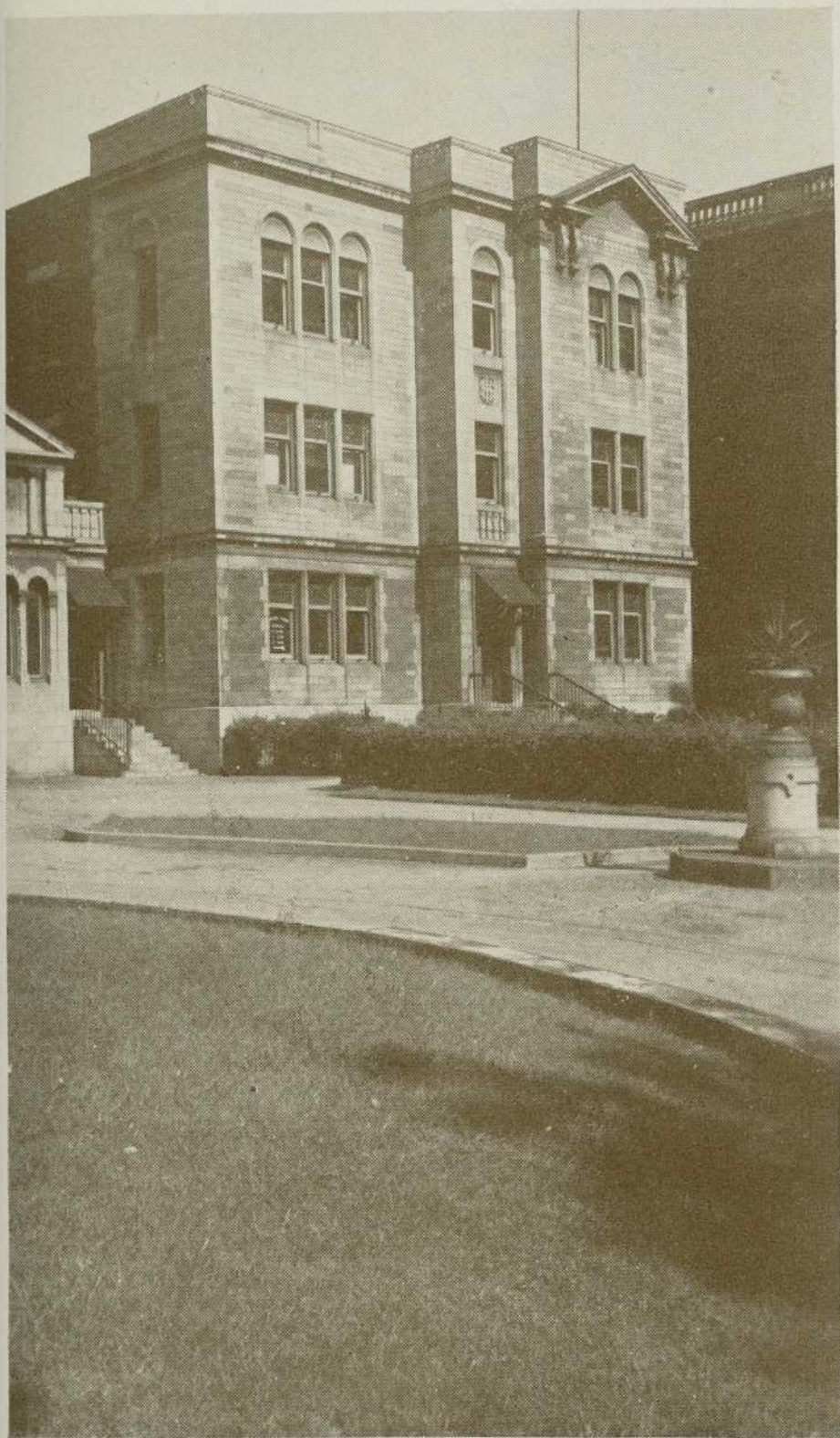
L'année suivante, le 7 février 1887, pour ces travaux à l'église, on accordait le contrat de la maçonnerie à Martineau et Fauteux, au prix de \$22,700.00, et, le 20 juillet, celui de la charpente et de la menuiserie à Aquin et Dion, au prix de \$11,529.00. Les architectes Perrault et Ménard avaient fait les plans et surveillaient les travaux.

En décembre 1890, l'Oeuvre et Fabrique décidait en plus de faire poser un cadran dans le clocher de l'église au coût de \$1,100.00.

Tout cela imposait bien des charges à M. Décarie en outre de sa besogne de curé. Administrer les affaires de l'asile en même temps que celles de la paroisse, recevoir des argents en dépôt quasi comme un banquier, voir aux quêtes à domicile et en faire une partie lui-même, c'étaient de rudes tâches. Mais ses orphelins avaient leur maison d'accueil, l'église s'agrandissait et s'embellissait, tout était pour le mieux.

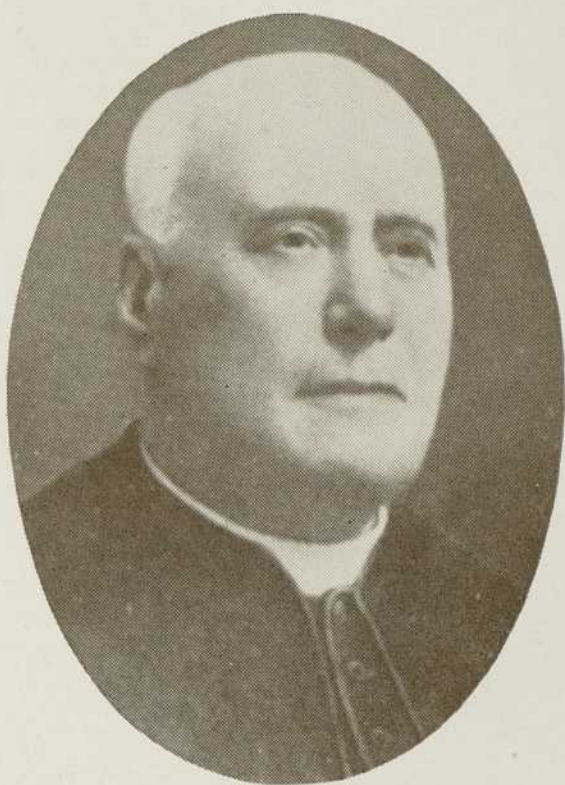
De 1890 à 1896, un ancien curé de ses amis, M. Rioux, vint demeurer chez M. Décarie et, tout en faisant du ministère à l'occasion, s'occupa avec un beau zèle de peindre des tableaux pour l'église. Si d'autres en doutaient peut-être, il croyait, lui, avoir la « vocation » comme on dit. Incontestablement, il avait du goût pour les arts. Il avait séjourné à Rome et étudié à l'école des maîtres. Entre autres tableaux, il peignit, à demi-hauteur des pans intérieurs de la belle église, cette longue théorie de saints et de saintes — œuvre imitée de Flandrin — qui donne vraiment au vaste temple un cachet spécial. Il ne m'appartient pas de juger la valeur artistique de l'œuvre de M. Rioux. Mais l'intention pieuse est évidente et c'était toujours une acquisition pour l'église qui avait son prix.

La construction de l'asile et les travaux à l'église avaient demandé au delà de \$50,000.00. Et cependant les affaires étaient florissantes. Un état des comptes du 12 avril 1892 précise où l'on en était après dix ans d'administration du curé Décarie. En septembre 1882, la Fabrique avait une dette de \$60,000.00 en chiffres ronds. De 1882 à 1892, on avait dépensé plus de



Presbytère Saint-Henri

ANCIEN CURÉ DE SAINT-HENRI



Chanoine Décarie

ANCIENS CURÉS DE SAINT-HENRI



Curé Lapierre



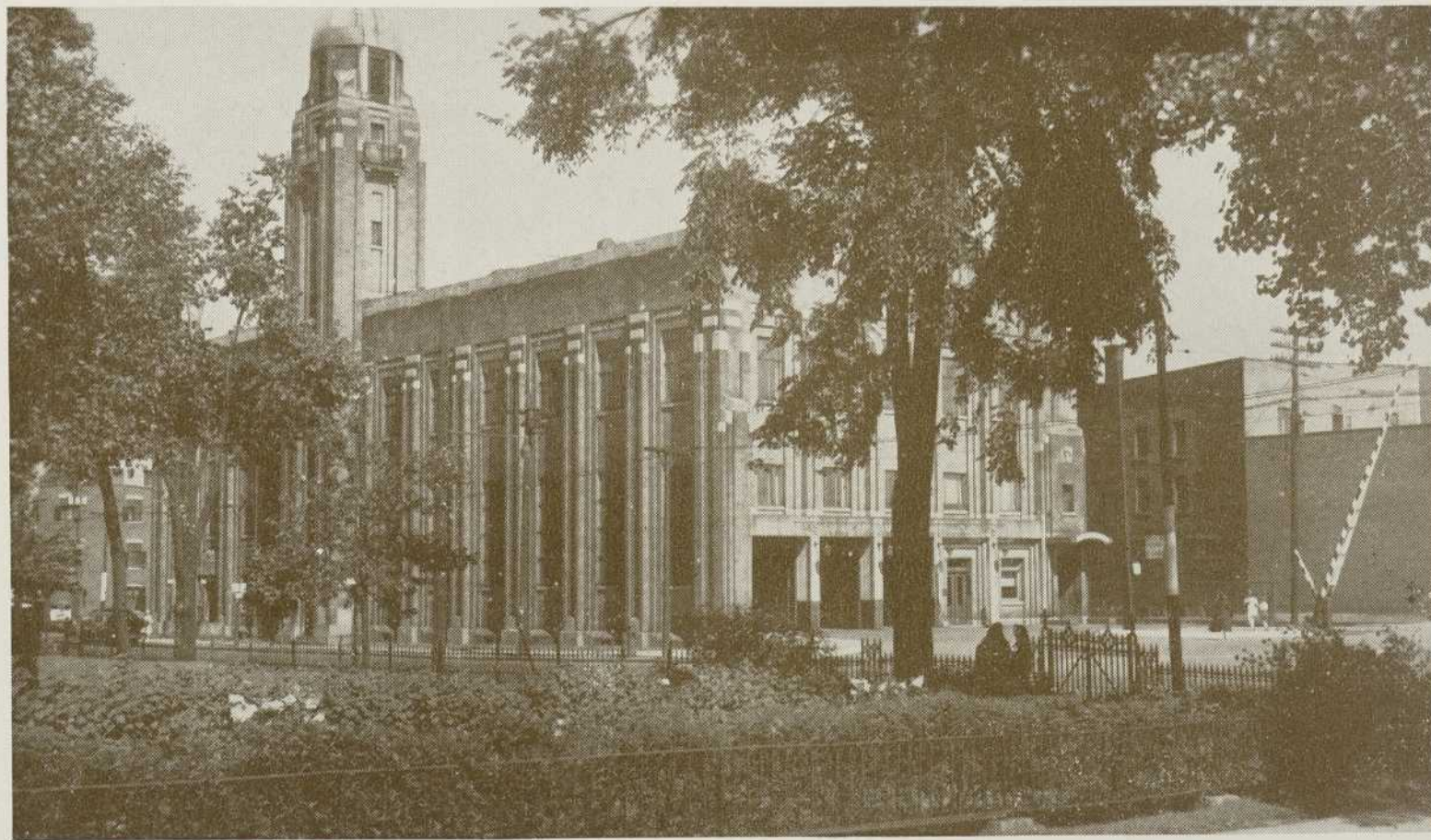
Chanoine Lussier



Curé Gratton



Chanoine Roux



Hôtel de Ville de Saint-Henri

\$50,000.00 pour l'asile et les améliorations diverses. Et, en tout et pour tout, on ne devait que \$42,000.00. Ce sont là des chiffres significatifs.

Au cours de cette première décade, quelques faits encore sont à signaler qui intéressent l'histoire. En juillet 1888, la Fabrique cède une partie de son terrain à la ville de Saint-Henri pour l'élargissement et l'alignement projetés des rues Saint-Jacques et Notre-Dame, de manière à ce que la place devant l'église soit dégagée et offre une meilleure perspective. En novembre et décembre de la même année, on discute le projet d'avoir un cimetière pour Saint-Henri et les paroisses adjacentes. Les Messieurs de Saint-Sulpice qui, selon les décrets de Rome, ont le privilège exclusif d'inhumer les défunts de la ville dans leur cimetière de Côte-des-Neiges, ont consenti à ce projet et Mgr Fabre a donné son approbation. On décide même d'acheter le terrain voulu, au coût de \$25,000.00, d'un M. Jackson, à Côte-Saint-Paul. Mais des difficultés surgirent et le projet n'aboutit pas. Je vois encore au cahier des délibérations que, en juillet 1889, la Fabrique décide de protester contre le projet de la ville de Saint-Henri de creuser un canal rue Saint-Pierre, à 12 pieds au-dessous du niveau des fondations de la façade l'église, ce qui menacerait la solidité de la construction.

Tout cela et d'autres initiatives encore démontrent à l'évidence que le curé Décarie et ses marguilliers allaient de l'avant pour le progrès bien entendu.

Les marguilliers qui se sont succédé à Saint-Henri de 1882 à 1892 ont été les suivants : Eustache Languedoc élu le 10 décembre 1882 à la place de Louis Sénécal sortant de charge, Auguste Labelle élu le même jour 10 décembre 1882 marguillier spécial ou syndic à la place

de Joseph Camiré, François-Xavier Lenoir élu marguillier spécial ou syndic le 10 août 1883 à la place de Auguste Labelle démissionnaire, Joseph Hamelin élu le 29 avril 1883 à la place de Eustache Languedoc qui a quitté la paroisse, Jean-Baptiste Cazalais élu le 23 décembre 1883 à la place de Narcisse Trudel sortant de charge, Agapit Thuot élu le 21 décembre 1884 à la place de Joseph Lenoir sortant de charge, Octave Gauthier élu le 25 décembre 1885 à la place de Joseph Hamelin sortant de charge, Eustache Hurtubise élu le 5 décembre 1886 à la place de Jean-Baptiste Cazalais sortant de charge, Alexandre Desève élu le 25 décembre 1887 à la place de Agapit Thuot sortant de charge, Édouard Lefebvre élu le 16 décembre 1888 à la place de Octave Gauthier sortant de charge, Louis Ducharme élu le 10 décembre 1889 à la place de Eustache Hurtubise sortant de charge, François-Xavier Saint-Denis élu le 14 décembre 1890 à la place de Alexandre Desève sortant de charge, Joseph Lenoir élu le 6 décembre 1891 qui refuse d'accepter, puis François Lagacé élu le 3 janvier 1892, à la place de Edouard Lefebvre sortant de charge.

De 1882 à 1892, plusieurs vicaires ont assisté le curé Décarie dans l'exercice du saint ministère. Je relève, dans les registres paroissiaux, les noms de MM. Labelle, Latulippe, Laferrière, Chicoine, Laporte, Desautels, Lacasse, Ferland et aussi celui de M. Rioux, ancien curé. Voici quelques notes biographiques au sujet de ces confrères de jadis pour la plupart maintenant décédés.

M. Aimé-Avila Labelle est né à Saint-Placide (Deux-Montagnes) le 28 avril 1859. Il fit ses études au collège Bourget à Rigaud et au grand séminaire de Montréal et il a été ordonné prêtre à Montréal par

Mgr Fabre le 17 décembre 1881. Professeur un an à Rigaud, il vint comme vicaire à Saint-Henri de 1882 à 1889. Il fut ensuite prédicateur de la colonisation pour les diocèses de Montréal et d'Ottawa de 1889 à 1891. Curé de Grenville en 1891-1892, il passa à la cure d'Aylmer en 1892, pour jusqu'en 1925, et il y mourut, le 5 août 1925, à 66 ans d'âge et 44 de sacerdoce. C'était un prêtre d'un beau talent, à la parole éloquente, qui fut très apprécié, spécialement par ses paroissiens d'Aylmer.

M. Élie-Anicet Latulippe (dans la suite Mgr Latulippe évêque d'Haileybury) est né à Saint-Anicet (Huntingdon), d'une modeste famille de cultivateurs, le 3 avril 1859. Il fit ses études au collège de Montréal et au grand séminaire voisin et fut ordonné prêtre le 30 mai 1885. Après une année passée au collège de sa jeunesse comme maître de discipline ou professeur, il vint à Saint-Henri comme vicaire de 1886 à 1888. Il a été aumônier au Bon-Pasteur de Montréal de 1888 à 1891 et chez les Sœurs de Sainte-Anne à Lachine de 1891 à 1894. S'étant donné au diocèse de Pembroke, il devint curé de la cathédrale de Mgr Lorrain de 1894 à 1906, puis de la paroisse de Haileybury de 1906 à 1908. Promu à l'épiscopat, sous le titre d'évêque de Catenna, comme vicaire apostolique du Témiscamingue, il administra son vicariat, en résidence toujours à Haileybury, de 1908 à 1915, jusqu'à la création du diocèse qui prit le nom de sa ville. Premier évêque d'Haileybury, il continua d'administrer le même territoire jusqu'en 1922. En octobre de cette dernière année, un feu de forêt, véritable ouragan, détruisit à peu près complètement sa ville épiscopale. Le digne évêque, douloureusement éprouvé, alla se fixer à Cobalt. Mais il ne survécut au désastre que quelques

semaines. Il mourut, sous le coup du malheur en quelque sorte, à Cobalt, le 14 décembre 1922, à 63 ans d'âge, 37 de sacerdoce et 14 d'épiscopat.

M. Olivier Laferrière est né à Saint-Cuthbert, comté de Berthier, lui aussi d'une modeste famille de cultivateurs, le 3 décembre 1854. Il a fait ses études au collège Joliette et il fut ordonné prêtre à Montréal le 22 décembre 1877. Après plusieurs autres vicariats, il vint à celui de Saint-Henri en 1888-1889. Curé ensuite successivement à Saint-Théodore (1889), à Saint-Ambroise (1897) et à Saint-Lin (1904), il est mort, retiré à Joliette, le 9 mai 1924, à 69 ans d'âge et 47 de sacerdoce. C'était un fort digne prêtre, calme et pondéré, tout entier au service de Dieu et des âmes. A Saint-Lin, où il fut près de vingt ans, il avait succédé au curé Proulx, aussi vice-recteur de Laval, dont la carrière a été plutôt mouvementée. Le curé Laferrière a plus d'une fois rendu hommage aux labeurs et aux mérites de son prédécesseur.

M. Joseph Chicoine est né à Verchères le 9 février 1863. Il a fait ses études au collège de Montréal et au grand séminaire voisin. Il a été ordonné prêtre, par Mgr Fabre, le 28 août 1887. Il fut vicaire d'abord à Saint-Jean d'Iberville de 1887 à 1889, puis à Saint-Henri de 1889 à 1894. Il passa alors aux États-Unis, où il a exercé le ministère, de 1894 à 1904, à Worcester, à Holyoke, à Spencer, à Pittsfield et à Southbridge. Il a été curé de Saint-Antoine de Worcester de 1904 à 1914 et, de 1914 à 1942, à Sainte-Cécile de Leominster où il l'est encore. A 80 ans d'âge et après cinquante-cinq ans de ministère, il compte maintenant parmi les vétérans du clergé franco-américain et c'est l'un de ceux qui ont bien mérité de l'Église et de la survivance française.

M. Albert-Daly Laporte, né en 1866, a fait ses études à Joliette et il a été ordonné prêtre le 2 février 1890. Il vint tout de suite comme vicaire à Saint-Henri et ce fut pour deux ou trois ans. Il a aussi été vicaire à Saint-Jérôme. Il partit ensuite pour le sud des États-Unis, où il a été curé, je crois, dans le diocèse de Santa-Fé. Atteint jeune d'une incurable surdité, il revint dans le diocèse de Montréal incapable d'exercer régulièrement le ministère. Il résida trois ou quatre ans à l'archevêché, où il était chargé des archives. Finalement, il se retira à l'hospice La Jemmerais de Varennes, puis à la maison provinciale des Clercs de Saint-Viateur à Outremont. Il est mort à l'institut Nazareth, à Montréal, le 28 juillet 1928, à 62 ans d'âge et 38 de sacerdoce. Il a été inhumé à Joliette, dans le cimetière des Clercs de Saint-Viateur. Homme de belle éducation, instruit et distingué, il édifiait tout le monde par son esprit de foi et l'inaltérable patience avec laquelle il se résignait à son infirmité.

M. Alphonse-Joseph Desautels est né à Sault-au-Récollet le 20 juillet 1851. Il commença son cours d'étude à Sainte-Thérèse, mais la mort de son père l'obligea à l'interrompre. A 15 ans, il devint commis dans un magasin, rue Saint-Laurent à Montréal, et ce fut pour six ou sept ans. En 1873, à 22 ans, grâce à la protection de Mgr Vinet, curé du Sault, et à la bienveillance des Pères Jésuites, il put reprendre ses études au collège Sainte-Marie. Il fut ordonné prêtre à 31 ans, par Mgr Fabre, le 23 décembre 1882. Après un an de professorat chez les Jésuites de la rue Bleury, il a été vicaire dans plusieurs paroisses, dont celle de Saint-Henri en 1889-1891. Il était vicaire à Châteauguay en 1892, quand Mgr Émard le nomma curé de Saint-Lazare de Vaudreuil, où il a administré la paroisse pendant vingt-huit ans, de

1892 à 1920. Malade, il prit alors sa retraite chez les Sœurs de la Providence, à l'hospice Gamelin, et il y est décédé le 28 septembre 1922, à 71 ans d'âge et 39 de sacerdoce. On a écrit de lui que c'était le type achevé de nos bons curés de campagne canadiens.

M. Auguste-Octavien-Rodolphe Lacasse est né à Sainte-Élisabeth de Joliette le 14 juillet 1862. Il fit ses études à Joliette et au grand séminaire de Montréal. Ordonné prêtre à Montréal, par Mgr Fabre, le 21 mars 1885, à pas tout à fait 23 ans, il a été vicaire, de 1888 à 1891, à Saint-Cuthbert, à Laprairie et à Sainte-Brigide. De 1891 à 1894, il vint à Saint-Henri de Montréal et fut chargé de la desserte de Sainte-Élisabeth en 1892. Curé de Sainte-Élisabeth de 1894 à 1910, soit pendant seize ans, il devint enfin curé de Pointe-Saint-Charles en 1910 et y mourut le 24 juillet 1918 à 56 ans d'âge et 32 de sacerdoce. On a écrit de lui : « M. Lacasse était un parfait gentilhomme, poli et délicat, doux et patient. Il pensait lentement, mais juste. C'était un homme de gouvernement, énergique et résolu. Il se montrait pieux et charitable. D'autre part, il était jovial, aimait à rire et à raconter une bonne histoire, d'autant mieux qu'il racontait très bien ... »

M. Joseph-Napoléon Ferland est né à Lanoraie (Berthier) le 20 octobre 1866. Il fit ses études à Joliette et au grand séminaire de Montréal. Ordonné prêtre à Montréal, par Mgr Fabre, le 14 mars 1891, il fut d'abord vicaire à Saint-Henri environ deux ans (1891-1892), puis à Longueuil (1892-1893), à Pointe-Claire (1893-1894), à Contrecoeur (1894-1895) et à Saint-Enfant-Jésus (Mile-End) de Montréal (1895-1899). Desservant de Contrecoeur en 1900, il alla ensuite faire du ministère pendant sept ou huit mois à Windsor, Ontario,

en 1901. Curé de Saint-Alexis de Montcalm de 1901 à 1904, il se trouva, en cette dernière année, à faire partie du nouveau diocèse de Joliette. Mgr Archambeault le nomma curé de Saint-Gabriel pour quelques mois et l'appela bientôt (1904) à l'évêché, où il fut procureur un peu plus de cinq ans. Il a été créé chanoine titulaire à la formation du chapitre de Joliette en 1907. Il fut ensuite curé de Sainte-Élisabeth. Il est décédé, presque subitement, dans cette dernière paroisse, le 20 octobre 1917, à 51 ans d'âge et 26 de sacerdoce. Homme d'ordre et entendu aux affaires, il a partout rendu d'importants services. Pieux et zélé, c'était par excellence l'ami des enfants et le père des pauvres.

A la suite de ces notes brèves sur les vicaires qui ont passé à Saint-Henri de 1882 à 1892, je tiens à consacrer quelques lignes au bon et édifiant M. Rioux, le prêtre-peintre dont j'ai parlé, qui a vécu chez le curé Décarie de 1890 à 1896. Né à Trois-Pistoles (Témiscouata), le 11 mars 1835, Jules-Bernadin Rioux a fait ses études à Sainte-Anne (La Pocatière) et à Joliette et il fut ordonné prêtre à Montréal, par Mgr Bourget, le 10 avril 1867. De 1867 à 1875, il fut vicaire trois ans, puis curé cinq ans à Saint-Enfant-Jésus (Mile-End). Il devint ensuite curé à Sainte-Monique (Deux-Montagnes) et ce fut pour treize ans, de 1875 à 1888. Il se retira alors du ministère et s'en alla étudier la peinture à Rome. De 1890 à 1896 il vécut chez M. Décarie à Saint-Henri, de 1896 à 1904 chez les Sœurs Grises à Sainte-Cunégonde, puis dans les maisons des Sœurs de la Providence le reste de sa vie. Il est décédé à l'Asile de la Providence, le 11 août 1921, à 86 ans d'âge et 55 de sacerdoce. Il a été inhumé dans le caveau de l'église de Saint-Henri. C'était un pieux et saint prêtre.

En octobre 1884, l'Oeuvre et Fabrique de Saint-Henri, nous l'avons noté plus haut, avait décidé, à la suggestion du curé Décarie, de fonder un asile, pour les enfants des deux sexes au-dessous de 7 ans, et d'en confier la direction aux Sœurs Grises. On emprunterait \$7,000.00, les commissaires d'écoles verseraient annuellement \$450.00 pendant vingt-cinq ans et l'on utiliserait la subvention du gouvernement pour ces sortes d'institutions. Mgr Fabre approuva cette décision le 29 octobre 1884. On construisit une modeste maison en briques, suffisante pour le moment. Les Sœurs Grises, parties en 1870, vinrent reprendre leur noble besogne de l'assistance aux orphelins, avec sœur Saint-Louis comme supérieure, au printemps de 1885. Les supérieures qui sont venues ensuite ont été : Sœur Dubé en 1888, Sœur Thibodeau en 1890 et Sœur Lapointe en 1892 pour jusqu'en 1902.

De leur côté, les Sœurs de Sainte-Anne voyaient le nombre de leurs élèves du couvent augmenter sans cesse. A Sœur Herman, la première supérieure en 1870, avaient succédé Sœur Marie-Mélanie en 1875, Sœur Marie de l'Ange-Gardien en 1878, Sœur Marie-Stanislas en 1881, Sœur Marie de l'Ange-Gardien une deuxième fois en 1882 et Sœur Marie-Pudentienne en 1890 pour jusqu'en 1894. En 1890, l'ancien local était depuis longtemps devenu insuffisant. Sœur Marie-Pudentienne, la nouvelle supérieure, le fit comprendre aux commissaires d'écoles qui entreprirent volontiers la construction d'une aile nouvelle de soixante-dix pieds. Un peu plus tard, on ajouta une annexe de douze pieds, ce qui permit d'avoir une chapelle au premier étage.

En 1877, les Frères des Écoles chrétiennes avaient quitté le site de l'ancienne chapelle-école (là où est l'église de Sainte-Élisabeth) et s'en étaient venus dans leur

collège près de l'église de Saint-Henri. Le Frère Elphien continuait de diriger l'institution et il resta en charge jusqu'en 1883. Vinrent ensuite le Frère Optatien-Régis en 1883-1884, le Frère Ulric de 1884 à 1888, le Frère Philippe de 1888 à 1891 et le Frère Cantien en 1891-1892. En 1872, on avait 200 élèves et 5 professeurs, en 1881 on eut 500 élèves et 10 professeurs, en 1890, 800 élèves et 14 professeurs, en 1895 (on avait agrandi le collège), on compterait plus de 1,000 élèves et 20 professeurs. Ces seuls chiffres montrent la marche ascendante du progrès.

De 1882 à 1892, les maires de la municipalité de la Ville de Saint-Henri ont été : Alphonse Charlebois, élu le 22 janvier 1880 et réélu en 1881 et en 1882 ; François Daigneau, élu le 22 janvier 1883 ; Narcisse Trudel, élu le 28 janvier 1884 et réélu en 1885 ; Joseph Lanctôt, élu le 25 janvier 1886, mais son élection fut annulée par la cour de justice le 19 mars suivant ; Séverin Lachapelle, élu le 14 avril 1886 ; Ferdinand Dagenais, élu le 21 janvier 1887 et réélu de 1888 à 1894.

A la Commission des Écoles, de 1882 à 1892, les présidents ont été : Pierre Chicoine, de 1880 à 1883 ; Ferdinand Dagenais, en 1883-1884 ; Jean Massey et Louis Sénécal, en 1884-1885 ; Joseph McKenven, Ferdinand Dagenais et Joseph Lanctôt (successivement), en 1885-1886 ; Joseph McKenven, Alexandre-Eugène Trudel et Joseph Lanctôt, en 1886-1887 ; Joseph Lanctôt, de 1887-1888 à 1892-1893, mais plusieurs autres commissaires signent comme présidents *pro tempore* les minutes des assemblées.

DEUXIÈME PHASE DE L'ADMINISTRATION DU CURÉ DÉCARIE
(1892-1902)

De l'érection, le 15 mai 1892, de la desserte de Sainte-Élisabeth à celle, décidée le 1er juin 1902, de Saint-Irénée, soit pendant une autre dizaine d'années, les activités du curé Décarie à Saint-Henri ont continué à s'affirmer des mieux progressives. C'est la deuxième tranche de vie paroissiale sous son administration que j'ai maintenant à exposer.

A l'assemblée des marguilliers du 15 mai 1892, le curé fit entendre que l'heure était venue de diviser la paroisse à l'ouest et que l'endroit à choisir pour le site de l'église était celui de l'ancienne chapelle-école de 1810, rue Sainte-Élisabeth. L'on comptait à présent 12,000 âmes dans la paroisse de Saint-Henri. C'était trop, disait le curé, pour un seul pasteur. Le terrain en vue avait été cédé par Saint-Sulpice, plusieurs années auparavant, à la Commission scolaire de Saint-Henri, à la condition expresse qu'on y tiendrait une école. Or, depuis 1877, les Frères s'étant transportés avec leurs élèves à l'angle des rues Saint-Jacques et Saint-Pierre (du Collège), il n'y avait plus d'école à la rue Sainte-Élisabeth. Saint-Sulpice reprenait ses droits. « Nos Messieurs » consentaient volontiers, disait le curé, à donner le terrain à la Fabrique de Saint-Henri pour y bâtir une église. M. Décarie estimait qu'il leur convenait, à ses marguilliers et à lui, pour mener toutes choses à bien, de se charger eux-mêmes d'organiser la nouvelle paroisse. D'ordinaire, de pareilles divisions sont onéreuses, et parfois douloureuses, pour un curé. Mais, M. Décarie voyait avant tout le bien des âmes. Sur son conseil, les marguilliers de Saint-Henri acceptèrent d'établir

eux-mêmes la paroisse-fille. La Fabrique de Saint-Henri dirigerait tout jusqu'à ce qu'on l'eut remboursée de ses frais. Mgr Fabre approuva cette décision le 25 mai 1892.

Le 8 janvier 1893, l'assemblée des marguilliers reconnaît par un acte public que, avec les quêtes à domicile, le système d'emprunt à 4% de divers déposants, mis en vigueur par le curé, a puissamment aidé à tirer la paroisse de ses embarras financiers de 1882. L'assemblée décide que, pour alléger la lourde tâche de teneur des livres qu'a assumée M. le curé, elle l'autorise, conjointement avec le marguillier de l'Oeuvre, à contracter un emprunt global pour payer les nombreux déposants. M. Décarie, en effet, a reçu en dépôt, comme un vrai banquier, depuis 1882, soit depuis dix ans, la somme de \$323,866.56, et il a remboursé, au cours du même temps, \$241,320.53. Un mois plus tard, le 12 février 1893, une assemblée de paroisse ratifie cette résolution des marguilliers du 8 janvier. On ne se presse pas trop, ainsi que la sagesse le commande. Un an après, en février 1894, revenant sur le sujet, la Fabrique le 18 et la paroisse le 25 autorisent à nouveau le curé et le marguillier de l'Oeuvre à contracter un emprunt global, spécifié cette fois de \$45,000.00, dans le même but. Le 11 mars suivant, Mgr Fabre, en visite pastorale, approuve ces résolutions. De fait, on emprunte \$40,000.00 de la *Canada Life* de Toronto.

En 1894 également, dans leurs assemblées du 22 juillet et du 23 septembre, les marguilliers étudient la question d'un achat de cloches pour l'église. On décide d'acheter quatre cloches de la maison Croizet-Hildebrand de Paris, par l'entremise de la maison Royer et Rougier de Montréal. Ces cloches ont coûté, une fois en place, \$4,584.00. Elles ont été bénites, par Mgr Fabre,

le 17 novembre 1895, sous les noms de *Léon XIII*, *Édouard-Charles*, *Remi* et *Henri*.

Le 30 décembre 1896, Mgr Fabre mourait, en son palais de l'archevêché, après plusieurs mois de maladie, à 69 ans d'âge, 46 de sacerdoce et 23 d'épiscopat. Par sa belle culture, son bon sens et sa patience, il avait été un apôtre de paix et il emportait dans la tombe bien des regrets. A Saint-Henri, on s'associa pleinement au deuil du diocèse. Six mois plus tard, en juin 1897, Mgr Bruchési était élu archevêque de Montréal et il fut sacré, dans sa cathédrale, par Mgr Bégin, le 8 août suivant. En octobre, il partait pour Rome et le curé Décarie, qu'il créa chanoine honoraire à cette occasion, fut l'un de ses compagnons de voyage. C'est pourquoi, cette année-là, à Saint-Henri, le marguillier fut élu le 26 septembre, avant le départ du curé pour l'Europe.

Je ne vois rien de spécial à signaler dans la vie de la paroisse en 1898. Le 21 janvier 1899, à la reddition des comptes du marguillier Odilon David, le curé demande d'agrandir le presbytère, vu qu'il a maintenant quatre vicaires avec lui au saint ministère. Il propose de surveiller en personne les travaux à faire. Tout est résolu tel que demandé. Le 28 janvier 1900, le curé demande d'allonger le premier jubé à l'église, de manière à ajouter une quarantaine de bancs à la disposition des fidèles. Dans la même assemblée, il est décidé d'acheter un orgue nouveau, celui de 1882 exigeant trop de réparations. La maison Casavant offre, au prix de \$8,500.00, un orgue moderne « parfait », muni d'un mécanisme électro-pneumatique. Mgr Bruchési approuve ces résolutions le 29 janvier 1900. Le 21 janvier 1901, à la reddition des comptes de Stanislas Landreville, on constate que l'orgue, une fois en place, a coûté \$12,074.63.

Le 12 janvier 1902, à la reddition des comptes du docteur Joseph Lanctôt pour sa gestion de 1901, les livres notent que, bien qu'on ait fait de fortes dépenses pour les améliorations ou acquisitions nouvelles, la dette de la Fabrique, au 1er janvier 1902, ne se monte qu'à \$44,390.13. Au cours de l'année, on a payé pour l'asile \$3,589.92. Toutes les assurances sont en règle : l'église pour \$103,100.00 ; le presbytère pour \$8,000.00 ; l'asile (propriété de la Fabrique) pour \$4,000.00 ; le cadran pour \$500.00 et les dépendances pour \$500.00.

Le 20 avril 1902, les marguilliers décident de payer les \$40,000.00 dues à la *Canada Life* de Toronto au moyen d'assurances sur la vie de quelques jeunes gens. En trente paiements de \$788.75 par année, on acquittera le capital et les intérêts.

De 1892 à 1902, les marguilliers appelés à assister M. le curé dans l'administration des affaires ont été les suivants : Octave Bourbonnais, élu le 11 décembre 1892, qui remplace Louis Ducharme sortant de charge ; Barthélemy Daoust, élu le 17 décembre 1893, qui remplace François-Xavier Saint-Denis ; François Daignault, élu le 16 décembre 1894, qui remplace François Lagacé ; Odilon David, élu le 15 décembre 1895, qui remplace Octave Bourbonnais ; Moïse Benoit, élu le 13 décembre 1896, qui remplace Barthélemy Daoust ; Stanislas Landreville, élu le 26 septembre 1897 (M. le curé part pour l'Europe avec Monseigneur), qui remplace François Daignault ; le docteur Joseph Lanctôt, conseiller législatif, élu le 4 décembre 1898, qui remplace Odilon David ; Ludger Sénécal, élu le 26 novembre 1899, qui remplace Moïse Benoit ; Clément Lafleur, élu marguillier adjoint

ou syndic le 10 décembre 1899, qui remplace Louis Dépocas, élu en 1883, récemment décédé ; François Laviolette, élu le 9 décembre 1900, qui remplace Stanislas Landreville ; Désiré Lambert, élu le 15 décembre 1901, qui remplace le docteur Lanctôt ; Hildège Marsan, élu marguillier adjoint ou syndic le 6 avril 1902, qui remplace Clément Lafleur, lequel n'est plus franc-tenancier de la paroisse.

Les vicaires qui ont exercé le saint ministère à Saint-Henri de 1892 à 1902 ont été assez nombreux. Quelques-uns n'ont fait que passer, je n'y insisterai pas. Il y eut, dès 1891, M. Télesphore Décarie, frère du curé, qui séjourna de longues années au presbytère de Saint-Henri, plutôt comme assistant que comme vicaire régulier. Parmi les vicaires qui furent là assez longtemps, je relève, dans les registres paroissiaux, les noms de MM. Piette, Barcelo, Plante, Bérard et Rosconi. Voici des notes brèves au sujet de ces anciens confrères, pour la plupart maintenant décédés.

M. Télesphore, ainsi qu'on disait d'ordinaire, avait deux ans d'âge de plus que son frère le curé Décarie. Il est né, à Saint-Laurent, le 29 mai 1843, tandis que son cadet Marie-Remi est né, à Saint-Laurent également, le 5 août 1845. Mais, M. Télesphore était venu au sacerdoce beaucoup plus tard, ayant été auparavant, si je ne me trompe, religieux dans une communauté. Il ne fut ordonné prêtre qu'à 45 ans, le 12 juillet 1888. De santé peu équilibrée, tout en faisant honneur à sa vocation de ministre du Seigneur, il n'eut jamais d'autre ambition que celle de bien prier et de se rendre utile à son frère le mieux qu'il pouvait. De 1891 à 1920, il a vécu toute sa vie de prêtre chez le curé de Saint-Henri. Après la mort de celui-ci, en 1920, il prit sa retraite dans sa famille à

Dorval. Le *Canada Ecclésiastique* de 1921 l'inscrit encore à Saint-Henri, mais celui de 1922 le fixe à Dorval. Il est décédé le 30 avril 1922, à 79 ans d'âge et 35 de sacerdoce. Il a été inhumé, près des restes de son frère le curé, dans le caveau de l'église de Saint-Henri.

M. Vincent-Joseph Piette, dans la suite Mgr Piette, est né à Berthierville, le 5 août 1869, d'une honnête famille de cultivateurs. Il a fait ses études au collège Joliette et au grand séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre, par Mgr Fabre, le 17 décembre 1892. Il a été vicaire, dans la ville, successivement, à Saint-Henri de 1892 à 1897, à Saint-Jean-Baptiste de 1897 à 1905 et à la cathédrale de Montréal de 1905 à 1907. Nommé curé de Villeray en 1907, puis de Saint-Stanislas (Montréal) en 1910, il a solidement organisé ces deux paroisses, dont il fut, en fait, le premier curé. En 1922, Mgr l'archevêque-administrateur Georges Gauthier l'appela à la haute situation de vicaire général du diocèse. Le 7 janvier 1923, il était solennellement investi, dans la cathédrale, de la prélature romaine, au titre de protonotaire apostolique. Un mois après, le 23 février 1923, Mgr Piette devenait, et ce fut pour douze ans, recteur de l'Université de Montréal. En juillet 1934, il démissionnait comme recteur et était assigné à la cure de Maisonneuve. Enfin, en mai 1935, il redevenait curé de Saint-Stanislas, où il est encore en 1942. La plus élémentaire discrétion m'empêche de louer comme elle le mérite la belle carrière du distingué curé-prélat maintenant septuagénaire. Je me borne à constater qu'elle a été éminemment profitable à l'administration de ses paroisses et à l'œuvre de l'éducation supérieure.

M. Maurice-Arthur Barcelo est né à Montréal, le 14 avril 1864, d'une bonne et chrétienne famille de notre

ville. Il fit ses études au collège de Montréal et au grand séminaire voisin. Il a été ordonné prêtre, par Mgr Fabre, le 12 août 1888. Il partit aussitôt pour le collège canadien de Rome, dont il fut l'un des tout premiers élèves et d'où il suivit les cours de la Propagande qu'il couronna par l'obtention du doctorat en théologie. Revenu à Montréal au cours de l'été 1890, il fut professeur à Varennes deux ans, vicaire à Sainte-Brigide encore deux ans et à Saint-Henri environ deux ans également. En 1897, il s'en allait au diocèse de Toronto, où Mgr Walsh lui confia la cure de Midland (Simcœ). Il y a vécu toute sa vie, sauf les deux ou trois dernières années, alors qu'il fut chapelain à l'hôpital Sainte-Mary de Toronto. Il est mort à cet hôpital, le 25 janvier 1937, à 73 ans d'âge et 49 de sacerdoce. Waubashene d'aujourd'hui, le lieu historique illustré par nos martyrs canadiens du dix-septième siècle, se trouve dans cette paroisse de Midland. Le Père Barcelo, comme on l'appelait là-bas, fut un fervent du culte qu'on rend aux héroïques Pères Jésuites morts pour leur foi. Au reste, il a largement mérité de l'Église par son zèle au service des âmes et son souci constant de la bonne administration temporelle de sa paroisse. Dans la *Semaine religieuse* de Montréal (28 avril 1937), M. le chanoine Harbour a écrit un article ému à la mémoire de ce distingué confrère, qui était resté toujours si attaché à sa ville et à son diocèse d'origine. Dans les registres de Saint-Henri, la calligraphie de M. Barcelo est d'une distinction remarquable. Elle peint l'homme.

M. François-Xavier Plante est né à Châteauguay, où son père était meunier au moulin des Sœurs Grises, le 12 novembre 1857. Il fit ses études au collège de Montréal et au grand séminaire voisin. Il a été ordonné

prêtre, par Mgr Fabre, le 19 mai 1883. De 1883 à 1893, il fut vicaire, successivement, à Saint-Valentin, à Napierville, à Sainte-Cunégonde et à Pointe-Claire. Il vint ensuite, comme vicaire encore, à Saint-Henri, où, de 1893 à 1910, il a vécu presque toute sa vie active, sauf un an comme vicaire à Berthier (1897-1898) et quatre ans comme curé à Saint-Édouard de Napierville (1899-1903). En 1910, miné par la paralysie, il dut prendre le chemin de l'hôpital des Incurables. C'est là qu'il est décédé, le 28 décembre 1914, à 57 ans d'âge et 33 de sacerdoce. Très pieux et très actif au ministère, M. Plante fut un grand prêcheur. Il avait une voix puissante et mettait beaucoup de vie dans ses sermons. Ses « mois de Marie » à Saint-Henri, par exemple, étaient très suivis. De même, ses prédications dans ses nombreux pèlerinages au calvaire d'Oka ou au sanctuaire de Beupré et aussi ses « chemins de croix » au cimetière de Côte-des-Neiges attiraient les foules et l'ont largement mis en évidence. En 1899, il a publié *Le guide du pèlerin à Sainte-Anne de Beupré*, un in-12 de 300 pages, qu'on relit encore avec profit. Ses dernières années, vécues à l'hôpital, furent sanctifiées, dans l'inaction, par la souffrance généreusement acceptée.

M. Jean-Baptiste Bérard est né à Saint-Barthélemy (Berthier) le 17 octobre 1868, d'une honnête famille de cultivateurs. Il a fait ses classiques et sa théologie au collège Joliette. Il fut ordonné prêtre à Montréal, par Mgr Fabre, le 18 juin 1895. Il vint tout de suite à Saint-Henri, où il a été vicaire jusqu'à la fondation en 1902 de Saint-Irénée, dont il fut le desservant jusqu'en 1908 et le premier curé de 1908 à 1919. Il est mort subitement, dans sa paroisse, le 22 août 1919, à 50 ans d'âge et 25 de sacerdoce. C'était un modeste, qui n'a jamais fait

grand bruit. Mais c'était aussi un actif, qui s'est dépensé avec zèle à Saint-Henri et à Saint-Irénée. Il fut pieux et bon en toute simplicité et largement charitable avec discrétion. Bien des regrets l'ont suivi, quand il s'en est allé, confiant dans le Seigneur, vers l'autre vie, celle des récompenses éternelles.

M. Charles Rosconi est né, le 14 novembre 1865, à Acton-Vale (Saint-Hyacinthe). Son père était marchand. Il fit ses études classiques au collège de Montréal et au collège Sainte-Marie. Se sentant appelé à l'état ecclésiastique, il partit en 1887 pour Paris, où il prit la soutane chez les sulpiciens. Mais son mauvais état de santé le contraignit à interrompre ses cours pour un voyage de repos. Il les continua au grand séminaire de Toulouse et au collège canadien de Rome. Il fut ordonné prêtre au Latran, par le cardinal Parrochi, le 11 juin 1892. Revenu à Montréal, il a été auxiliaire à Notre-Dame de 1894 à 1899 et vicaire à Saint Henri de 1899 à 1903. La mort de son père en 1903 l'obligea à abandonner partiellement le ministère pour s'occuper de gérer la fortune de sa mère qui était considérable. Il accepta néanmoins, à l'occasion, de rendre service au diocèse. En 1910, il organisa la paroisse italienne du nord de Montréal et, l'année suivante, il vit au règlement des affaires de la Fabrique de Saint-Jean-Baptiste à la démission du curé Magloire Auclair en 1911. En 1912, il fonda la paroisse Sainte-Catherine de Montréal et il l'administra durant quatre ans. En 1916, sa santé affaiblie le força à prendre définitivement sa retraite. Il vécut alors six ou sept ans, avec sa mère et sa sœur, rue Saint-Denis, près Rachel, dans Saint-Jean-Baptiste. C'est là qu'il est décédé, subitement lui aussi, le 4 novembre 1923, à 58 ans d'âge et 27 de sacerdoce. Intelligent, instruit, parlant plusieurs langues, homme d'un grand cœur,

vif par tempérament mais sachant se dominer, zélé et dévoué dans l'âme, généreux et charitable à profusion, il a fourni, dans une situation un peu spéciale, une belle, utile et bienfaisante carrière.

Voilà quels ont été les principaux vicaires de M. Décarie de 1892 à 1902. En plus, de 1898 à 1901, l'ancien curé Arsène-Pierre Dubuc vint « se retirer » à Saint-Henri et habita une petite maison en brique, propriété des Sœurs de Sainte-Anne et sise tout près de leur pensionnat de l'Ange-Gardien, construite en 1897. Pendant les trois ans qu'il vécut là, le vénérable prêtre disait la messe au pensionnat tous les matins et donnait des leçons de catéchisme aux enfants deux heures par semaine. Il était connu de tout le monde dans la paroisse et il y a laissé de si bons souvenirs qu'il convient, me semble-t-il, que je lui consacre ici quelques lignes.

Né à Longueuil, le 21 août 1842, d'une bonne famille terrienne, Arsène-Pierre Dubuc, après ses études à Saint-Hyacinthe et au grand séminaire de Montréal, avait été ordonné prêtre, par Mgr Bourget, dans sa paroisse natale de Longueuil, le 8 mars 1868. Il avait été vicaire en plusieurs paroisses du diocèse de 1868 à 1875, puis premier curé du Sacré-Cœur (Montréal) de 1875 à 1892 et, après trois ans de repos et de voyages, curé de Saint-Vincent-de-Paul (Montréal) de 1895 à 1897. Il prit alors définitivement sa retraite, s'occupa d'œuvres de charité, fut commissaire des écoles de la ville et gouverneur de l'Université. Créé chanoine honoraire en 1901, il fut décoré de la prélature romaine en 1915. De 1897 à 1922, il vécut encore vingt-cinq ans, d'abord rue Saint-Jacques dans l'ouest (à Saint-Henri) environ trois ans, puis rue Lagauchetière dans l'est une dizaine d'années et, le reste du temps, rue Christophe-Colomb dans le nord, alors qu'il se fit le bienfaiteur

insigne de l'orphelinat Saint-Arsène. Il est décédé, le 30 juin 1922, à tout près de 80 ans d'âge et 54 de sacerdoce. En ses dernières années, Mgr Dubuc (l'oncle de Mgr Dubuc qui fut curé de Saint-Jean-Baptiste) était un beau vieillard, à longs cheveux blancs, qui rappelait au physique le saint curé d'Ars — ce dont il était fier — un brin original, digne et souriant, toujours prêt à rendre des services et à répandre des aumônes, que tout le monde vénérât et que les enfants de l'orphelinat Saint-Arsène — ses « lapins » ainsi qu'il disait — appelaient « grand-papa ».

De 1892 à 1902, c'est Sœur Lapointe qui était la supérieure des Sœurs Grises de l'asile. Le curé Décarie, qui avait fait revenir les bonnes religieuses pour fonder son asile en 1885, continuait à leur donner une attention et une sollicitude qui ne se démentaient pas et l'œuvre prospérait. L'heure viendrait où il faudrait agrandir les bâtisses.

Chez les Sœurs de Sainte-Anne également, de 1892 à 1902, tout prospérait. On a vu, précédemment, que Sœur Marie-Pudentienne, nommée supérieure en 1890, avait fait construire une aile nouvelle au couvent, de soixante-dix pieds et, peu après, une annexe de douze pieds, où l'on avait la chapelle. Sœur Marie-Anysie vint comme supérieure en 1894, Sœur Marie-Athanasie en 1896 et Sœur Saint-Vincent-de-Paul en 1898 pour jusqu'en 1906. En mars 1897, sous le supérieurat de Sœur Marie-Athanasie, le couvent étant devenu insuffisant pour le nombre d'élèves qui se présentaient, on vendit la propriété de la rue du Collège, pour la somme de \$48,000.00, à la Commission des Écoles de Saint-Henri, on acheta, rue Saint-Jacques, de M. Brodie et de M. Mackay, pour \$34,000.00, deux terrains contigus d'une

superficie totale de 750 pieds carrés, et, de mai 1897 à septembre 1898, on construisit le superbe pensionnat, qu'on appela le pensionnat de l'Ange-Gardien, du nom de la supérieure générale d'alors, ancienne supérieure locale. Sœur Marie-Athanasie fut la première supérieure du pensionnat de 1898 à 1900 et Sœur Marie-Louise-du-Sacré-Cœur lui succéda de 1900 à 1903. A la première entrée, en septembre 1898, on compta 85 pensionnaires et 190 externes. Dix ans plus tard, on aurait 120 pensionnaires et 210 externes. Le pensionnat fut solennellement béni, par Mgr Bruchési, le 11 décembre 1898. Sur la propriété des Sœurs, rue Saint-Jacques, se trouvait une petite maison en brique, où logea, de 1898 à 1901, je l'ai noté plus haut, l'ancien curé Dubuc, dans la suite Mgr Dubuc. Quant au couvent de la rue du Collège, qui datait de 1871, mais avait été agrandi à plusieurs reprises, ce fut désormais un externat relevant de la Commission des Écoles. En 1931, on lui a donné le nom d'école ou académie Sainte-Mélanie.

Chez les Frères des Écoles Chrétiennes, le Frère Cantien fut directeur ou supérieur de la maison en 1891 - 1892. C'est de son temps que se construisit, rue du Collège, l'immeuble en pierre qui a duré jusqu'en 1925. Le Frère Damien lui succéda et demeura en charge de 1892 à 1897. Le Frère Hyacinthe vint ensuite et fut directeur ou supérieur de 1897 à 1904. En 1890, on comptait là 14 professeurs et 800 élèves ; en 1895, 20 professeurs et 1,099 élèves. Après la fondation de l'école des garçons de Sainte-Élisabeth, qui prit naturellement son contingent d'élèves, on eut encore, au collège Saint-Henri, en 1900, 19 professeurs et 970 élèves, et, en 1905, 20 professeurs et 1,016 élèves.

De 1892 à 1902, les maires de la municipalité de Ville de Saint-Henri ont été : Ferdinand Dagenais (qui l'était déjà depuis 1887) de 1892 à 1894 ; Toussaint Aquin, de 1895 à 1897 ; Eugène Guay, de 1897 à 1905. Ce fut le dernier maire de Saint-Henri. En effet, la ville de Saint-Henri a été annexée le 30 octobre 1905 à la ville de Montréal. La dernière réunion du conseil de Saint-Henri se tint le 27 décembre 1905. Au bas du procès-verbal, on lit cette réflexion pittoresque : « Et le conseil de la cité de Saint-Henri et ses officiers ont vécu. » Désormais, Saint-Henri, quartier de Montréal, aurait ses échevins ou son échevin sans plus.

A la Commission des Écoles de Saint-Henri, pour la période dont il s'agit, les présidents ont été : Joseph Lanctôt de 1892 à 1897 (il l'était depuis 1886) ; François Saint-Germain, en 1897-1898 ; le curé Décarie, de 1897-1898 à 1912-1913 inclusivement.

TROISIÈME PHASE DE L'ADMINISTRATION DU CURÉ DÉCARIE
(1902-1920)

Pendant les deux premières périodes de son administration à Saint-Henri, soit de 1882 à 1892 et de 1892 à 1902, M. Décarie, nous l'avons vu, s'était montré remarquablement actif et homme d'affaires entendu. Il ne le fut pas moins au cours de ses derniers dix-huit ans, soit de 1902 à 1920. Toujours frais et dispos, bien que devenu sexagénaire en 1905, on aurait dit qu'il ne vieillissait pas tant il paraissait alerte et très vivant. Et pourtant ses forces s'usaient et, pour lui comme pour tous, la fin viendrait.

Quand, en 1892, la desserte de Sainte-Élisabeth s'était établie, Saint-Henri avait une population de près de 13,000 âmes. En 1902, les 6,000 âmes de Sainte-Élisabeth en moins, Saint-Henri comptait encore tout près de 14,000 âmes. Le curé Décarie estima qu'une nouvelle division s'imposait. Cette fois, il la voulut à l'est de la paroisse, entre les rues Rose-de-Lima et Atwater d'une part et les deux voies de chemin de fer d'autre part (le Pacifique-Canadien et le Grand-Tronc, maintenant le Canadien-National). Il s'ouvrit de son projet à Mgr l'archevêque Bruchési qui l'approuva entièrement. Le curé constatait que les gens de cette région ne pouvaient que difficilement se rendre à l'église. Monseigneur jugea qu'il fallait les mieux accommoder. Mais fonder tout de suite une paroisse ne paraissait pas aisé, quelques tentatives restées vaines le montrèrent bien. L'archevêque exprima en conséquence au curé son désir de voir la Fabrique de Saint-Henri se charger

elle-même, comme naguère à Sainte-Élisabeth, de l'érection d'une desserte. Sur proposition de M. Décarie, dans leur assemblée du 1er juin 1902, les marguilliers acceptèrent de se rendre au désir de l'archevêque. En souvenir du pèlerinage que Mgr Bruchési et le curé Décarie avaient fait ensemble, en 1897, au tombeau de saint Irénée, à Lyon, en France, Monseigneur donna à la desserte, qui deviendrait paroisse en 1908, le nom de l'illustre disciple de l'apôtre saint Jean, et ce fut Saint-Irénée. L'Oeuvre et Fabrique de Saint-Henri acheta un terrain de quatre lots à l'angle sud-ouest des rues Atwater et Delisle et on y construisit la nouvelle église. Au fond, c'est le curé Décarie qui assumait la charge de cette fondation, et, de fait, de juin 1902 à mars 1908, c'est sous sa direction que le desservant nommé, l'un de ses vicaires, M. Bérard, administra la succursale.

Ce serait un peu long de relever, au cahier des délibérations de la Fabrique, tout ce qui s'est décidé et par suite a été exécuté à Saint-Henri pendant cette troisième phase de l'administration de M. Décarie qui va de 1902 à 1920. J'ai lu tout cela avec un vif intérêt. Ce qui me semble absolument remarquable, c'est la netteté, la précision et la clarté de ses redditions des comptes de chaque année, car ce sont les siennes bien plus que celles des marguilliers sortants de charge. Le chanoine-curé — il est chanoine depuis 1897 — est évidemment un maître des chiffres. Presque tous les ans, il rappelle quelle était la situation financière à son arrivée en 1882, et, en regard, ce qu'elle est maintenant. Les améliorations succèdent aux améliorations, à l'église, au presbytère, à l'asile, à Saint-Irénée pendant les premières années. Tout progresse et la dette n'augmente pas, elle diminue plutôt.

Signalons, sans insister sur tous les détails, les faits les plus marquants, et qui intéressent l'histoire, de cette longue administration. En mars 1903, on décide d'installer de nouveaux bancs dans l'église. On donnera les anciens à la desserte de Saint-Irénée. En avril 1907, on stipule un arrangement avec les Sœurs Grises de l'asile, qui en deviennent les propriétaires, et, en janvier 1908, on les autorise à hypothéquer leur terrain, pour, dans les deux cas, assurer le progrès de leur œuvre. En mars 1908, on cède la propriété de Saint-Irénée à la Fabrique de la paroisse naissante pour la somme qu'on a dépensée à son avantage, près de \$40,000.00. En janvier 1909, on vote \$1,000.00 pour le congrès eucharistique de 1910. En 1910, on autorise des retouches importantes à la « procession des saints » et autres tableaux de l'église que l'on doit au pinceau de l'abbé Rioux. En avril 1911, on décide de prendre une police à l'Assurance Mutuelle de la province ecclésiastique de Montréal. En 1913 et en 1914, il est résolu de revêtir les murs extérieurs de l'église en pierre de taille et en briques poreuses. Et que d'autres travaux d'agrandissements ou d'embellissements on décide et on fait exécuter !

Vient la dernière reddition des comptes de M. Décarie, le 1er février 1920, pour l'année 1919, que je tiens à relever parce que, en un sens, elle résume tout. On a, cette année-là, un surplus de \$3,337.39 pour l'exercice courant, on a fini de payer la *Canada Life* de Toronto au moyen d'emprunts faits chez les déposants et la dette globale ne se monte qu'à un peu plus de \$37,000.00. En somme, on équilibre et on est à flot. Trente-huit ans durant, l'administration du curé Décarie a été prospère.

Les marguilliers de Saint-Henri, de 1902 à 1919, ont été les suivants : Napoléon Dussaut, élu troisième

marguillier le 7 décembre 1902, à la place de Ludger Sénécal sortant de charge ; François-Xavier Saint-Germain, élu le 13 décembre 1903, à la place de François-Xavier Laviolette ; Pierre Reeves, élu le 18 décembre 1904, à la place de Désiré Lambert ; Martial Aubry, élu le 10 décembre 1905, à la place de Napoléon Dussaut ; Adhémar Delorme, élu le 9 décembre 1906, à la place de François-Xavier Saint-Germain ; Louis Couillard, élu le 15 décembre 1907, à la place de Pierre Reeves ; Léandre Lamarche, élu le 6 décembre 1908, à la place de Martial Aubry ; Alphonse Charette, élu le 2 décembre 1909, à la place de Adhémar Delorme ; William Winslow, élu le 11 décembre 1910, à la place de Louis Couillard ; Simon Provost, élu le 17 décembre 1911, à la place de Léandre Lamarche ; Avila Cusson, élu le 15 décembre 1912, à la place de Alphonse Charette ; Wilfrid Robidoux, élu le 14 décembre 1913, à la place de William Winslow ; Herménégilde Lemay, élu le 13 décembre 1914, à la place de Simon Provost ; Charles Savage, élu le 5 décembre 1915, qui refuse la charge, et Désiré Clairoux, élu le 19 décembre 1915, à la place de Avila Cusson ; Honoré Mercier, élu le 17 décembre 1916, à la place de Wilfrid Robidoux ; Samuel Gariépy, élu en décembre 1917 (la date a été omise), à la place de Herménégilde Lemay ; Joseph Lajoie, élu le 15 décembre 1918, à la place de Désiré Clairoux ; Hormidas Cardinal, élu le 14 décembre 1919, à la place de Honoré Mercier.

C'est en 1906 que Ville-Émard devint paroisse, sous le patronage et le vocable de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, avec M. Moïse Jolicœur comme premier curé. C'est en 1908 que la desserte de Saint-Irénée devint paroisse, avec M. Jean-Baptiste Bérard, son desservant depuis 1902, comme premier curé. La même

année, en 1908, Saint-Thomas était érigée en paroisse, pour les catholiques de langue anglaise, avec M. Thomas Heffernan comme premier curé. L'année suivante, en 1909, deux autres paroisses furent établies dans la région, Sainte-Clotilde, avec M. Jules Bourassa comme premier curé, et Saint-Zotique, avec M. Tancrede Beauparlant pour quelques mois et M. Victor Thérien pour plusieurs années comme premiers curés. Enfin, en 1913, Saint-Wilbrod, dans Verdun, devenait paroisse, pour les catholiques de langue anglaise, avec M. Peter McDonald comme premier curé. Ces six paroisses, avec six autres déjà existantes, Sainte-Cunégonde, Côte-Saint-Paul, Saint-Gabriel, Pointe-Saint-Charles, Sainte-Élisabeth et Verdun sont toutes, au moins au sens large, des paroisses-filles de Saint-Henri et le chanoine-curé Décarie, dans ses mémoires, le rappelait souvent.

De 1902 à 1920, de nombreux vicaires se sont succédé à Saint-Henri, avec ceux que j'ai déjà nommés et qui continuèrent à exercer le ministère : M. Télesphore Décarie, M. Jean-Baptiste Bérard et M. Charles Rosconi. Je relève, dans les registres paroissiaux, les noms de MM. Charles Descarries, Fortunat Morin, Moïse Paiement, Arthur Cadot, Donat Couvrette, Jean-Baptiste Aubry, Joseph-Alphonse Lefebvre, Anatole Lapierre, Victor Robert, Paul-Émile Gauthier, Joseph-Marie De Bray et Aimé Boileau. Si je me permets d'apprécier d'un mot la vie et la carrière de ceux d'entre eux qui sont maintenant décédés, on remarquera que je ne fais aucune violence à la modestie de ceux qui sont encore vivants.

M. Charles-Gervais Descarries, né à Saint-Laurent (Montréal) le 23 décembre 1865, a fait ses études au collège Saint-Laurent et au grand séminaire de Montréal. Il a été ordonné prêtre à Montréal, par Mgr Fabre,

le 23 décembre 1893. Vicaire à Saint-Philippe de La prairie en 1894-1895 et à Saint-Henri de 1896 à 1905, il fut ensuite nommé curé de Saint-Colomban en 1905, de Saint-Jacques le Mineur en 1913 et de Saint-Charles à Montréal en 1925. Il vit maintenant retiré à Dorval depuis 1932.

M. Fortunat Morin, né à Lachenaie le 18 avril 1872, a fait ses études au collège de Montréal et au grand séminaire voisin. Il a été ordonné prêtre le 14 février 1897. Il fut vicaire à Maisonneuve et à Saint-Louis de France, puis à Saint-Henri de 1903 à 1910. Il occupa encore plusieurs postes de vicaire dans le diocèse de Montréal, puis il partit pour l'Ouest canadien en 1922. Il a été curé à Duke-Lake (Saskatchewan) de nombreuses années. Revenu malade à Montréal en ses derniers temps, il est mort à Saint-Ambroise (Montréal), le 22 janvier 1941, à 69 ans d'âge et 43 de sacerdoce. Très doué, d'une nature ardente, sympathique et affable, s'il eut ses heures de lassitude, il se fit aimer partout et il eut beaucoup d'amis. Il avait un grand cœur et se montrait d'une belle générosité d'âme.

M. Moïse Paiement, né à Pointe-Claire le 16 décembre 1877, a fait ses études au collège de Montréal et au grand séminaire voisin. Il a été ordonné prêtre à Montréal, le 21 décembre 1901. Il fut vicaire à Saint-Henri de 1903 à 1921, puis à Saint-Jérôme de 1922 à 1925. Curé de L'Acadie en 1925, il l'est devenu de Boucherville en 1937. Il est chanoine de Saint-Jean de Québec depuis 1941.

M. Arthur Cadot, né à Montréal le 7 décembre 1873, a fait ses études à L'Assomption et au grand séminaire de Montréal. Il a été ordonné prêtre à Montréal le 31 juillet 1898. Il fut vicaire à Mascouche de 1898 à

1903, puis à Saint-Henri de 1903 à 1912. Il alla ensuite faire du ministère aux États-Unis une couple d'années, puis revint à Saint-Henri. Curé de Sainte-Monique en 1915, de Sainte-Anne-des-Plaines en 1934, il démissionna pour raison de santé en 1941. Il a pris sa retraite à Montréal.

M. Donat Couvrette, né à Sainte-Dorothée (Laval) le 25 janvier 1874, a fait ses études au collège Saint-Laurent et au grand séminaire de Montréal. Il a été ordonné prêtre, à Montréal, le 29 juin 1901. Il alla aussitôt étudier deux ans au collège canadien de Rome. Revenu dans son diocèse, il fut vicaire à Saint-Jean-de-la-Croix et à Saint-Vincent-de-Paul (île Jésus), puis de 1905 à 1919, à Saint-Henri. Nommé curé de Saint-Paul de l'Ile-aux-Noix en 1919, puis de Saint-Benoît (Deux-Montagnes) en 1925, il prit sa retraite, malade, à Saint-Benoît, en 1929, et y mourut, le 21 avril 1930, à 56 ans d'âge et 28 de sacerdoce. Intelligent et instruit, zélé et dévoué, M. Couvrette, mort relativement jeune, a fourni une carrière riche de mérites.

M. Jean-Baptiste Aubry, né à Lachine le 24 juin 1874, a fait ses études à Sainte-Thérèse et au grand séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre, à Montréal, le 17 décembre 1898. Vicaire au Sacré-Cœur (Montréal) en 1899, à Saint-Eusèbe en 1908 et à Saint-Henri en 1910, il a été nommé curé de Saint-Placide (Deux-Montagnes) en 1915 et de Sainte-Anne de Bellevue en 1925. Démissionnaire pour raison de santé depuis 1940, il a pris sa retraite à Lachine.

M. Joseph-Alphonse Lefebvre, né à Montréal en 1878, a fait ses études à Montréal et y a été ordonné prêtre le 29 juin 1902. Vicaire dans plusieurs paroisses de Montréal, il l'a été à Saint-Henri de 1915 à 1918.

Curé de Charlemagne en 1922, il devint le premier curé de Saint-Barthélemy (Montréal) en 1926. Il est décédé, dans cette paroisse, le 2 août 1935 à 57 ans d'âge et 33 de sacerdoce. Alerté et très vivant, il s'est dépensé avec zèle au service des âmes.

M. Anatole Lapierre est né à Sainte-Julie (Verchères) le 3 juillet 1888. Son père était médecin et sa mère, née Marie Blondin, appartenait à une vieille famille de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, que j'ai bien connue. Après ses études à L'Assomption et au grand séminaire de Montréal, il fut ordonné prêtre le 2 août 1914, par Mgr Bruchési, dans sa paroisse natale. Professeur quelques mois au collège de sa jeunesse, il fut nommé, au début de 1915, vicaire à Saint-Henri. Il l'a été jusqu'à sa mort, le 1er mai 1918, à l'Hôtel-Dieu, à 29 ans d'âge et seulement 4 de sacerdoce. C'est la phtisie pulmonaire qui l'a emporté si jeune. Ses funérailles eurent lieu à Saint-Henri et il a été inhumé à Sainte-Julie. C'était un doux et un sensible, zélé et dévoué, qui prodiguait l'or de son cœur avec celui de sa modeste bourse. Il était resté pur et candide comme un enfant. Sur sa tombe, Mgr Bruchési, qui parlait toujours avec tant de grâce et de justesse, a évoqué les souvenirs des jeunes saints jésuites, Louis de Gonzague, Stanislas Kostka et Jean Berchmans.

M. Victor-Henri Robert, né à Upton (Bagot), le 14 juin 1881, a fait ses classiques au collège de Montréal et au collège Sainte-Marie. Après son grand séminaire à Montréal, il a été ordonné prêtre le 18 juin 1908. De 1908 à 1926, il fut vicaire en plusieurs paroisses de la ville, dont celle de Saint-Henri de 1918 à 1926. Il devint ensuite chapelain à la Providence de Maisonneuve. Il a été curé à Sainte-Sophie (Glasgow) de 1928 à 1934,

à Repentigny de 1934 à 1937 et à Saint-Charles à Montréal de 1937 à 1941. Il a pris sa retraite, l'an dernier, à la résidence Sainte-Thérèse, chez les Sœurs de la Providence, dans l'est de la rue Notre-Dame.

M. Paul-Émile Gauthier est né à Montréal le 29 octobre 1891. Son père était médecin. Il a fait ses études au collège de Montréal et au grand séminaire voisin, sous la direction des Messieurs de Saint-Sulpice. Il fut ordonné prêtre à Montréal le 2 juin 1917. On le trouve, de 1917 à 1919, professeur à l'École Normale Jacques-Cartier. De 1919 à 1931, il est vicaire à Saint-Henri. Aumônier au pensionnat de Saint-Jérôme de 1931 à 1937, il devient ensuite, en 1937, curé de Saint-Norbert de Val-Morin, où il est encore en 1942.

M. Joseph-Marie De Bray, né en Bretagne vers 1877, a fait ses études et a été ordonné prêtre le 15 mars 1902, à Rennes, en France. Il arriva au Canada en 1910. Il fut d'abord vicaire au Sacré-Cœur à Montréal. En 1917, on lui confia la desserte de Saint-Maurice du Bois-Fillion, près de Sainte-Thérèse. En 1919, il redevient vicaire et est nommé à Saint-Joseph de Montréal. En 1920, il passe à Saint-Henri. De 1921 à 1925, il est aumônier de la maison-mère des Frères des Écoles Chrétiennes à Montréal. De 1925 à 1930, il est curé de Saint-Édouard de Napierville. En mars 1930, il devient le curé-fondateur de Saint-Jean-Damascène à Montréal. Il meurt, curé de cette paroisse, à l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc, le 13 janvier 1931, à 53 ans d'âge et 22 de sacerdoce. « Nature d'élite, a-t-on écrit de lui, d'esprit ingénieux et inventif, tenace comme tous les Bretons, ce fut un prêtre régulier, zélé et d'un dévouement à toute épreuve. »

Il sera question, au chapitre suivant, de M. Aimé Boileau qui, après y avoir été vicaire, a été desservant de Saint-Henri à la mort du curé Décarie.

Depuis l'arrangement arrêté en avril 1907 avec l'Oeuvre et Fabrique de Saint-Henri, les Sœurs Grises étaient maintenant propriétaires de l'asile dont elles avaient pris la direction en 1885. A Sœur Lapointe, supérieure de 1892 à 1902, avaient succédé Sœur Charpentier de 1902 à 1906, Sœur Sédillot de 1906 à 1909, Sœur Perrault de 1909 à 1912, Sœur Maillard de 1912 à 1914, Sœur Saint-Jean-Berchmans de 1914 à 1918 et Sœur Barrette de 1918 à 1924. Dans le silence et la modestie, mais avec un grand zèle et un parfait dévouement, les bonnes religieuses, filles de Mère d'Youville, continuaient leur œuvre charitable d'hospitalisation des enfants et de la visite des pauvres et des malades à domicile. J'aurai l'occasion, plus loin, de donner à leur sujet des statistiques d'ensemble pour la période qui va de 1885 à 1928, avant la construction de l'hospice-orphelinat d'aujourd'hui, qui sont largement instructives et édifiantes.

Les Sœurs de Sainte-Anne avaient désormais deux maisons à Saint-Henri, leur couvent de 1870, plusieurs fois agrandi, qui prendrait le nom d'académie Sainte-Mélanie en 1931, et le pensionnat ainsi dit de l'Ange-Gardien, construit en 1897. Pour ce qui est du couvent-académie, externat dépendant de la Commission des Écoles, il continuait de progresser. A Sœur Saint-Vincent de Paul, supérieure en 1898, avaient succédé Sœur Marie-Domitille en 1906, Sœur Marie-Amable en 1912 et Sœur Marie-Ida-de-Jésus en 1918, pour jusqu'en 1924. Vers 1893, Sœur Marie-Pudentienne avait fait ajouter une



Académie Sainte-Mélanie



Collège Saint-Henri

aille à la bâtisse du couvent. On recevait là, chaque année, une moyenne de 700 à 800 élèves. Au commencement des vacances d'été, les graduées se présentaient pour le diplôme d'institutrice, devant le Bureau des examinateurs de la province. De 1897 à 1917, il s'était obtenu huit brevets élémentaires, quinze brevets modèles et une vingtaine de brevets académiques. Le résultat constituait un succès très appréciable. En 1912, Mgr Bruchési décida de nommer des visiteurs ecclésiastiques aux écoles de la ville. Pour la région de l'ouest, dont faisait partie Saint-Henri, c'est le distingué abbé Joseph Dupuis, ce qui assurait un sérieux avantage, qui fut assigné à cette fonction. Le 1er juillet 1917, par décision des autorités religieuses et civiles, la Commission scolaire de Montréal engloba toutes les Commissions paroissiales de la ville. On forma quatre districts, au nord, au centre, à l'est et à l'ouest. Le district ouest, qui comprenait Saint-Henri, eut comme premier directeur, pour deux ans, M. André Robitaille, à qui succéda, en 1919, pour de longues années, M. David Pilon. L'abbé Dupuis continua à remplir la fonction de visiteur jusqu'en 1920. Pendant le même temps, de 1902 à 1920, au pensionnat de l'Ange-Gardien, après les deux ans de supériorat de Sœur Marie-Athanasie (1898-1900), les supérieures s'étaient succédé dans l'ordre suivant : Sœur Marie-Louise-du-Sacré-Cœur (1900-1903), Sœur Marie-Alexandrine (1903-1910), Sœur Marie-Louise-du-Sacré-Cœur (1910-1914), Sœur Marie-Athanasie (1914-1920), Sœur Marie-Adalbert (1920-1926). En 1919, le pensionnat devint maison provinciale et la première provinciale fut Mère Marie-Anysie en 1919-1920.

Chez les Frères des Écoles Chrétiennes, au collège Saint-Henri, de 1902 à 1920, on eut quatre directeurs ou

supérieurs : Le Frère Hyacinthe de 1897 à 1904, qui a laissé une grande réputation de savoir et sous la direction de qui les études prirent un nouvel essor ; le Frère Palasis en 1904-1905, homme de piété et d'enthousiasme, qui n'a passé là qu'un an, mais dont on se souvient ; le Frère Mathias de 1905 à 1914, excellent administrateur qui vit à la construction de l'aile actuelle sur la rue Saint-Jacques en 1909 ; le Frère Sérapion, pour un premier séjour de 1914 à 1920, qui était déjà professeur à Saint-Henri depuis une douzaine d'années et devait y revenir comme directeur pour un deuxième séjour de 1924 à 1930 (sous le curé Roux), un éducateur, lui aussi, de premier ordre. En 1920 on avait au collège Saint-Henri 1,324 élèves et 33 professeurs religieux ou laïques. Le curé Décarie se montrait très fier de son collège et il avait raison.

Nous avons vu déjà que la Ville de Saint-Henri a été annexée à Montréal en octobre 1905 et que le dernier maire de la municipalité de Saint-Henri fut Eugène Guay de 1897 à 1905. En 1906, le conseil municipal de Montréal se composait d'un maire et de deux échevins par quartier. Ce système demeura en force jusqu'en 1910. Pour le quartier Saint-Henri les deux échevins ont été, de 1906 à 1909, Eugène Guay et Odilon David. Après 1910, on n'eut plus qu'un échevin par quartier. Pour Saint-Henri, de 1910 à 1917, ce fut le docteur Oswald Létourneau et, de 1917 à 1928, ce fut M. J. H. Bédard.

En 1913, le curé Décarie, qui faisait partie de la Commission des Écoles de sa paroisse et en était le président depuis 1897, abandonna la charge. M. J.-I. Lusier devint président de la Commission de 1913 à 1917. Le 1er juillet 1917, la Commission de Saint-Henri, je l'ai dit, comme toutes les Commissions paroissiales de

la ville, était absorbée par la Commission à districts de Montréal. Saint-Henri se trouva à faire partie du district ouest jusqu'en 1928, alors qu'une Commission centrale fut substituée aux Commissions de districts. De 1917 à 1920, le curé Décarie siégea encore dans cette commission, dont le président pour cette section ouest était M. J.-V. Désaulniers.

Jusqu'à la fin et pendant trente-huit ans, le chanoine-curé Décarie s'est dévoué à sa paroisse et à ses œuvres. En mourant, le 20 août 1920, il laissait le souvenir d'une carrière particulièrement riche de travaux et de mérites. On l'a beaucoup regretté à Saint-Henri des Tanneries et on garde fidèlement et pieusement sa mémoire.

11/10/1918
1918-1919

CHAPITRE V

L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE SOUS LE CURÉ ROUX (1920-1938)

Le successeur de M. Décarie à la cure de Saint-Henri des Tanneries, ce fut M. Maurice Roux, qui a administré la paroisse pendant dix-huit ans, de 1920 à 1938. Avec lui, nous entrons dans la période de l'histoire contemporaine. Elle ne fut pas moins active et progressive que les précédentes. Mais, parce que ceux qui l'ont vécue sont encore de ce monde pour la plupart, la réserve s'impose à l'historien et, davantage, la sobriété dans l'éloge, quelque mérite qu'il soit.

Au lendemain de la mort du curé Décarie, l'un de ses vicaires, M. Aimé Boileau, fut chargé, par Mgr Bruchési, de desservir la paroisse en attendant la nomination de son successeur et il remplit la fonction une couple de mois. Il présida deux assemblées des marguilliers anciens et nouveaux : celle du 26 août, où l'on accepta le legs de \$10,000.00 du curé défunt, laissé en fidei-commis pour l'œuvre de l'asile, et où l'on décida, en reconnaissance de ses bons services, de pourvoir aux frais de ses funérailles, et celle du 3 octobre, où l'on procéda à la reddition des comptes du marguillier en charge pour les neuf premiers mois de l'année en cours.

M. Aimé Boileau est né, à l'Ile-Bizard, le 2 juin 1880. Il fit ses études au collège Sainte-Marie et au grand séminaire de Montréal et il a été ordonné prêtre,

par Mgr Bruchési, le 25 mai 1907. De 1907 à 1908 il est professeur au collège de Montréal, et, de 1908 à 1910, étudiant en Europe, à Rome et à Paris, d'où il revient docteur en philosophie (de Rome). Rentré au pays, il est vicaire de 1910 à 1911 à Verdun, de 1911 à 1918 à Saint-Jean-d'Iberville et de 1918 à 1921 à Saint-Henri de Montréal, où il est desservant en 1920. Il est ensuite nommé aumônier des syndicats catholiques à Montréal et il occupe ce poste de confiance et de spéciale responsabilité de 1923 à 1931. Il devient alors curé de Saint-Georges à Montréal de 1931 à 1936 et enfin curé de Lachine, paroisse qu'il dirige encore en 1942.

M. Maurice Roux, le curé de Saint-Henri de 1920 à 1938, est né, le 1er octobre 1864, dans la paroisse des Cèdres, dite de Saint-Joseph de Soulanges. C'est, comme l'on sait, la plus ancienne des paroisses de cette presqu'île Soulanges-Vaudreuil que forment, avant de mêler leurs eaux, l'Outaouais et le Saint-Laurent, en haut du lac Saint-Louis, à quarante milles en amont de Montréal. Sise sur les bords mêmes du grand fleuve, au pied des rapides pareillement dits des Cèdres, elle offre au regard du touriste de nombreux points de vue pittoresques et attrayants. Elle eut son premier curé, M. Pierre Denault, dans la suite Mgr Denault le dixième évêque de Québec, en 1767, peu après la cession du Canada à l'Angleterre. Aussi fervente de foi chrétienne qu'elle est riche en beautés naturelles, la vieille paroisse a donné beaucoup de ses fils et de ses filles au sacerdoce et à la vie religieuse.

Les Roux sont d'origine française toute proche. L'un de nos prêtres de jadis du diocèse de Montréal, M. Maurice Roux, premier du nom, né à Bonvillard (Savoie) en février 1815, ordonné au sacerdoce dans la cathédrale de Beauvais en juillet 1842, arrivé au Canada

en janvier 1849, et, après six mois de vicariat à Vaudreuil, nommé la même année curé des Cèdres, y est resté, sauf sur la fin quelques mois de retraite, jusqu'à sa mort en octobre 1877, c'est-à-dire pendant vingt-sept ans.

Vers 1857, l'un de ses neveux, Isidore Roux, agriculteur, né lui aussi à Bonvillard (Savoie), parti de France pour se rendre en Californie, s'arrêta au Canada, visiter son oncle le curé des Cèdres. L'oncle offrit au neveu de l'établir dans sa paroisse sur une bonne terre. Isidore Roux accepta, se fixa aux Cèdres et y épousa une honnête et robuste fille canadienne, Adélaïde Cuillérier. Ils n'eurent pas moins de dix-sept enfants, dont huit ont vécu. Le petit-neveu de l'ancien curé, Maurice, était le troisième de la famille et l'aîné des garçons. Il fit ses études au collège de Montréal et au grand séminaire voisin, sous la direction des sulpiciens. Ordonné prêtre, à Saint-Henri de Montréal précisément, dans l'église de M. Décarie, le 12 août 1888, M. Maurice Roux, deuxième du nom, fut vicaire à Saint-Jean-d'Iberville de 1889 à 1891, puis, dans Montréal, de 1891 à 1905, successivement, à Saint-Vincent-de-Paul, à Sainte-Brigide et à Saint-Joseph. Promu curé à Saint-André d'Argenteuil en 1905, il passa à Saint-Eusèbe de Montréal en 1914 ou 1915, puis à Saint-Henri de Montréal en 1920. Il fut créé chanoine honoraire de Montréal en novembre 1935. Il est décédé, rongé par un cancer à la gorge et après deux ou trois ans de dures souffrances, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 17 novembre 1938, à 74 ans d'âge et 50 de sacerdoce.¹

1. Il me paraît intéressant et édifiant d'enregistrer, pour l'histoire, en marge infrapaginale, quelques notes sur la famille du curé Roux. Ils étaient huit, quatre garçons et quatre filles, les enfants d'Isidore Roux et d'Adélaïde Cuillérier, qui ont vécu à l'âge adulte.

Comme son grand-oncle l'ancien curé des Cèdres, le curé Maurice Roux de Saint-Henri tenait beaucoup du type savoyard connu. Plutôt petit et court, mais assez corpulent et ramassé sur lui-même aurait-on dit, de figure ovale et pleine, avec des joues rebondies hautes en couleurs, un nez moyen et fort, des yeux très vifs sous la paupière plissée, presque entièrement chauve quand il eut vieilli, il avait en somme bonne mine et les insignes violets du chanoine lui allaient très bien. D'écorce un peu rude par tempérament, il paraissait un brin sévère de prime abord. Il fallait le pénétrer pour le mieux comprendre. Énergique et autoritaire s'il était besoin, il le laissait peut-être trop voir. Mais il avait aussi de belles qualités et de solides vertus. Il était foncièrement bon, pieux et charitable. Il parlait bien, posément, en chaire comme en conversation. Sachant rire aux heures de détente, dire le mot plaisant et l'entendre, il se montrait, dans l'intimité, de relation facile et aimable. L'un de ses enfants spirituels de Saint-Henri devenu prêtre a écrit sur sa tombe que le curé Roux fut

Des deux aînées des quatre sœurs, l'une, Élisabeth, a épousé Arcade Bissonnette, marchand des Cèdres, qui fut député provincial de Soulanges de 1902 à 1904, l'autre s'est faite religieuse au Bon-Pasteur sous le nom de Sœur Marie-des-Neiges ; des deux plus jeunes, Virginie a épousé le docteur Ludger Séguin, de Saint-Clet, et Maria a tenu la maison de son frère le curé de 1905 à 1938. Des trois frères cadets, l'un, Antonien, a succédé au père sur le bien des Cèdres, les deux autres, Pierre et Louis, ont été médecins à Montréal.

Des seize enfants d'Arcade Bissonnette et d'Élisabeth Roux, quatorze, trois filles et onze garçons ont vécu. Deux filles se sont faites religieuses et six garçons sont devenus prêtres : Oscar, chanoine et curé de Beauharnois ; René, des Père Blanc ; Conrad, jésuite, mort en 1924 ; Gérard, prêtre séculier, mort vicaire à Saint-Henri en 1938 ; Romuald, sulpicien, du grand séminaire de Montréal ; Bruno, religieux de l'ordre des Dominicains.



L'Hospice - Orphelinat



Pensionnat de l'Ange-Gardien

surtout un homme de prière et que c'est là la note qui le distinguait. Et c'était vrai. De sa formation sulpicienne, il avait gardé une profonde estime pour le sacerdoce, le sien et celui de ses confrères. Il aimait les âmes et il aimait les œuvres. L'aide aux vocations et l'aide aux missions lui ont toujours été particulièrement chères. Peu avant de mourir, il fit un don princier au grand séminaire, et il a voulu dormir son dernier sommeil au cimetière de nos Pères de Pont-Viau, ce qui est encore significatif. On aura vite oublié, chez ceux qui l'ont pratiqué, ses manières un peu brusques et, à certains moments, ses mots trop secs. On se souviendra longtemps de son zèle, de ses charités, de son ardente et sensible ferveur à l'autel et sur son prie-Dieu.

La succession du curé Décarie, homme d'affaires de premier ordre, qui s'était affirmé excellent administrateur de sa paroisse pendant près de quarante ans, ne se présentait assurément pas des plus faciles. M. Roux, me semble-t-il, au cours de ses dix-huit ans à Saint-Henri, s'est montré à la hauteur de la tâche. Sans insister sur tous les détails de son administration, sur les entreprises diverses qui lui incombèrent, sur ses laborieuses redditions des comptes de chaque année et autres particularités, une simple vue d'ensemble très condensée des principaux événements de son temps va me permettre de le constater.

M. Roux fut nommé curé de Saint-Henri le 20 septembre 1920, juste un mois après la mort de M. Décarie, et il vint prendre possession à la mi-octobre. Il ne tarda pas à se mettre à l'œuvre.

Voici d'abord, avant la construction du nouveau presbytère (1927-1928) et avant celle aussi de l'hospice-orphelinat des Sœurs Grises (1929-1930), quelques

décisions plus marquantes du corps des fabriciens qui furent arrêtées, de 1920 à 1926 inclusivement, sous sa direction — A la première assemblée qu'il présida, le 24 octobre 1920, comme la Fabrique se reconnaissait redevable d'une somme de au delà \$18,000.00 à la succession du curé Décarie et comme, d'autre part, des améliorations urgentes à l'église s'imposaient, on décide d'emprunter les argents nécessaires, « des paroissiens ou des maisons financières », aux meilleures conditions possibles. — Un an plus tard, le 21 novembre 1921, on reçoit le legs de \$10,000.00 de M. Décarie, laissé en fidei-commis, pour les orphelines de l'asile, dont \$5,500.00 doivent être payées de ses biens personnels et \$4,500.00 des assurances dues à sa mort, tel que spécifié dans son testament en date du 14 août 1917. Mais, sur le dernier item, on ne pourra percevoir que \$2,500.00, l'une des assurances (une Mutuelle) ayant été mise en faillite. — Le 25 juillet 1922, on donne les contrats pour l'érection du monument au Sacré-Cœur devant l'église, chose décidée du temps de M. Décarie (\$19,982.00). En 1923, 1924 et 1925, plusieurs travaux d'améliorations à l'église sont autorisés. — Le 15 août 1926, fait à souligner, la Fabrique accepte en principe de passer une entente avec la ville de Montréal pour le redressement et l'élargissement de la rue Saint-Jacques en face de l'église. — Le 4 octobre de la même année, il est résolu de procéder à d'importantes modifications au jubé de l'orgue, pour accommoder la chorale composée de 70 chantres et de 120 enfants qui les assistent. Et tout cela, c'était du progrès de bon aloi.

La grande affaire à Saint-Henri sous l'administration de M. Roux, ce fut sans doute, en 1927-1928, la construction d'un nouveau presbytère. L'ancien avait

vieilli et il se détériorait. Surtout, il n'était plus assez spacieux et pourvu pour loger convenablement le curé, ses quatre vicaires et le personnel des employés. Il fallait réparer et agrandir ou reconstruire. Plusieurs assemblées des marguilliers anciens et nouveaux eurent lieu à ce propos. — Le 17 janvier 1927, on décidait de reconstruire. — Le 13 février, on acceptait les plans de l'architecte René Charbonneau. — Le 29 avril, les contrats étaient donnés pour une somme globale de pas loin de \$100,000.00. — L'année d'ensuite, le 6 août 1928, la bâtisse était à point, on acceptait les travaux et peu après le curé, ses vicaires et son personnel occupaient le nouveau presbytère. — Bonne, solide et vaste, largement aménagée de toutes les accommodations modernes, la résidence curiale n'a pourtant rien de luxueux. Séparée qu'elle est de la voie publique par un ample parterre qu'on enjolive de verdure et de fleurs à la saison d'été, elle offre plutôt un aspect sévère et digne et rappelle, en style modernisé, les fortes constructions d'autrefois. Ajoutons qu'elle est à l'épreuve du feu et qu'on s'y trouve en parfaite sécurité. Les paroissiens sont fiers de leur presbytère, comme de leur belle église, et ils ont raison de l'être.

Une autre affaire importante au temps de M. Roux, ce fut, en 1929-1930, l'établissement de l'hospice-orphelinat des Sœurs Grises qui remplaça, à l'arrière de l'église, l'asile des orphelins qui datait de 1885. — Un comité de citoyens, dont feu l'échevin Allan Bray fut l'âme, s'était constitué qui s'occupa de cette construction. On obtint une aide substantielle du gouvernement provincial et l'on vit à organiser des souscriptions volontaires. Mais la Fabrique dut naturellement faire sa part et, au fond, elle se chargea de la responsabilité légale de

l'entreprise. — Le 11 juin 1929, le curé et ses marguilliers prenaient connaissance d'une lettre à eux adressée par l'échevin Bray, au nom du comité ainsi dit de l'hospice, qui demandait à la Fabrique de lui céder le terrain dont elle était là propriétaire (204 pieds de front par 180 de profondeur) et où se trouvait l'ancien asile. — Le 2 juillet suivant, on décidait de céder le terrain demandé, par bail emphytéotique, pour 99 ans, à raison de \$1.00 par année. — Mais, quelques mois plus tard, le 4 novembre, le comité de l'hospice, pour faciliter ses opérations financières, demanda à la Fabrique de céder le terrain par une donation pure et simple, ce qui lui fut accordé. Je remarque en passant que, en signant cette donation, le curé Roux, pour la première fois, ajoute à son nom le titre de vicaire forain. — Au printemps de 1930, le 18 mai, pour plus de garantie, une assemblée de francs-tenanciers ratifie la donation de la Fabrique. — Le 27 octobre 1930, la Fabrique « transporte » aux Sœurs Grises une somme de \$27,000.00 (naguère recueillie par le curé Décarie) qu'elle détient en fidei-commis pour l'asile qui n'existe plus, puisqu'il est remplacé par l'hospice-orphelinat. — Le 30 novembre de la même année 1930 enfin, ont lieu la bénédiction et l'inauguration officielle de l'hospice. — Il aura coûté \$500,000.00. Mais, c'est un beau monument qui fait honneur à la paroisse, en même temps qu'il assure le « bon accueil » à nombre de vieillards et d'orphelins de l'un et de l'autre sexes. Le gouvernement de Québec a versé \$50,000.00, et la ville de Montréal \$15,000.00. Il reste une dette de \$235,000.00, que le comité s'efforcera de diminuer au moyen de souscriptions, mais dont, je le répète, la Fabrique de Saint-Henri assume la responsabilité légale.

Quelques autres initiatives, sous l'administration de M. Roux, de 1930 à 1938, intéressent l'histoire locale, me semble-t-il, et sont à signaler. — On décide, le 8 avril 1930, de poser une nouvelle couverture au clocher et à ses annexes (\$13,000.00), et, le 27 octobre suivant, la grosse cloche s'étant brisée, on accepte d'en acheter une nouvelle (poids 7,200 livres, coût un peu plus de \$4,000.00). — Le 14 mars 1932, la ville de Montréal acceptant enfin, après six ans, de donner suite à l'entente conclue en août 1926, au sujet du redressement et de l'élargissement de la rue Saint-Jacques, une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux et des paroissiens francs-tenanciers de Saint-Henri autorise le curé et le marguillier en charge à céder à la ville « une lisière de terrain de figure triangulaire, ayant front sur la rue Saint-Jacques, de 394 pieds carrés, à raison de \$2.00 du pied ». — En 1933, en 1934, en 1935, je ne vois rien de spécial à noter, sauf peut-être que, à l'élection du marguillier, le 1er décembre 1935, M. le curé ajoute à sa signature son nouveau titre de chanoine. — En 1936 et en 1937, rien encore à signaler. — En 1938, la dernière année de M. Roux, au cours de laquelle il fêtera ses noces d'or sacerdotales en juin et mourra en novembre, nombre de travaux de réparations ou d'améliorations sont autorisés par la Fabrique. — Le 7 février, pour se conformer à un ordre des inspecteurs municipaux et par mesure de sécurité, on décide de démolir le troisième jubé. — Le 14 février, il est résolu de refaire les stalles et le plancher du chœur (pas loin de \$2,000.00). — Le 7 mars, le 14 mars et le 4 avril, on donne des contrats pour la décoration intérieure de l'église (\$13,900.00), pour des confessionnaux (\$3,200.00), pour des verrières aux dix-huit fenêtres (\$4,000.00). Le 26 avril, la

Fabrique décide de consolider sa dette au moyen d'un emprunt de \$50,000.00.

J'arrête ici ma course de recherches à travers le livre des délibérations de la Fabrique au temps de M. Roux. Je reviendrai plus loin sur ses autres activités au service des institutions de sa paroisse. Il est certain que pour ce qui concernait l'entretien et l'ornementation de sa belle église, comme aussi pour mieux loger ses plus jeunes confrères appelés à l'assister, il avait bien travaillé et s'était donné de la peine.

Les marguilliers qui ont secondé le curé Roux de 1920 à 1938, avec les trois qui occupaient le banc d'œuvre à son arrivée, Samuel Gariépy, Joseph Lajoie et Hormidas Cardinal, ont été ceux que voici : Arthur Renaud, élu troisième marguillier le 12 décembre 1920, pour remplacer Samuel Gariépy sortant de charge ; Émilien Perron, élu le 11 décembre 1921, pour remplacer Joseph Lajoie ; Zénophile Bouchard, élu le 11 décembre 1922, pour remplacer Hormidas Cardinal ; Georges-Henri Rolland dit Lenoir, élu le 18 décembre 1923, pour remplacer Arthur Renaud ; Georges Poirier, élu le 7 décembre 1924, pour remplacer Émilien Perron ; Wilfrid Dumberry, élu le 6 décembre 1925, pour remplacer Zénophile Bouchard ; Albert Labrèche, élu le 5 décembre 1926, pour remplacer Georges-Henri Rolland dit Lenoir ; Jean-Charles Primeau, élu le 4 décembre 1927, pour remplacer Georges Poirier ; Louis Hénault, élu le 9 décembre 1928, pour remplacer Wilfrid Dumberry ; Cyrille Lamothe, élu le 8 décembre 1929, qui refuse la charge, et Euclide Lecours, élu le 29 décembre 1929, pour remplacer Albert Labrèche ; Alexandre Côté, élu le 7 décembre 1930, pour remplacer Jean-Charles Primeau ; Roma Tremblay, élu le 6 décembre 1931, pour

remplacer Louis Hénault ; Ernest Brunet, élu le 4 décembre 1932, pour remplacer Euclide Lecours ; Joseph Charette, élu le 3 décembre 1933, pour remplacer Alexandre Côté ; Husner Riendeau, élu le 2 décembre 1934, pour remplacer Roma Tremblay ; Louis Latulippe, élu le 1er décembre 1935, pour remplacer Ernest Brunet ; Joseph-Laurent Lefebvre, élu le 6 décembre 1936, pour remplacer Joseph Charette ; René Désormeaux, élu le 5 décembre 1937, pour remplacer Husner Riendeau.

Quand M. Roux devint curé de Saint-Henri à la mi-octobre 1920, en plus de M. Aimé Boileau, qui était desservant depuis la mort de M. Décarie, les vicaires de la paroisse, dont j'ai parlé plus haut, étaient M. Moïse Paiement, M. Paul-Émile Gauthier et M. Joseph-Marie De Bray. Pour la raison très simple qu'ils sont encore presque tous vivants et tous bien connus de la génération actuelle des paroissiens, je me borne à donner les noms, en indiquant l'année de leur arrivée à Saint-Henri, de ceux qui leur ont été adjoints ou leur ont succédé dans la suite. Ce furent ou ce sont : M. Adélard Duplessis (1921), M. Ernest Marsan, M. Charles Gervais et M. Benoît McLeod (1922), M. Alexis Dufresne (1923), M. Gérard Bissonnette, neveu du curé Roux (1925), M. Joseph Dennis et M. André Beauregard (1927), M. Emmanuel De Grand-Pré (1929), M. Honoré Primeau et M. Armand Sabourin (1931), M. Alcide Beaudin (1932), M. Aimé Séguin (1934), M. Arthur Paquin (1936), M. Roger Raymond et M. Adéodat Chaumont (1937), M. Wilfrid Cabana (1938). MM. Raymond, Cabana et Beaudin sont encore à Saint-Henri en 1942.

A l'asile des Sœurs Grises fondé en 1885 et devenu hospice-orphelinat en 1929-1930 ainsi que je l'ai raconté, les supérieures qui se sont succédé de 1920 à 1938, au

temps du curé Roux, ont été : Sœur Barrette, qui l'était depuis 1918, Sœur Saint-Jean-de-Dieu en 1924-1925, Sœur Charron de 1925 à 1927, Sœur Gauthier de 1927 à 1934 et Sœur Breux de 1934 à 1940. L'asile devenant hospice-orphelinat, c'était sans doute, il est à peine besoin de le dire, un grand changement pour le mieux. L'œuvre prenait de l'ampleur, mais, il convient de le souligner, elle avait fait dans le passé beaucoup de bien, secouru ou soulagé de nombreuses infortunes. De 1885 à 1928, en 43 ans, l'asile avait accueilli, vêtu et nourri pas loin de 700 orphelines, avec en plus au delà de 600 vieilles femmes. Dans son jardin de l'enfance, il avait reçu 20,000 enfants en chiffres ronds. Pour le service des pauvres et des malades à domicile, on avait fait près de 45,000 visites et porté des secours à plus de 4,000 foyers dans la misère. Pas moins de 258 religieuses, une moyenne de 6 par année, s'étaient dépensées à ce haut ministère de charité. Ce sont là, incontestablement, des chiffres qui parlent d'eux-mêmes. L'hospice-orphelinat ferait encore davantage, j'aurai l'occasion en son lieu de le constater. Mais l'œuvre de l'asile avait déjà une riche et belle histoire. J'ajoute pour être moins incomplet, que, depuis 1930, on avait un aumônier spécial : M. Honoré Primeau de 1930 à 1934, qui résidait à l'hospice, et M. Gérard Bissonnette de 1934 à 1938, qui résidait au presbytère et qui est décédé, le 10 septembre 1938, deux mois avant son oncle le curé Roux.

Chez les Sœurs de Sainte-Anne, en juillet 1919 — du temps encore du curé Décarie — le pensionnat de l'Ange-Gardien était devenu maison provinciale de l'institut ainsi dite de Saint-Joachim, avec Mère Marie-Anysie comme première supérieure provinciale en 1919-1920. De 1920 à 1938 — au temps du curé Roux —

les provinciales ont été successivement : Mère Marie-Mélanie de 1920 à 1924, Mère Marie-Amélie de 1924 à 1926, Mère Marie-Antoinette de 1926 à 1929, Mère Marie-Adalbert de 1929 à 1935 et Mère Marie-Ida-de-Jésus de 1935 à 1939. Au pensionnat, de 1920 à 1938 également, trois supérieures locales se sont succédé : Sœur Marie-Adalbert de 1920 à 1926, Sœur Marie-Camille-de-Leslis de 1926 à 1932 et Sœur Marie-Jean-de-l'Eucharistie de 1932 à 1938. A la première entrée au pensionnat en 1898, on avait compté 85 pensionnaires et 190 externes, et, en 1930-1931, 110 pensionnaires et 100 externes. La proportion se maintenait. En septembre 1932, on inaugurait à l'Ange-Gardien un cours classique pour jeunes filles affilié à l'Université de Montréal. Sœur Marie-Benoite en fut la directrice et, de 1932 à 1941, en huit ans, 62 élèves ont suivi les classes, qui ont pour la plupart obtenu leur baccalauréat universitaire. En mars 1941, ce cours classique a été transporté à Lachine.

On aurait pu croire assez naturellement que, à cause des succès marquants de la maison de l'Ange-Gardien, l'ancien couvent de la rue du Collège, devenu uniquement un externat relevant de la Commission des Écoles, allait périliter. Mais non. Le nombre des familles croissant constamment dans la paroisse, le vieux couvent qui datait de 1870 continua à remplir ses classes d'une moyenne annuelle de 600 à 700 élèves. A Sœur Marie-Ida-de-Jésus, supérieure de 1918 à 1924, ont succédé : Sœur Marie-Antonine de 1924 à 1930, Sœur Marie-Émélie de 1930 à 1936, Sœur Marie-Thérèse-de-Jésus de 1936 à 1942 et Sœur Marie-Adolphine en 1942. Depuis 1917, ainsi que je l'ai expliqué, on était là désormais sous la direction de la Commission du district ouest

de Montréal. En 1920, l'abbé Albert Gariépy avait remplacé l'abbé Joseph Dupuis comme visiteur ecclésiastique et il fut continué dans sa charge jusqu'en 1940, pour devenir maintenant curé du Parc-Dominion à Lachine. En 1928, les Commissions de districts ayant été abolies, on releva de la Commission centrale de Montréal, dont M. Victor Doré était le directeur général et M. J.-N. Manning le directeur des études. Et l'ancien couvent, bientôt dit (1931) école ou académie Sainte-Mélanie, continua de prospérer.

Il va sans dire qu'il n'en allait pas autrement chez les Frères des Écoles Chrétiennes au collège Saint-Henri. Au Frère Sérapion, qui avait été directeur ou supérieur de 1914 à 1920, succéda le Frère Stephen de 1920 à 1924. C'est de son temps qu'on établit une neuvième année en 1921 et une dixième en 1923 et que le collège devint l'École supérieure de l'Ouest. C'est alors aussi qu'on célébra, en 1922, les noces d'or de la fondation en 1872. En 1922 également, se fonda l'Amicale des anciens. Le Frère Sérapion revint pour un deuxième terme de directorat de 1924 à 1930. Il vit à la construction de l'édifice sur la rue du Collège, où logerait désormais la communauté des Frères et où l'on aurait de nouvelles classes. Le Frère Octave remplaça le Frère Sérapion en 1930 et dirigea jusqu'en 1936. En 1930, on ajouta une douzième année. En 1931, neuf classes du collège Saint-Henri formèrent le noyau de la nouvelle école Jacques-Viger, rue Saint-Philippe. La même année, on établit le cercle des jeunes naturalistes, dit cercle Brunet. En mai 1932, on fête les noces de diamant (60e) de l'institution. Le Frère André fut directeur ou supérieur de 1936 à 1941. En 1937, on célèbre le centenaire de l'arrivée des Frères au Canada. On allait de progrès

en progrès. Comme son prédécesseur le curé Décarie, le curé Roux ne ménageait pas ses attentions aux « Chers Frères » et à leurs élèves.

La Commission centrale des Écoles de la ville de Montréal, dont relevait depuis 1928 le collège de 1872 aussi bien que le couvent de 1870, décida en 1931, je l'ai noté au passage, d'établir une nouvelle école dans Saint-Henri, rue Saint-Philippe, pour décongestionner, si j'ose dire ainsi, tout à la fois les écoles de Saint-Henri, de Saint-Zotique et de Saint-Irénée. On lui donna le nom de l'érudit Jacques Viger, premier maire de Montréal en 1832, et on la mit sous la direction, avec M. Gustave Bellefleur comme principal, d'instituteurs et d'institutrices laïques. Dès la première année, on ne compta pas moins de 700 élèves, garçons et filles, répartis en 16 classes. Le principal avait une assistante, sept ou huit instituteurs et une douzaine d'institutrices à sa disposition. Il faut au moins dire d'un mot que cette école Jacques-Viger a donné complète satisfaction. Les enfants, pour la plupart de familles peu fortunées, ont eu un bon esprit en général et se sont montrés suffisamment sérieux et appliqués. Le curé Roux répétait volontiers, jusqu'aux approches de sa mort en 1938, qu'il en était très content et l'affectionnait beaucoup. Il l'avait d'ailleurs entourée de ses paternelles sollicitudes.

Au conseil de ville de Montréal, de 1917 à 1928, c'est l'échevin J.-H. Bédard qui représentait le quartier Saint-Henri. De 1928 à 1931, ce fut l'échevin Allan Bray, qui démissionna le 14 septembre 1931. L'échevin Z.-A. Côté lui succéda de 1931 à 1934. Puis l'échevin Allan Bray revint de 1934 à 1938. M. Allan Bray est mort le 6 novembre 1938, une dizaine de jours avant le curé Roux, qui décéda le 17.

A la Commission scolaire du district ouest, dont l'abbé Albert Gariépy était le visiteur ecclésiastique, les présidents, de 1920 à 1928, ont été : M. Victor Desaulniers en 1920-1921, le Révérend Père Louis Bourque, curé dominicain de Notre-Dame de Grâce, de 1921 à 1924, l'abbé Joseph Verschelden, curé de Sainte-Clotilde, de 1924 à 1927, et M. A.-A. Audet en 1927-1928. Le 1er juillet 1928, les Commissions de districts étaient abolies et la Législature de Québec leur substituait une Commission centrale pour toute la ville. Le curé Roux, à ce que l'on constate, n'a pas siégé dans ces Commissions. Mais il s'intéressa toujours vivement à ses écoles. Il estimait, en effet, que la jeunesse est une portion choisie du troupeau pastoral.

Je ne saurais clore ce chapitre, qui raconte les dix-huit ans d'administration de M. Roux à Saint-Henri, sans redire une fois encore que, s'il fut un peu brusque en ses manières, bien que au fond obligeant et charitable pour tous, il aura été avant tout un homme de prière et un curé généreusement zélé et dévoué à ses paroissiens, aux pauvres et aux déshérités en premier lieu.

CHAPITRE VI

LES DERNIERES ANNÉES SOUS LE CURÉ CLOUTHIER (1938-1942)

Ce dernier chapitre doit nécessairement être beaucoup plus court que les précédents. Je n'ai plus à raconter, en effet, qu'une période de quatre ans de la vie paroissiale de Saint-Henri. Nous sommes d'ailleurs en pleine actualité, l'histoire en est connue de tous, le plus grand nombre de ceux dont il sera question sont encore bien vivants et tout cela rend plus pressant le devoir de la discrétion. Je tiens quand même, pour suivre le plan général de cette modeste étude, à le séparer nettement des autres, ce chapitre, l'ordre et la clarté du récit me paraissant l'exiger.

De la mort du curé Roux à l'arrivée du curé Clouthier qui lui a succédé, soit du 17 novembre au 20 décembre 1938, c'est M. Arthur Paquin, l'un des vicaires de Saint-Henri (aujourd'hui vicaire à Villeray), qui administra la paroisse en qualité de desservant. M. Paquin a présidé à l'élection du marguillier qui fut élu le 4 décembre 1938. M. Clouthier, nommé curé de Saint-Henri le 10 de ce mois, vint prendre possession le 20.

Joseph-Magloire-Sylvio Clouthier est né, à Sainte-Thérèse de Blainville (Terrebonne), le 19 janvier 1879. Son père était marchand ou industriel et maître de poste. Il est le seul garçon d'une assez nombreuse famille. Il fit ses études classiques à Sainte-Thérèse naturellement

et sa théologie au grand séminaire de Montréal. Il a été ordonné prêtre à Saint-Jérôme le 8 juillet 1906. Attaché dix-huit ans au personnel du collège-séminaire de sa jeunesse, il y vécut ses premières années de sacerdoce en se dépensant généreusement pour l'œuvre commune. Il enseigna une quinzaine d'années dans les classes de grammaire ou de lettres et fut sur la fin, de 1921 à 1923 inclusivement, directeur et professeur de théologie des jeunes clercs que, pour une raison ou pour une autre, on retenait encore au collège en dépit du règlement général diocésain qui veut que tous aillent maintenant au grand séminaire. En 1923 et 1924 toutefois, il s'occupa très activement, à titre de visiteur des anciens élèves de la maison, des préparatifs du centenaire de la fondation du collège de M. Ducharme qu'on allait célébrer en 1925. Appelé à l'exercice du saint ministère en dehors de Sainte-Thérèse, M. Clouthier a quitté la maison en 1924. Il a d'abord été aumônier au Mont-Sainte-Marie des Sœurs de la Congrégation à Montréal de 1924 à 1926. Il a ensuite été curé à Sainte-Monique des Deux-Montagnes de 1926 à 1931, puis à Saint-Jean-Damascène (Montréal) de 1931 à 1938. Il est curé de Saint-Henri depuis décembre de cette dernière année et, dès l'année suivante, en 1939, il était nommé vicaire-forain de sa circonscription.

Le nouveau curé de 1938 à Saint-Henri recevait en vérité une belle part de l'héritage du Seigneur. Une vaste et magnifique église, quasi mise à neuf à l'intérieur par les décorations picturales qu'on venait de renouveler, un grand presbytère d'aspect sévère et distingué récemment construit, où il se pouvait loger aisément et commodément avec les cinq vicaires que Mgr Gauthier lui accorda tout de suite, des institutions d'enseignement

de premier ordre, un superbe hospice-orphelinat, et tout cela dans l'un des quartiers les plus progressifs et les plus prospères de Montréal, qu'aurait-on pu désirer de mieux ? La dette de la Fabrique, il est vrai, s'avérait plutôt considérable : un peu plus de \$86,000.00, ainsi qu'en témoigne la reddition des comptes de janvier 1939. Mais on était en mesure d'y faire face et quel bel établissement religieux on avait là ! Ne valait-il pas pour le moins, les diverses institutions mises à part, le demi-million de dollars ?

Le 12 février 1939, les marguilliers anciens et nouveaux, réunis en assemblée régulière, tenue sous la présidence du curé Clouthier, décidaient, pour assurer la consolidation de la dette arrêtée sous le curé Roux, d'emprunter \$100,000.00 au moyen d'obligations à longue échéance mises sur le marché, partiellement payables par remboursements annuels à commencer du 1er mai 1940. Cette décision fut approuvée par Mgr l'archevêque Gauthier le 17 février 1939. Depuis lors, certaines dépenses, par exemple pour un catafalque et des tentures de deuil (10 juin 1940) ou pour la réfection de la croix du clocher et des paratonnerres (28 décembre 1941), ont été dûment autorisées. Mais il n'y a pas lieu d'y insister. En tout cas, la Fabrique perçoit des revenus qui lui permettent d'être à la hauteur et les affaires temporelles, en somme, sont florissantes.

Quant au service des âmes et du culte, il ne laisse rien à désirer. Six prêtres zélés sont au ministère actif, qui se dépensent le mieux qu'ils peuvent. Les cérémonies des offices religieux, que rehausse une chorale réputée l'une des meilleures de la grande ville, sont dignes et grandioses. Les œuvres d'éducation et d'hospitalisation sont dirigées par des personnels au dévouement éprouvé.

A Saint-Henri, en deux mots, la tradition se maintient et c'est tout dire.

Le dernier rapport paroissial, celui de 1941 publié en janvier 1942, enregistre 2,715 familles, presque toutes de langue française, comprenant 12,127 âmes, dont 10,408 communiant et 1,719 non-communiant. Si l'on fait réflexion qu'une douzaine de paroisses au moins, devenues elles aussi très populeuses, sont nées de Saint-Henri depuis 1867, on ne peut s'empêcher d'admirer les progrès que la Providence a voulu là en soixante-quinze ans.

Avec les trois marguilliers qui occupaient le banc d'œuvre à l'arrivée de M. le curé Clouthier, Joseph-Laurent Lefebvre (1936), René Désormeaux (1937) et Napoléon Benoit (1938), ceux qui l'ont assisté en ces dernières années ont été : Alfred Landreville, élu troisième marguillier le 17 décembre 1939, pour remplacer Joseph-Laurent Lefebvre sortant de charge ; Théobald Carbonneau, élu le 22 décembre 1940, pour remplacer René Désormeaux ; David Lachaine, élu le 14 décembre 1941, pour remplacer Napoléon Benoit.¹

Trois des vicaires qui étaient à Saint-Henri en 1938, M. Alcide Beaudin depuis 1932, M. Roger Raymond depuis 1937 et M. Wilfrid Cabana depuis 1938, y sont encore. A ceux-là se sont ajoutés M. Paul Delplanque en 1940 et M. Alexandre Blain en 1941.

A l'hospice-orphelinat des Sœurs Grises, Sœur Lachapelle a remplacé en 1940 Sœur Breux, qui était supérieure depuis 1934, et elle est encore là en 1942 avec

1. En corrigeant les épreuves, j'ajoute le nom du marguillier élu en décembre 1942, Louis Vincent, qui remplaça Alfred Landreville.
E. J. A.



École Jacques-Viger



Le curé actuel et ses vicaires

Sœur Gingras comme assistante. De 1930 à 1942, une centaine de Sœurs se sont successivement dévouées au service de l'œuvre. Après M. Gérard Bissonnette, décédé en septembre 1938, les aumôniers qui se sont succédé, en résidence à l'hospice, ont été : M. Albert Moisan, aujourd'hui en repos à Montréal, de 1938 à 1940, M. Arsène Aubin, aujourd'hui à Berthier, de 1940 à 1941, M. Wilfrid Morin, le prêtre-artiste mort tragiquement en mai 1941, et M. Ernest Guilbert, l'aumônier actuel.

De 1930 à 1942, l'hospice-orphelinat a hospitalisé 783 vieillards, malades paralytiques ou autres, des deux sexes, et reçu 755 garçons (de 6 à 12 ans) et filles (de 6 à 14 ans). En ces mêmes douze ans, on a fait au delà de 22,000 visites à domicile aux pauvres et aux malades et on a servi 34,000 « lunchs » aux chômeurs. Grâce au zèle des bonnes Sœurs Grises, l'œuvre de l'asile cher à M. Décarie avait produit, de 1885 à 1928, d'admirables résultats, je l'ai dit précédemment. Grâce toujours au zèle des Sœurs Grises, l'hospice-orphelinat auquel, sous la direction de M. Roux, feu l'échevin Bray et ses amis s'étaient intéressés, a donné, également, des fruits tout aussi beaux sinon davantage.

Chez les Sœurs de Sainte-Anne, à la maison de l'Ange-Gardien, où l'on a la provincialat et le pensionnat depuis 1919, Mère Marie-Régis a succédé comme provinciale en 1939 à Mère Marie-Ida-de-Jésus et est encore en charge en 1942. Les supérieures du pensionnat, après Sœur Marie-Jean-de-l'Eucharistie qui l'était de 1932 à 1938, ont été successivement : Sœur Marie-Angèle de 1938 à 1941 et Sœur Marie-Adalbert pour un nouveau terme depuis 1941. A l'école ou académie Sainte-Mélanie, à Sœur Marie-Thérèse-de-Jésus, supérieure de 1936 à 1942, vient de succéder en 1942, nous l'avons vu,

Sœur Marie-Adolphine. Les deux maisons sont toujours de plus en plus prospères. Le dernier rapport paroissial, celui de 1941, enregistre à l'Ange-Gardien 32 religieuses, soit au pensionnat, soit à la maison provinciale, et 200 élèves au pensionnat (à noter que le cours classique est à Lachine depuis mars 1941), et, à l'académie Sainte-Mélanie, 25 religieuses et 4 institutrices laïques pour 590 élèves.

Au collège Saint-Henri, le Frère Bernard a remplacé comme directeur ou supérieur, en 1941, le Frère André qui occupait le poste depuis 1936. On en est arrivé en 1942, dans l'importante institution, à l'année 70e de la fondation en 1872.

A l'école Jacques-Viger, M. Gustave Bellefleur, qui en est le principal depuis l'établissement en 1931, veut bien me communiquer (4 août 1942) que, en plus de son assistante pour la section féminine, il a, sous sa direction, 7 instituteurs et 11 institutrices, et qu'il a inscrit à son école, pour 1941-1942, 414 garçons et 297 filles, soit en tout 711 élèves.

Au conseil de ville de Montréal, le successeur de feu l'échevin Allan Bray, l'échevin Hormisdas Delisle a siégé de 1938 à 1940, en qualité de représentant du quartier Saint-Henri. Ce fut le dernier. En vertu de la loi votée à Québec le 22 juin 1940, en effet, la ville est maintenant divisée en 11 districts pour les fins municipales et le conseil se compose du maire et de 99 conseillers. Chacun des 11 districts a six conseillers (en tout 66), dont 3 (conseillers "A") sont élus par les propriétaires et 3 (conseillers "B") par tous les électeurs du district. Les 33 autres (conseillers "C") sont désignés par divers corps publics. Saint-Henri fait partie du district No 1, avec Saint-Paul et Sainte-Cunégonde. Depuis l'élection

du 9 décembre 1940, le district No 1 est représenté au conseil pour la catégorie "A" par MM. Amédée Marcotte, Émery Sauvé et Arthur Tremblay et, pour la catégorie "B", par MM. Hormisdas Delisle, Joseph Moreau et Israël Morin.

La Commission scolaire de Montréal ayant absorbé toutes les écoles de Montréal en 1928, il n'y a pas lieu d'insister pour ce qui concerne spécialement Saint-Henri. M. Joseph Lalumière a succédé à M. Albert Gariépy en 1940 comme visiteur ecclésiastique, puis est venu M. Paul Jarry en 1941.

Ma tâche est finie. Le moins mal que je l'ai pu, j'ai raconté les soixante-quinze ans d'histoire de Saint-Henri des Tanneries. Ce me fut en vérité une belle tâche, intéressante et même captivante. « C'est la paroisse, écrivait naguère M. Henri Bourassa, qui a fait le Canada français. Elle a été le groupement naturel ou la cellule sociale dont la multiplication a fait notre peuple, ou encore la pierre angulaire de notre édifice national... A la conquête tout s'écroula, sauf la paroisse. En présence de cette institution qui avait résisté aux vicissitudes du temps et de la guerre, l'Anglo-Saxon s'est incliné ainsi qu'il le fait toujours devant ce qui résiste et dure... » Cela est vrai surtout pour nos paroisses des campagnes, mais cela l'est aussi, dans une proportion mesurée, pour nos paroisses des villes. A Saint-Henri, comme partout dans Montréal, on a le devoir d'être reconnaissant au grand Mgr Bourget d'avoir si fortement voulu la division de Notre-Dame et la multiplication des paroisses. Ce fut le point de départ de bien des progrès pour la vie nationale comme pour la vie religieuse.

THE
END OF THE
WORLD

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement, — (p. 7).

CHAPITRE I. — AVANT L'ÉRECTION DE LA PAROISSE.

Sommaire. — A l'occasion du 75^e (p. 9). — (Saint (t) Henri ou Sain Henri (p. 9). — Pourquoi le nom d'Henri (p. 9). — Les Tanneries, d'après l'archiviste Massicotte (p. 9). — Montréal à la suite de la cession de 1763 (p. 12). — Commerce, fourrures, marchands anglais et guides canadiens-français (p. 12). — L'Église de Montréal vers 1820, Mgr Plessis, Mgr Lartigue et Mgr Bourget (p. 14). — La chapelle-école de 1810 (p. 14). — Jacques Viger parle de Saint-Henri (p. 14). — Les écoles en 1828 (p. 15). — La division des paroisses prises de Notre-Dame (p. 15). — Saint-Henri avant 1875 selon M. Massicotte (p. 16). — Dans la municipalité d'Hochelaga ou de la *paroisse* de Montréal, note du notaire Victor Morin (p. 17). — La *diligence* Montréal - Saint-Henri - Lachine (p. 18).

CHAPITRE II. — LES DÉBUTS DE SAINT-HENRI, SOUS LE CURÉ LAPIERRE (1867-1875).

Sommaire. — Le « démembrement de Notre-Dame (p. 21). — Les paroisses *canoniques* (p. 22). — Opposition des sulpiciens et de la Fabrique de Notre-Dame (p. 22). — Ce qui se passa à Saint-Henri p. 24). — Le premier curé, M. Lapierre (p. 25). — Sa vie et sa carrière (p. 26). — La chapelle de 1810 devient église paroissiale, l'église actuelle (p. 26). — Réception à Mgr Bourget (p. 26). — Les registres paroissiaux (p. 27). — Les vicaires Brien, Barrett, Charbonneau, Salmon, Paré, Séguin, Bourget, Martineau, Bonin, Valois et Sauvé (p. 28). — Les Sœurs Grises en 1861 (p. 30). — Les Sœurs de Sainte-Anne en 1870 (p. 31). — Les Frères des Écoles Chrétiennes en 1872 (p. 34). — Création de la Fabrique de Saint-Henri et élection des premiers marguilliers en octobre 1874 (p. 36). — Érection de Sainte-Cunégonde et de Côte-Saint-Paul en 1874 (p. 37). — M. Lapierre quitte la paroisse (p. 38). — La municipalité de la Ville de Saint-Henri, proclamation du 21 décembre 1874 (p. 38). — Première séance du conseil, 20 mars 1875 (p. 38). — La Commission des Écoles en 1848, les présidents de 1848 à 1875 (p. 39).

CHAPITRE III. — LES DÉVELOPPEMENTS DE SAINT-HENRI (1875-1882).

Sommaire. — Le curé Gratton, sa vie et sa carrière (p. 41). — Administration laborieuse (p. 43). — Bilan des chanoines Séguin et Mongeau (p. 44). — La Fabrique se charge des affaires (p. 44). — Le curé et les marguilliers chez Mgr Bourget, 9 avril 1876 (p. 44). — Emprunt de la succession Masson (\$60,000.00) et de l'évêché (\$10,000.00) (p. 45). — On parle de « répartition » (p. 45). — Élections de deux marguilliers (p. 45). — M. Gratton quitte la paroisse, 15 novembre 1877 (p. 45). — M. Remi Décarie desservant de novembre 1877 à juin 1879 (p. 46). — Les raisons des changements de curés (p. 47). — Pourquoi à Saint-Henri un desservant au lieu d'un curé (p. 47). — Les finances de l'évêché (p. 47). — Mgr Fabre pense à prendre la cure de Saint-Henri, lettre du 10 juin 1879 (p. 48). — De retour de Rome, Monseigneur renonce à ce projet (p. 48). — Le comité de l'évêché (p. 48). — M. Lussier desservant (juin 1879), puis curé (mai 1880) de Saint-Henri jusqu'à septembre 1882 (p. 49). — La vie et la carrière de M. Lussier (p. 50). — Les activités reprennent au sujet de la « répartition » en mai 1880 ; élection de deux syndics, 22 août 1880 ; la « répartition » est homologuée le 1er février 1882 (p. 51). — M. Lussier quitte la paroisse, septembre 1882 (p. 53). — Les vicaires (de 1875 à 1882) Chaput, Collin, Lafortune, Lorrain, Brisset, Reid, Roussin et Bisson (p. 54). — Les progrès des Sœurs au couvent et des Frères au collège (p. 57). — Au conseil de la Ville de Saint-Henri et à la Commission des Ecoles (p. 58).

CHAPITRE IV. — LES GRANDS PROGRÈS, SOUS M. DÉCARIE (1882-1920).

Sommaire. — M. Marie-Remi Décarie, sa vie et sa carrière (p. 59). — *Première phase* de son administration à Saint-Henri, 1882-1892 (p. 62). — Quêtes à domicile, emprunts chez les paroissiens (p. 62). — L'asile, la façade, nouveaux jubés, cadran (p. 63). — M. Rioux et ses tableaux (p. 64). — L'état des affaires après dix ans, 1882-1892 (p. 64). — Les marguilliers au cours de ces dix ans (p. 65). — Les vicaires Labelle, Latulippe, Laferrière, Chicoine, Laporte, Desautels, Lacasse, Ferland (p. 66). — L'ancien curé Rioux (p. 71). — L'asile des Sœurs Grises, 1885 (p. 72). — Les Sœurs de Sainte-Anne et les Frères des Ecoles Chrétiennes pendant cette période

(p. 72). — Au conseil de la Ville de Saint-Henri et à la Commission des Écoles (p. 73). — *Deuxième phase* de l'administration de M. Décarie, 1892-1902 (p. 74). — La division de Sainte-Élisabeth (p. 74). — Les quêtes, les emprunts, les cloches (p. 75). — Mort de Mgr Fabre, Mgr Bruchési lui succède (p. 76). — Voyage du curé Décarie, qui est fait chanoine, avec Mgr Bruchési en Europe (p. 76). — Agrandissements au presbytère et à l'église, l'emprunt, au moyen d'assurances sur la vie de quelques jeunes gens, à la *Canada Life* (p. 76). — Les marguilliers de 1892 à 1902 (p. 77). — Les vicaires de 1892 à 1902) Télesphore Décarie, Piette, Barcelo, Plante, Bérard, Rosconi, l'ancien curé Mgr Dubuc (p. 78). — A l'asile des Sœurs Grises, chez les Sœurs de Sainte-Anne (pensionnat L'Ange-Gardien, 1898), chez les Frères des Écoles Chrétiennes (p. 84). — Au conseil de la Ville de Saint-Henri et à la Commission des Écoles (p. 86). — *Troisième phase* de l'administration de M. Décarie, 1902-1920 (p. 87). — La division de Saint-Irénée (p. 87). — Le curé Décarie et ses redditions des comptes (p. 88). — On cède l'asile aux Sœurs Grises, Saint-Irénée devient paroisse, améliorations diverses (p. 89). — Les marguilliers de 1902 à 1920 (p. 89). — Nouvelles paroisses, Ville-Émard, Saint-Irénée, Saint-Thomas, Sainte-Clotilde, Saint-Zotique, Saint-Wilbrod (p. 90). — Les vicaires (de 1902 à 1920) Descarries, Morin, Paiement, Cadot, Couvrette, Aubry, Lefebvre, Lapierre, Robert, Gauthier, De Bray, Boileau (p. 91). — A l'asile des Sœurs Grises, chez les Sœurs de Sainte-Anne, chez les Frères des Écoles Chrétiennes (p. 96). — Saint-Henri est annexé à Montréal en 1905 et la Commission des Écoles de Montréal englobe toutes les Commissions paroissiales en 1917 (p. 97). — Mort du curé Décarie, 20 août 1920 (p. 99).

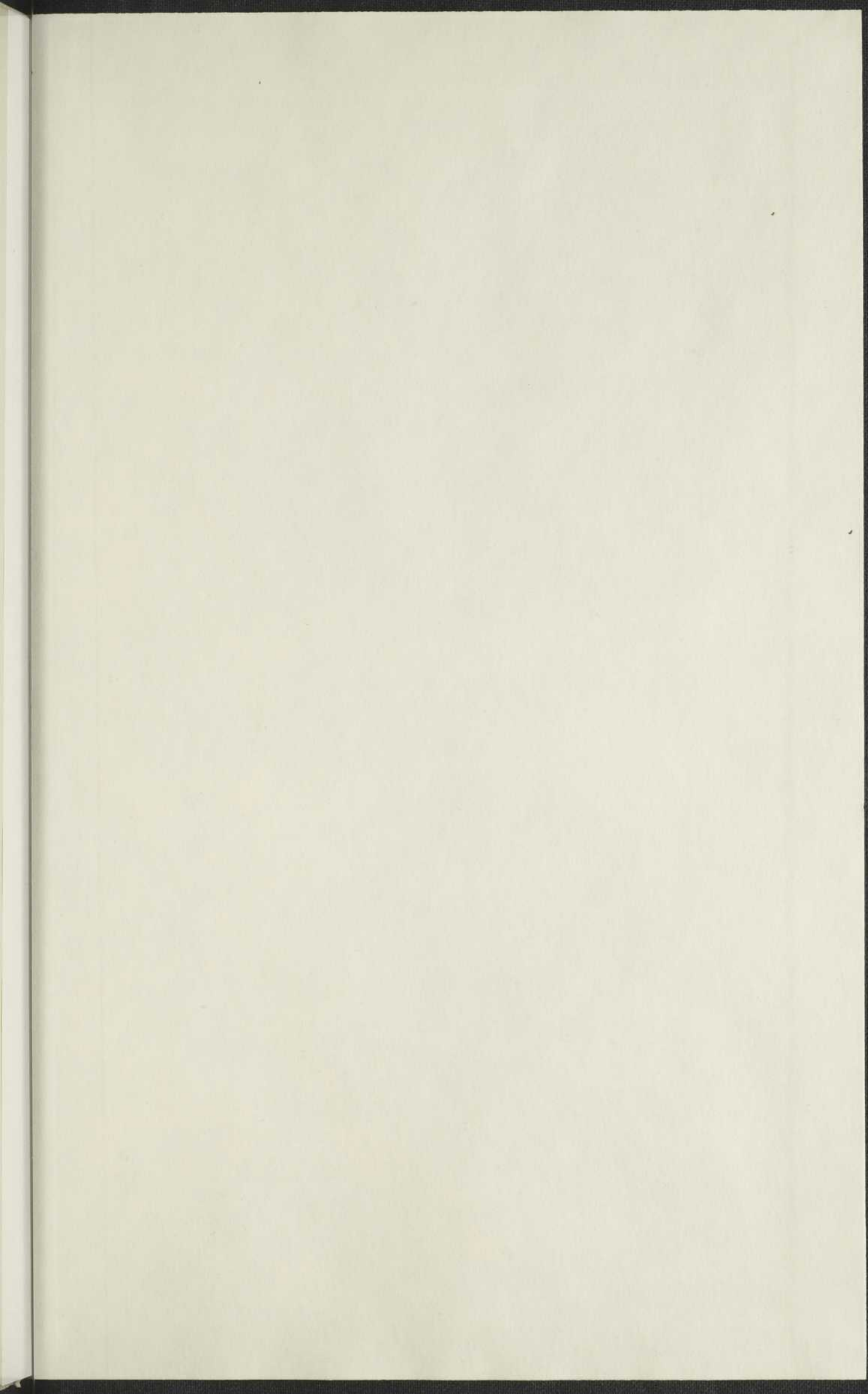
CHAPITRE V. — L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE, SOUS M. ROUX (1920-1938).

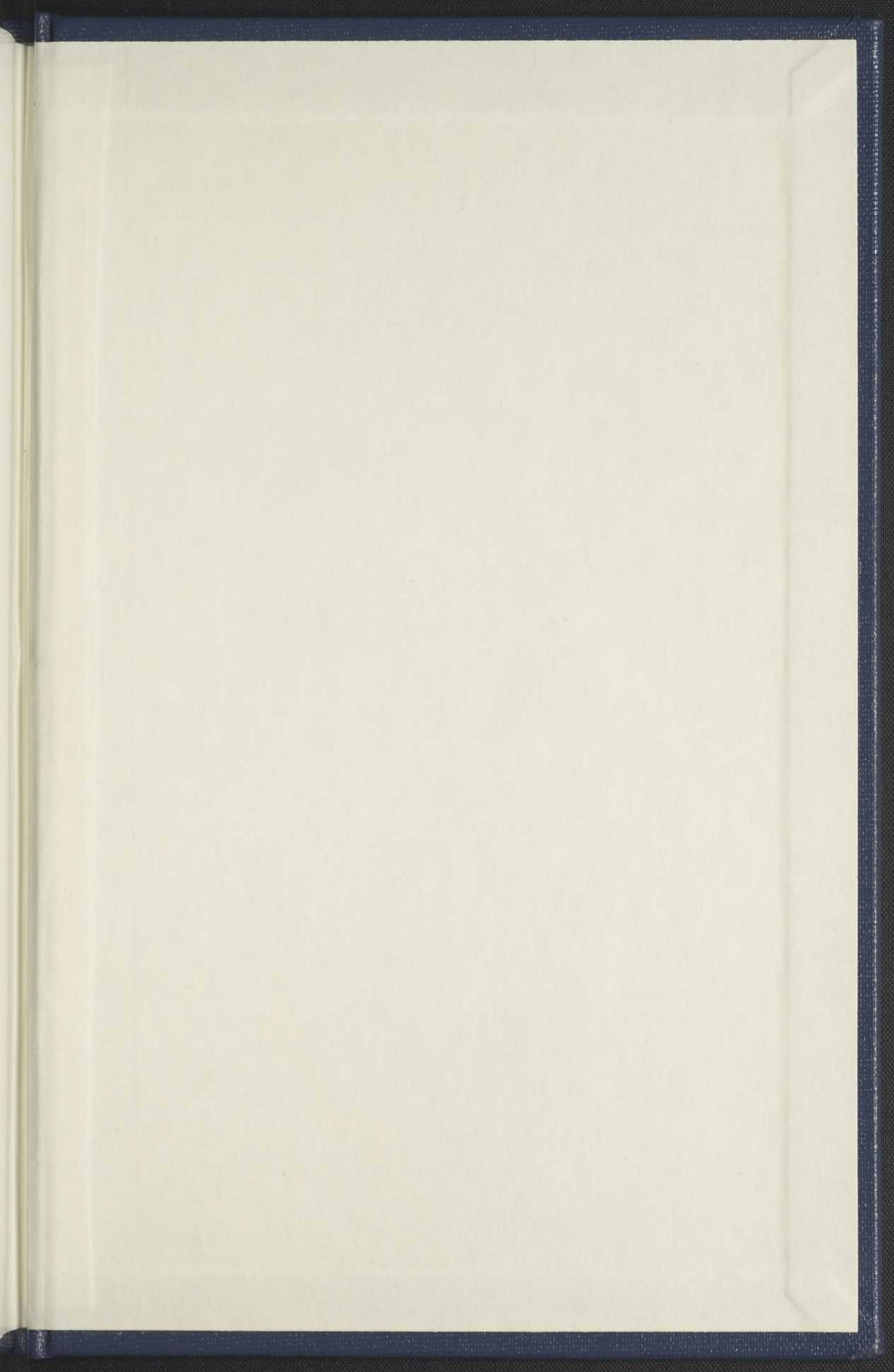
Sommaire. — M. Aimé Boileau desservant (p. 101). — Le curé Maurice Roux, les Cèdres, les Roux, vie et carrière du nouveau curé (p. 102). — Note sur sa famille (p. 103). — Le legs (\$10,000.00 de M. Décarie pour l'asile, le monument du Sacré-Cœur, modifications au jubé de l'orgue (p. 104). — La construction d'un nouveau presbytère, 1927-1928 (p. 106). — Un hospice-orphelinat à la place de l'asile (p. 107). — Quelques autres initiatives, le redressement de la rue Saint-Jacques (p. 109). — Les marguilliers de 1920 à 1938

(p. 110). — Les vicaires de (1920-1938) Duplessis, Marsan, Gervais McLeod, Dufresne, Bissonnette, Dennis, Beauregard, De Grand-Pré, Primeau, Sabourin, Beaudin, Séguin, Paquin, Raymond, Chaumont, Cabana (p. 111). — A l'asile des Sœurs Grises, au pensionnat de l'Ange-Gardien, au couvent de Sainte-Mélanie, au collège des Frères (p. 111). — L'école Jacques-Viger (p. 115). — Les échevins de Saint-Henri au conseil de ville de Montréal (p. 115). — A la Commission scolaire de l'ouest (p. 116). — Mort du curé Roux, 17 novembre 1938, un dernier mort à son sujet (p. 116).

CHAPITRE VI. — LES DERNIÈRES ANNÉES, SOUS M. CLOUTHIER (1938-1942).

Sommaire. — M. Arthur Paquin desservant (p. 117). — Le curé Clouthier, précis de sa carrière (p. 117). — Belle part d'héritage (p. 118). — Consolidation de la dette de la Fabrique (p. 119). — Service des âmes et du culte (p. 119). — Le dernier rapport paroissial (p. 120). — Les marguilliers de 1938 à 1942 (p. 120). — Les vicaires (p. 120). — A l'hospice-orphelinat, les aumôniers, l'œuvre (p. 120). — Chez les Sœurs de Sainte-Anne, au collège Saint-Henri, à l'école Jacques-Viger (p. 121). — Au conseil de ville de Montréal et à la Commission des Écoles (p. 122). — Ma tâche est finie, honneur à la paroisse pierre angulaire de notre édifice national, reconnaissance à Mgr Bourget (p. 123).





BNQ



000 372 603